



Abords de Notre-Dame



Bilan de la concertation

Février 2022

L'incendie de la cathédrale Notre-Dame, le 15 avril 2019, a concentré les regards des Parisiens et du monde sur le site de Notre-Dame, berceau de la capitale, haut-lieu religieux, touristique et patrimonial. En écho à sa restauration, la Ville de Paris a engagé une réflexion sur le réaménagement et la valorisation de ses abords proches afin de participer à la renaissance de ce site exceptionnel.



Cette volonté s'est incarnée par la mise en place d'une concertation préalable avec le public de juin à novembre 2021, et le lancement d'une consultation internationale de concepteurs sous la forme d'un dialogue compétitif qui doit aboutir à la désignation d'un projet lauréat en 2022.

Ce bilan restitue les actions et les enseignements de la concertation mise en œuvre par la Ville de Paris sur le réaménagement des abords de Notre-Dame, conformément aux dispositions prises par l'arrêté n°2021 SG 20, publié au Bulletin Officiel de la Ville de Paris du 7 mai 2020.

Il a été rédigé par l'agence Ville Ouverte, en assistance à maîtrise d'ouvrage de la Ville de Paris pour la conduite de la concertation publique.

SOMMAIRE

1.	LE CADRE DE LA CONCERTATION SUR LES ABORDS DE NOTRE-DAME..	4
1.1	LES AMBITIONS DE LA VILLE DE PARIS	
1.2	LA DEMARCHE DE PROJET	
1.3	LE PERIMETRE	
2.	LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION.....	10
2.1	LES MODALITES DE LA CONCERTATION REGLEMENTAIRE	
2.2	LE DISPOSITIF DE CONCERTATION MIS EN ŒUVRE	
2.3	LES MOYENS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	
2.4	METHODE D'ANALYSE DES CONTRIBUTIONS	
3.	LA PARTICIPATION DU PUBLIC.....	18
3.1	BILAN CHIFFRE DE LA PARTICIPATION	
3.2	LES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC RECUEILLIS	
3.3	LES ATTENTES EXPRIMEES PAR THEMATIQUES	
3.4	LES ATTENTES EXPRIMEES PAR PUBLICS	
3.5.	LA SYNTHESE DES ATTENTES	
4.	LES ENSEIGNEMENTS RETENUS PAR LA VILLE DE PARIS.....	31
4.1	SUR LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	
4.2	SUR LES AMBITIONS DU PROJET	
5.	ANNEXES.....	35





1. Le cadre de la concertation sur les abords de Notre-Dame

1.1 LES AMBITIONS DE LA VILLE DE PARIS

1.1.1 LES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS

La définition des ambitions de la Ville de Paris pour le réaménagement des abords de Notre-Dame s'est appuyée sur la réalisation de plusieurs études préalables, dont le contenu a été mis à disposition du public (voir la liste des études partie 2.3).

Ces études ont permis d'identifier plusieurs grands constats qui caractérisent le site aujourd'hui :

- Un patrimoine historique, paysager et environnemental exceptionnel dont certains de ses espaces constitutifs (la crypte archéologique, le square d'île de France, le mémorial de la déportation) et de ses richesses sont parfois peu connus des Parisien-ne-s et du grand public ;
- Une forte pression d'usage et l'intensité des flux concentrés notamment sur le parvis de la Cathédrale, induisant ainsi un manque de services d'accueil et de commodités attendues pour un site d'envergure nationale et mondiale ;
- Un site peu fréquenté et approprié par les Parisiens étant donné les commerces et les usages tournés essentiellement autour du tourisme ;
- Une forte minéralité propice au développement d'un îlot de chaleur, notamment sur le parvis de Notre-Dame, inadapté à la nécessaire prise en compte des effets du changement climatique ;
- Un lien à la Seine et aux espaces verts de l'île peu visible, malgré la proximité avec le site « Paris, rives de la Seine » inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et la présence des squares Jean XXIII et de l'île de France à l'arrière de la Cathédrale.

1.1.2 LES OBJECTIFS DU PROJET D'AMENAGEMENT

La concertation a porté sur les objectifs poursuivis par le projet de réaménagement des abords de Notre-Dame, tels que définis dans la délibération n°2021 SG 20, votée au Conseil de Paris d'avril 2021 :

- 1. Préserver et révéler la richesse historique, patrimoniale et paysagère du site Notre-Dame :**
 - Renforcer les qualités urbaine et paysagère du site, en articulant les différents espaces qui le composent et en révélant les grandes perspectives sur la cathédrale dans tous les parcours d'approche, y compris depuis la Seine ;
 - Valoriser l'identité du site par un aménagement architectural sobre, mettant l'accent sur la recherche de synergies audacieuses et délicates entre le sous-sol (actuel parking et crypte archéologique) et le parvis.

- 2. Diversifier les usages, dans le temps et dans l'espace :**
 - Apporter de nouvelles fonctions sur le parvis en veillant à s'adresser à un public d'usagers élargi et en gérant la dualité entre la monumentalité du site et sa dimension de place parisienne du quotidien désormais souhaitée ;
 - Mettre en valeur la crypte archéologique et proposer la création de parcours d'interprétation autour de la Cathédrale.



3. Offrir un accueil et des parcours fluides, agréables et sécurisés pour toutes et tous (touristes, riverains, travailleurs, parisiens, usagers du culte...) :

- Améliorer et faciliter les conditions d'accueil des visiteurs de la cathédrale et du site en repensant le parvis et son sous-sol comme des espaces capables et évolutifs, apportant toutes les commodités nécessaires (bagagerie, toilette, information, etc.) ;
- Rééquilibrer l'espace public au profit des piétons et des modes doux en créant des cheminements agréables, lisibles et accessibles, des espaces de promenade ouverts et de qualité, notamment autour de la Cathédrale et le long de la Seine ;
- Garantir la sécurité de tous, tout en préservant l'accès et l'ouverture complète du site sur son environnement immédiat.

4. Renforcer la qualité environnementale du site :

- Préserver, valoriser et renforcer la biodiversité, désimperméabiliser autant que possible les sols, régénérer et renforcer la trame végétale et le paysage arboré pour mettre en valeur la monumentalité de la Cathédrale ;
- Créer des continuités végétales entre les espaces verts autour de la Cathédrale, la Seine et le parvis, pour transformer la perception du site et remettre en valeur les jardins – plutôt méconnus – situés à l'arrière de la Cathédrale ;
- Participer activement à la création d'une Ville résiliente : s'adapter aux changements climatiques, notamment en luttant contre les îlots de chaleur urbaine (notamment par le choix de matériaux appropriés) et en valorisant une économie circulaire.

1.2 LA DEMARCHE DE PROJET

1.2.1 LES GRANDES ETAPES

La concertation préalable sur les abords de Notre-Dame s'est déroulée de juin à novembre 2021, concomitamment au lancement d'une consultation internationale de concepteurs.

Cette consultation, adressée à des équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, paysagistes, spécialistes du patrimoine, etc., prend la forme « d'un dialogue compétitif ». À l'automne 2021, quatre équipes ont été retenues pour dialoguer avec la Ville de Paris et les partenaires du projet.

La procédure de dialogue compétitif est régie par le code de la commande publique et implique une stricte confidentialité des propositions formulées par les candidats. Pour alimenter leur réflexion, des « carnets » synthétisant les apports de la concertation, ainsi que le présent bilan, sont reversés aux équipes lors de chaque tour de dialogue. Les projets en lice ne seront portés à la connaissance du public qu'à l'issue de la sélection de l'équipe lauréate mi-2022.

1.2.2 LA GOUVERNANCE

Le pilotage du projet des abords de Notre-Dame est assuré par la Ville de Paris, en partenariat étroit avec le Diocèse de Paris et l'Établissement public de conservation et de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EPRND).



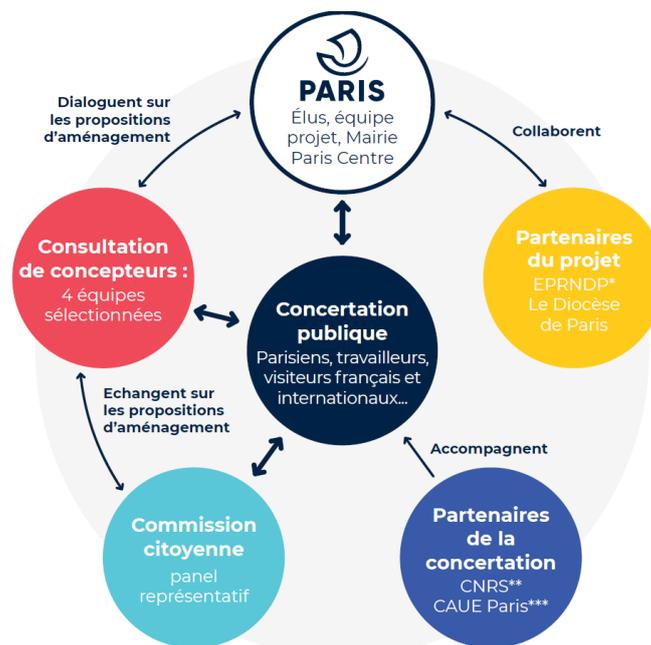
Une commission technique, conduite par le Secrétariat général, en lien direct avec les directions compétentes de la Ville (Direction de l'Urbanisme, Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, Direction de la Voirie et des Déplacements, Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires...), ainsi que les responsables de l'EPRND et du Diocèse, est chargée de piloter la procédure de consultation internationale de concepteurs.

Un travail particulier est également poursuivi avec d'autres partenaires du projet tels que l'établissement public Paris Musées qui gère la Crypte archéologique, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) ou la Préfecture de police qui seront également consultés.

1.2.3 L'ASSOCIATION DES CITOYENS

La Ville de Paris s'appuie sur trois dispositifs d'association des citoyens, qui interviennent chacun à différents niveaux d'avancement dans l'élaboration du projet :

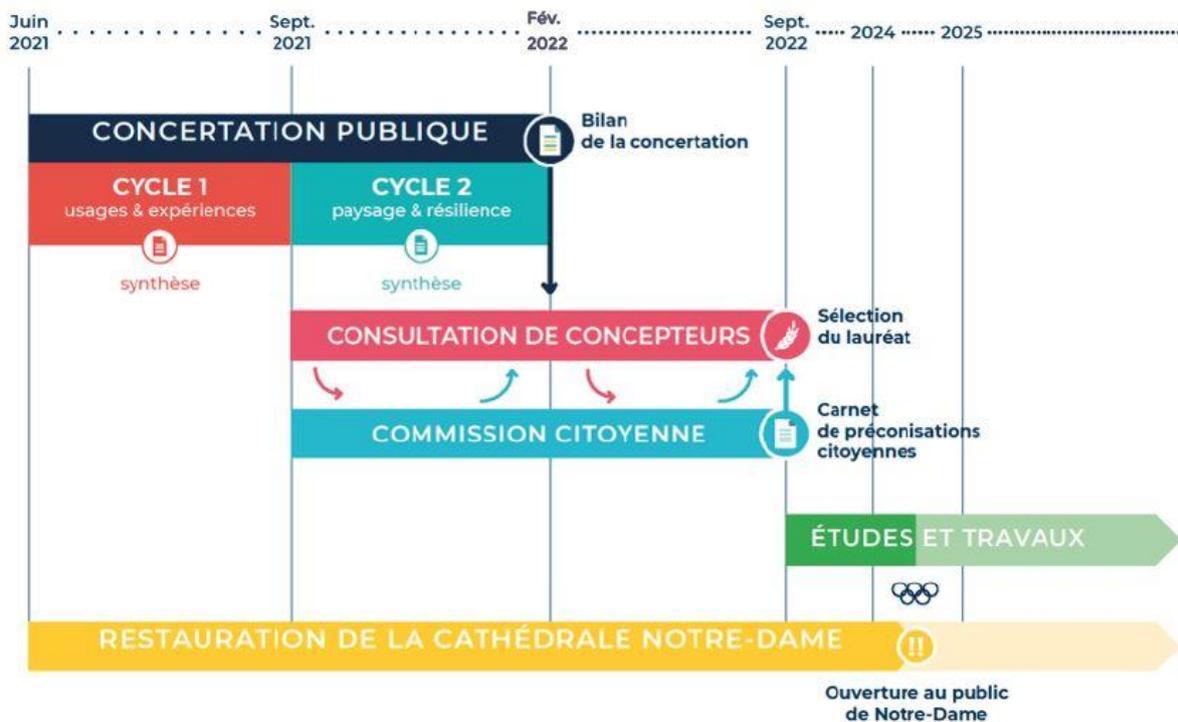
- **La concertation préalable, à laquelle le grand public est invité à participer pour contribuer à la réflexion sur les objectifs du projet, en amont de sa définition. Elle fait l'objet du présent bilan, reversé aux équipes présélectionnées dans le cadre de la consultation internationale.**
- Une commission citoyenne, constituée d'un groupe de citoyens tirés au sort, tenus à la confidentialité et associés à l'analyse des projets candidats sur des thèmes spécifiques.
- Un collège de citoyens/associations intégré au jury orientera les équipes candidates au long du processus de sélection puis déterminera l'équipe lauréate qui sera en charge d'aménager les futurs abords de Notre-Dame.



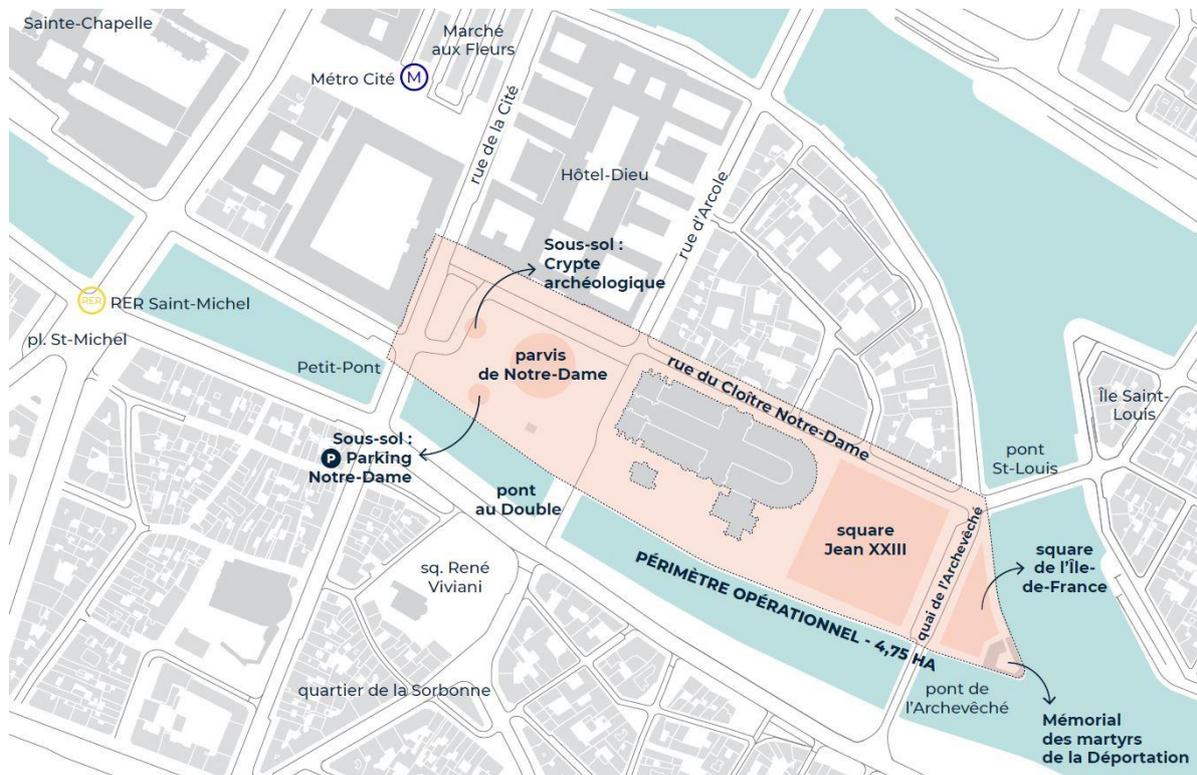
Enfin, deux partenaires ont accompagné la concertation au titre de leurs activités respectives :

- Le CAUE de Paris a réalisé des actions de médiation et de sensibilisation auprès du jeune public et des familles (voir partie 2.2.3.) ;
- Le Chantier scientifique Notre-Dame, encadré par des chercheurs du CNRS, a participé en qualité d'observateur aux marches exploratoires dans la continuité du questionnaire sur les expériences et les perceptions au sein et autour de la cathédrale, établi en collaboration avec la Ville de Paris, et publié avant le démarrage de la concertation.

Ces travaux ont été valorisés à travers le podcast « Les abords de Notre-Dame se racontent » afin de participer à la diffusion des savoirs autour de la cathédrale (voir partie 2.3).



1.3 LE PÉRIMÈTRE



Le périmètre du projet est constitué des espaces publics et ouvrages propriétés de la Ville de Paris autour de la cathédrale Notre-Dame, d'une surface de 4,75 hectares :

- Le parvis de Notre-Dame et ses espaces souterrains, comprenant la crypte archéologique et un parking sur deux niveaux ;
- Les squares Jean XXIII et de l'île de France jusqu'à la pointe de l'île de la Cité, ainsi que les espaces verts ceignant la cathédrale ;
- La promenade Maurice Carême, haute et basse ;
- La rue du Cloître Notre-Dame, le quai de l'Archevêché et une partie de la rue de la Cité.

Le périmètre de réaménagement des abords de Notre-Dame exclut la cathédrale elle-même : le projet de réaménagement est complémentaire du chantier de reconstruction de la cathédrale réalisé sous l'égide de l'Établissement public de conservation et de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EPRND).

En tant que périmètre opérationnel, ce périmètre est également celui de la concertation. Toutefois, il s'insère dans un périmètre de réflexion élargi. Le projet s'inscrit de fait dans :

- Les bâtiments et paysages à haute valeur patrimoniale du Paris historique, reconnus et protégés du fait de leur inscription au sein du bien « Paris, rives de la Seine », sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1991 ;
- L'arrondissement Paris Centre, et s'articulera avec les projets connexes menés par la Ville de Paris, notamment les démarches « Embellir votre quartier » et le projet de « Zone de Trafic Limité ».

Ainsi certains avis formulés lors de la concertation ont pu dépasser le strict périmètre du projet et se référer à un périmètre plus large. Ces avis hors périmètre sont intégrés à ce bilan à titre indicatif.





2. Le déroulement de la concertation

2.1 LES MODALITES DE LA CONCERTATION REGLEMENTAIRE

La concertation sur l'aménagement des abords de Notre-Dame est régie par le Code de l'Urbanisme. L'article R. 103-1 dispose que toute opération conduisant à la création d'une aire piétonne de plus de 3 000 m² est soumise à la concertation pendant toute la durée d'élaboration du projet. L'article L. 103-3 prévoit que les objectifs et les modalités de la concertation peuvent être précisés par le président de l'organe délibérant de la collectivité.

Les modalités réglementaires de la concertation, telles que définies dans l'arrêté 2021 SG 1 en date du 28 avril 2021, sont les suivantes :

- **Une réunion publique de lancement et une réunion publique de restitution**, en présence ou à distance, selon les conditions sanitaires ;
- **Au moins deux ateliers participatifs** sur des thématiques spécifiques, en présence ou à distance, selon les conditions sanitaires ;
- **La mise en place de minimum trois temps d'échange et de médiation**, si les conditions sanitaires le permettent ;
- **Une exposition sur site**, si les conditions sanitaires le permettent ;
- **Une page internet dédiée** permettant au public de disposer des informations relatives au projet ;
- **Un registre électronique** mis à disposition du public pendant une durée minimale de deux mois, qui sera clos avant la date de la réunion publique de restitution.

L'arrêté précise également les points suivants :

- Les modalités de concertation se conformeront aux règles et recommandations qui seront imposées du fait du contexte sanitaire, et qui seront le cas échéant précisées sur la page internet dédiée.
- Les lieux et dates des ateliers participatifs et des réunions publiques seront annoncés par une insertion dans un quotidien national, par une information sur la page internet susmentionnée, et par un affichage sur le site et ses abords, ainsi que dans la Mairie de Paris Centre (1er, 2e, 3e et 4e arrondissements).
- La concertation préalable fera l'objet d'un bilan qui sera arrêté par la Maire de Paris.

>> Le dispositif de concertation mis en œuvre est détaillé dans la partie suivante 2.2.

2.2 LE DISPOSITIF DE CONCERTATION MIS EN ŒUVRE

2.2.1 LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION



La Ville de Paris a souhaité engager une concertation large et ambitieuse pour associer les citoyens à la réflexion sur le devenir de ce site emblématique, excédant les modalités règlementaires fixées par l'arrêté 2021 SG 1 (voir partie 2.1).

La concertation poursuivait trois objectifs :

- Associer les Parisiens et les visiteurs à la réflexion sur le devenir des abords de Notre-Dame, afin de nourrir les propositions des candidats au dialogue compétitif ;
- Informer les habitants sur la réalisation d'un projet d'aménagement futur des abords de Notre-Dame ;
- Apporter une connaissance qualitative des abords de Notre-Dame, qui sont souvent restés peu étudiés par rapport à la cathédrale elle-même.

2.2.2 L'ORGANISATION EN DEUX CYCLES

Le dispositif de concertation mis en œuvre a été réparti en deux cycles d'actions thématiques organisés entre le 8 juin et le 15 novembre 2021. Le déploiement de ces deux cycles a permis d'aborder des thématiques et questionnements différents relatifs à chaque cycle, même si certains sujets abordés à chaque cycle se recoupent.

Un cycle « Usages et expériences » dont l'objectif était de comprendre les usages actuels et d'imaginer des usages futurs pour les Parisiens et les visiteurs aux abords de Notre-Dame, afin d'assurer une bonne prise en compte de leurs besoins dans le projet. Le cycle 1 a cherché à comprendre :

- Pourquoi vient-on à Notre-Dame ? Quels sont les lieux d'attachement autour de la cathédrale ?
- Qu'y fait-on ? Que souhaiterait-on y faire demain ?
- Quelles pistes pour améliorer l'accueil et l'expérience des Parisiens et des visiteurs français et internationaux ?
- Comment mieux connecter et rendre visibles les liens entre les différents endroits aux abords de Notre-Dame, dont certains sont peu connus et fréquentés ?

Un cycle « Paysage et résilience » dont l'objectif était d'explorer le paysage emblématique des abords de Notre-Dame : ses qualités patrimoniales et paysagères, ainsi que ses richesses environnementales face aux défis climatiques de demain. Le cycle 2 a cherché à comprendre :

- Quelle est l'appréciation de l'environnement végétal, minéral et fluvial de Notre-Dame par les Parisiens et les visiteurs ?
- Quels points de vue, perspectives et paysages sont perçus comme emblématiques du site ?
- Quelles sont les sensations (vues, sons, odeurs, textures, goûts) et le ressenti (confort, inconfort) dans les espaces de promenade autour de la cathédrale ?
- Comment adapter ces espaces publics à des conditions météorologiques extrêmes (chaleur, inondation) ? Comment les rendre écologiquement résilients ?

2.2.3 LES ACTIONS REALISEES

Le dispositif de concertation a reposé sur des formats variés pour recueillir l'avis du plus grand nombre : riverains, usagers et travailleurs, visiteurs français et internationaux, associations, etc. Il a alterné des rendez-vous sur inscription, des temps de rencontre ouvert à tous, et le recours à des outils numériques. Les différents types d'actions réalisées peuvent être regroupés en trois catégories (ordre non chronologique).



1. Les actions réalisées conformément aux modalités réglementaires arrêtées par la Ville :

- **Deux réunions publiques**, une de lancement de la concertation, et une de restitution, en présence des élus et partenaires du projet ;
- **Deux ateliers, un par cycle**, pour mettre au débat la matière recueillie par petits groupes ;
- **Trois temps d'échanges sur site**, sous forme d'immersion, pour interroger les Parisiens et les visiteurs sur leur perception et leur expérience des abords de Notre-Dame ;
- **Une exposition sur site** (voir les moyens d'information et de communication en partie 2.3) ;
- **Une page internet dédiée et un registre électronique**, mis à disposition durant toute la durée de la concertation sur la plateforme idee.paris.

NB : Au cours du premier mois, certains rendez-vous ont été menés en distanciel en raison des mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

2. Les actions complémentaires destinées à répondre aux objectifs d'une concertation large et ambitieuse :

- **Sept temps d'échanges supplémentaires (sur site et hors site)**, pour interroger les Parisiens et les visiteurs sur leur perception et leur expérience des abords de Notre-Dame ;
- **Quatre marches exploratoires, deux par cycle**, pour appréhender les enjeux de chaque cycle thématique in situ avec les participants ;
- **Une table-ronde des associations**, qui a permis de confronter les avis et les observations d'une dizaine d'associations concernées par le projet ;
- **Un stand lors des Journées Européennes du Patrimoine** pour sensibiliser le public sur le projet et la concertation.
- **Un podcast composé de huit capsules audios** pour rendre accessible la réflexion sur les abords (cf. 2.3).

Actions de médiation du CAUE**3. Les actions de médiation et de sensibilisation mises en place par le CAUE pour accompagner le dispositif (voir la synthèse en annexe) :**

- **Des ateliers scolaires**, proposés aux élèves de l'école élémentaire Saint-Louis en l'Île et du collège Couperin pour mettre en place un jeu de piste, imaginer leurs abords rêvés et réaliser une analyse sensible ;
- **Des marches guidées et en autonomie** (via l'application Archistoire) à destination des familles à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et des Journées Nationales de l'Architecture à l'automne ;
- **Un workshop d'étudiants en écoles supérieures** afin d'engager une réflexion autour de nouveaux parcours de visite (prévue début 2022).

>> Les enseignements de la concertation sont détaillés en partie 3. Ils sont synthétisés par grandes thématiques.

2.3 LES MOYENS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Différents moyens d'information et de communication ont été mis en œuvre au cours de la concertation. Ils ont permis :

- De communiquer sur la démarche de projet engagée par la Ville de Paris ;
- De rendre accessible l'ensemble des études produites préalablement au démarrage de la concertation publique ;
- D'informer sur le dispositif de concertation ;
- De restituer les actions de concertation.

Site paris.fr	Création d'une page d'actualité « Les abords de Notre-Dame font peau neuve », mise à jour régulièrement avec des liens de renvoi
Plateforme idee.paris	Création d'une consultation « Les abords de Notre-Dame » hébergeant plusieurs onglets sur le contexte du projet, les enjeux du projet, les études*, les modalités de concertation (agenda et registre électronique)
Réseaux sociaux Ville de Paris	2 publications Twitter 1 publication Facebook 1 publication LinkedIn
Insertions presse	2 insertions Le Parisien – 2 juin et 1 ^{er} octobre 2 insertions La Croix – 17 mai et 4 octobre
Affichage légal	2 campagnes d'affichages en 40 lieux autour du site présentant les principales modalités de concertation des cycles 1 et 2
Capsules audios	Podcast « Les abords de Notre-Dame se racontent » 8 entretiens présentant le regard d'experts, de chercheurs et d'enfants À écouter sur Soundcloud, paris.fr et idee.paris
Exposition autour du site	5 panneaux tripodes installés aux abords de Notre-Dame pendant toute la durée de la concertation présentant le projet, l'évolution historique des abords et la concertation
Dépliant programme	2 dépliants annonçant le programme de concertation et les données clés de chaque cycle mis en ligne et distribués lors des temps sur site
Carnet de synthèse	2 carnets de synthèse restituant les actions mises en œuvre et les enseignements de chaque cycle

La communication reposait sur la création d'une identité visuelle utilisée pour tous les supports physiques et dématérialisés produits dans le cadre de la concertation sur les abords de Notre-Dame. Cette identité visuelle symbolise une rosace évocatrice à la fois des abords et du rayonnement de Notre-Dame, composée de pictogrammes qui renvoient aux différents thèmes abordés au cours de la concertation. Elle est déclinée en deux versions qui possèdent chacune un code couleur propre à un cycle thématique, et aident à se situer dans le dispositif proposé.



Cycle 1 | Été USAGES & EXPÉRIENCES



Rencontre Animation Orientation Découverte Parcours Services



Cycle 2 | Automne PAYSAGE & RÉSILIENCE



Saisonnalité Chaleur Eau Végétal Biodiversité Transition

*Liste des études mises à disposition du public :

- Étude historique : Etude documentaire et patrimoniale sur la place du parvis Notre-Dame et ses abords, Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris, 2020
- Étude du contexte urbain : Analyse urbaine des abords de Notre-Dame de Paris, Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), 2020
- Étude patrimoniale et paysagère du site : Diagnostic patrimonial et paysager des abords de Notre-Dame de Paris, OGI/Marie-Pierre Gosset, 2021
- Etude sémiotique des abords de Notre-Dame de Paris, Denis Bertrand, 2021
- Étude archéologique : L'île de la Cité, le cœur archéologique de Paris, portail Capgeo – Ville de Paris

>> La liste des capsules audios, les panneaux d'exposition, ainsi que les dépliants-programme de chaque cycle de concertation se trouvent en annexe (partie 5).

2.4 METHODE D'ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

2.5.1 LA METHODE D'ANALYSE

Les questions posées pendant les différentes actions de concertation étaient issues des objectifs de la concertation et du cycle lors duquel elles se déroulaient. Elles avaient pour but de compléter qualitativement les études déjà réalisées et de nourrir le cahier des charges du dialogue compétitif.

L'analyse des contributions a été essentiellement qualitative, étant donné que les modalités ont pris la forme d'échanges dont les données sont difficilement quantifiables. La comparaison des données a été effectuée à partir des comptes-rendus des différentes actions réalisées, des carnets des deux cycles et d'une extraction du registre idee.paris. Les contributions ont été analysées de manière à faire ressortir les avis exprimés plusieurs fois et à problématiser les attentes. Les thématiques d'analyse n'étaient donc pas prédéfinies, elles ont émergé au fur et à mesure des échanges selon les

sujets qui se dégagent. Certains sujets ont été abordés plutôt dans un cycle que dans un autre, tandis que d'autres ont été l'objet de débats pendant les deux cycles. Des encarts précisent les contributions portant sur des sujets allant au-delà du périmètre de la concertation. Les avis formulés par les associations ont fait l'objet d'une analyse complémentaire (parties 3.4.2).

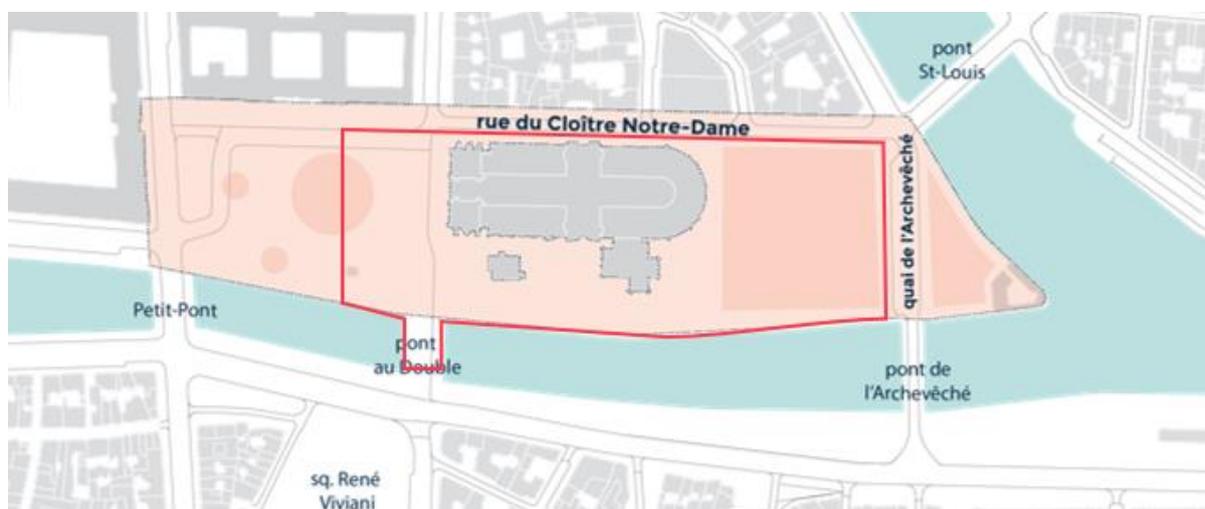
Les carnets de chaque cycle avaient une visée plus communicante. Ils regroupent de nombreuses idées et références et font l'état des échanges sur leur thématique uniquement. A la différence des carnets, l'analyse du bilan (partie 3.3.) fait la synthèse des deux cycles de concertation de manière globale. Plutôt que de rentrer dans le détail de toutes les contributions, il fait la synthèse du diagnostic et des attentes générales au regard des ambitions du projet.

NB : Des encarts précisent les contributions collectées par le CAUE. Le bilan n'a pas pris en compte les actions réalisées par le Chantier scientifique du CNRS. La démarche mise en place par le CAUE a également fait l'objet d'une synthèse qui se trouve en annexe (partie 5).

2.5.2 LES LIMITES D'ANALYSE

La concertation sur les abords de Notre-Dame s'est déroulée dans une période particulièrement contrainte. Ainsi, l'analyse des contributions doit tenir compte :

- De la pandémie mondiale de Covid-19, qui a limité le nombre de visiteurs, notamment internationaux, aux abords de la cathédrale ;
- De la fermeture au public de la cathédrale Notre-Dame, en chantier ;
- De l'emprise de la zone du chantier de reconstruction qui occupe une partie du parvis et de la rue du Cloître Notre-Dame, ainsi sur la totalité du square Jean XXIII, de la promenade le long de la Seine et du pont au Double, clôturés par des palissades (voir le plan ci-dessous).



Périmètre opérationnel du projet des abords de Notre-Dame (en rose) et emprise chantier de l'Établissement Public pour la Reconstruction de Notre-Dame (en rouge)

Les participants étaient donc parfois incapables de décrire leurs usages actuels dans des lieux fermés, ou avaient des difficultés à se projeter, ne pouvant pas observer les abords de Notre-Dame en l'état. Les fidèles étaient difficilement abordables du fait de la fermeture de la cathédrale. Certains participants qui étaient déjà venus ont néanmoins pu comparer les abords actuels avec ceux d'avant l'incendie.

Enfin, il convient de préciser que les participants aux temps de marches et d'ateliers ont pu se confronter à d'autres avis dans des échanges généralement plus développés. Les riverains ont donc bénéficié d'une participation plus importante, tandis que les visiteurs franciliens, français et internationaux se sont exprimés individuellement sans pouvoir toujours bénéficier des temps d'échanges avec d'autres publics organisés dans le cadre de la concertation.

Les enseignements de la concertation reflètent donc des différences en fonction des participants. La concertation a permis de compléter le diagnostic des études et de faire ressortir les principales attentes des Parisiens et des visiteurs qui sont synthétisées dans la partie suivante.





3. La participation du public

3.1 BILAN CHIFFRE DE LA PARTICIPATION

Le tableau des actions réalisées ci-après présente les chiffres clefs par modalités de concertation et par cycle. Au total, la concertation a compté :

- **20 actions**, dont 9 rendez-vous sur inscription (réunions publiques, marches, ateliers, table-ronde des associations) et 11 temps de rencontre ouverts à tous (enquêtes hors / sur site et sensibilisation du public lors des Journées Européennes du Patrimoine).
- **625 participants environ** recensés lors des deux cycles d'actions de concertation (hors registre, et incluant des personnes venues plusieurs fois).
- **67 contributeurs au registre**, 496 inscrits et 1467 votes sur idee.paris.

Tableau récapitulatif des actions de concertation réalisées

2 réunions publiques	8 juin 2021 <i>En ligne</i> 15 novembre 2021 Hôtel de Ville	128 personnes	
4 marches exploratoires	19 et 23 juin 2021 Départ du métro Cité 22 septembre et 5 octobre 2021 Départ de Saint-Michel	36 personnes	
3 temps d'enquêtes hors site	10, 12 et 15 juin 2021 Saint-Michel, Montmartre, Rives de Seine	108 personnes	
7 temps d'échanges sur site	13, 17 et 19 juillet 2021 Parvis de Notre-Dame 30 septembre, 1 ^{er} , 13 et 14 octobre 2021 Parvis de Notre-Dame, rue du Cloître, square de l'Île-de-France	202 personnes	
2 ateliers	30 juin 2021 <i>En ligne</i> 21 octobre 2021 Ecole Saint-Louis en l'Isle	37 personnes	

1 Journée Européenne du Patrimoine	18 septembre 2021 Hôtel de Ville	100 personnes environ	
1 table-ronde des associations	28 octobre 2021 Mairie de Paris Centre	14 personnes	
1 registre idee.paris	Du 7 juin au 1 ^{er} novembre 2021 <i>En ligne</i>	67 contributions 496 inscrits	

Des disparités de profils ont été observées en fonction des types d'actions :

- **Les participants à la table-ronde, aux marches, à l'atelier et au registre** étaient principalement des habitants de sexe masculin, habitant Paris Centre et riverains de l'Île de la Cité, ayant plus de 35 ans. Ce public était directement concerné par le projet et avait eu plus facilement accès à l'information, largement relayée par la Mairie d'arrondissement et le Conseil de quartier Seine.
- **A l'inverse, les temps d'enquête sur site** ont permis de questionner des usagers plus jeunes, représentant équitablement des hommes et des femmes, et résidant plus loin. Parmi eux, des Parisiens d'autres arrondissements, des Franciliens et des Français en visite ainsi qu'une part importante de touristes étrangers : Allemagne, Angleterre, Espagne, Danemark, Érythrée, États-Unis, Irlande, Lituanie, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Philippines, République Tchèque, Italie, Brésil...

Les données suivantes décrivent une grande diversité de profils, bien que les personnes interrogées ne soient pas représentatives de la population parisienne, ni française. Le tableau suivant :

- **Présente la proportion en termes de sexe, d'âge et de lieu de résidence pour les modalités dont les données sont connues**, soit 450 personnes parmi les 10 temps d'enquête hors / sur site, les 4 marches exploratoires, les 2 ateliers et les 67 contributeurs au registre.
- **Ne comprend pas les participants aux réunions publiques, aux Journées Européennes du Patrimoine, ni à la table-ronde des associations**, modalités pour lesquelles aucune information sur le profil des participants n'a été demandée.
- **Ne comprend pas les 496 inscrits au registre** qui ont pu aimer une contribution ou ajouter un commentaire à une contribution.

Tableau récapitulatif des profils de participants à certaines actions

SEXE	AGE	LIEU DE RESIDENCE
122 hommes	33 personnes de moins de 18 ans	92 résidents de Paris Centre

121 femmes	170 personnes de 18-35 ans	121 résidents de Paris (autres arrondissements)
207 données manquantes ou catégorisées « autre »	187 personnes de 36-65 ans	60 résidents d'Ile-de-France (hors Paris)
	58 personnes de plus de 65 ans	83 résidents en France (hors Ile-de-France)
	2 données manquantes	83 résidents à l'étranger
		21 données manquantes

3.2 LES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC RECUEILLIS

3.2.1 LES PERCEPTIONS ET AMBIANCES SENSORIELLES

La dimension historique, symbolique et spirituelle du lieu rayonne à l'échelle de Paris, de la France et du monde. L'incendie de la cathédrale a prouvé un attachement global au monument qui s'est ressenti lors des échanges avec les Parisiens et les visiteurs, qu'ils y soient venus une ou de multiples fois. Les abords de Notre-Dame sont **généralement décrits et appréciés pour leur ambiance calme, leur esthétique particulière, leur patrimoine historique et leurs vues caractéristiques vers la cathédrale. Ces perceptions ressenties ou imaginées contrastent avec les ambiances sonores et olfactives réellement ressenties sur site, peu appréciées, et qui renvoient à l'inscription du site dans un environnement urbain dense et saturé.**

>> *L'analyse détaillée des données sensibles relatives à l'appréciation du paysage et des ambiances autour de Notre-Dame est disponible dans le Carnet 2 des abords de Notre-Dame, en annexe (partie 5).*

3.2.2 LES USAGES PAR SOUS-ESPACES ET PAR PUBLICS

Les abords de Notre-Dame sont avant l'incendie principalement utilisés comme **un site de visite culturelle, culturel, de balade et de transit** entre les deux rives. La concertation a fait ressortir des usages différenciés en fonction des sous-espaces qui composent le site, entre **un « avant » vivant et animé et un « arrière » plus calme** et reposant.

Les actions de concertation ont permis de collecter les avis des différents publics qui fréquentent les abords de Notre-Dame : Parisiens de Paris Centre et d'autres arrondissements, travailleurs et commerçants de l'Île et visiteurs français ou internationaux. **Si cet espace reste exceptionnel pour la majorité des participants, il présente l'ambivalence d'être un lieu du quotidien pour les riverains et les travailleurs du site, et d'être repoussoir pour de nombreux Parisiens qui le perçoivent comme trop touristique.**

>> L'analyse détaillée des usages par sous-espaces et par public est disponible dans le Carnet 1 des abords de Notre-Dame, en annexe (partie 5).

Actions de médiation du CAUE – le jeune public

Les travaux réalisés avec le jeune public, notamment des collégiens, ont mis en lumière des éléments de diagnostic sur les abords de Notre-Dame. Ils apprécient la beauté de la cathédrale, le patrimoine bâti et la végétation des abords. Cependant ils soulignent le bruit, ainsi que le manque de confort et d'inclusivité des aménagements aux abords.

>> Leurs contributions détaillées sont disponibles dans le Carnet des actions de sensibilisation et de médiation du CAUE, en annexe (partie 5).

3.3 LES ATTENTES EXPRIMEES PAR THEMATIQUES

Tout au long de la concertation, plusieurs sujets ont été abordés avec les différents publics abordés, sujets qui ont varié en fonction des cycles. Les attentes des participants peuvent se diviser en sept thématiques.

3.3.1 ACCUEIL ET MEDIATION



Les participants sont unanimes sur la nécessité d'améliorer les conditions de visite tout en conservant une certaine discrétion pour ne pas exacerber le caractère touristique du lieu. Après le besoin de végétalisation, ils sont nombreux à souligner un accueil qui n'est « pas à la hauteur » du site et un manque d'information qui peut nuire à l'expérience de visite.

Le besoin de gestion des files d'attente a été fortement souligné. Une solution proposée est la création de files et des entrées différentes en fonction du public (touristes, fidèles, riverains...). Un point d'attention est de conserver une entrée dans la cathédrale en surface (et non en sous-sol), ainsi que d'assurer la libre déambulation et découverte du site.

Concernant le manque important de services d'accueil, la majorité souhaite des espaces pour s'asseoir à l'ombre, se reposer, admirer la cathédrale, se restaurer en extérieur, se désaltérer, aller aux toilettes, poser ses bagages pendant la visite, acheter des billets pour les tours et d'autres musées parisiens, etc. Ils ont donc proposé différentes solutions : bancs, fontaines à eau, sanitaires, table de pique-nique, bagagerie, consigne, billetterie, office de tourisme de Paris, espace d'attente avec buvette, etc. Un espace pour les enfants, les familles et les riverains a également été proposé avec un local poussette, des toilettes adaptées, une salle de repos, une salle à manger ou un local partagé pour les associations de quartier.

Le besoin d'information et de médiation a été fortement exprimé par les visiteurs et les Parisiens. Quelques participants ont proposé un espace type kiosque qui intègre des guides touristiques

délivrant de l'information directement en surface, toujours dans le respect d'une « esthétique parisienne », à l'image des kiosques verts Parisiens, des vues et des flux. L'idée d'un kiosque était contredite néanmoins par une majorité ne souhaitant aucune émergence en surface. D'autres propositions ont été émises plusieurs fois : panneaux d'information sur l'histoire de la cathédrale, un espace d'exposition permanent ou temporaire, des visites guidées, balades sensibles, mises en scène historiques, moyen d'information digital et multilingue, etc. Plusieurs propositions ont été émises dans le sens de commémorer l'incendie, par l'ajout de panneaux d'information sur les méthodes de reconstruction ou par un objet commémoratif en l'honneur du travail des artisans.

Une majorité trouve la réutilisation du parking souterrain pertinente pour installer des commodités d'accueil, d'information et de médiation sur le site, afin de ne pas construire en surface. Cependant, une majorité de Parisiens et de riverains ont exigé de ne pas transformer cet espace en galerie commerciale, afin de ne pas renforcer l'usage touristique des abords. Ils souhaitent que l'atmosphère de calme et de recueillement soit confortée. Il a également été proposé de disséminer certaines commodités comme les assises, les toilettes ou les fontaines à eau pour que les visiteurs en profitent tout au long de leur parcours, tandis que certains usages pourraient être localisés comme des tables ou des assises à l'arrière par exemple.

Un manque de signalétique a été identifié par plusieurs participants pour signaler les bouches de métro et de RER et indiquer ou mettre en valeur les musées méconnus (Crypte archéologique, Mémorial des martyrs de la déportation, portes latérales et sculptures de la cathédrale...), favoriser des parcours qui permettent de découvrir les abords au-delà du parvis et mieux se repérer à l'arrière de la cathédrale. Certains riverains craignent le renforcement du nombre de visiteurs de la Crypte si celle-ci était mieux indiquée.

L'avis des associations :

Aux 4 coins du Centre : Créer une maison des projets éphémères et un réseau de stations éphémères afin de délivrer de l'information sur le patrimoine, le projet et la concertation, en prolongeant l'association citoyenne tout au long du projet.

3.3.2 CALME ET ANIMATION



La majorité des participants souhaite **conserver un espace qui soit calme, agréable et tranquille, mais ponctuellement animé**. De manière générale, ils souhaitent pouvoir admirer et visiter la cathédrale, découvrir ce site exceptionnel, déambuler, se détendre... Le caractère de calme est à préserver avec néanmoins des distinctions par secteurs et par temps de la journée.

Sur le parvis, certains participants, en particulier les riverains, ne souhaitent pas ajouter plus d'animation à l'existant, étant donné les visiteurs, les événements culturels et culturels et le trafic qui animent déjà le site. Ils soulignent le besoin d'un espace de calme et de recueillement, notamment la journée pour prier et admirer la cathédrale, et le soir pour assurer la tranquillité des lieux. Certains Parisiens ou visiteurs proposent de varier les animations culturelles pour attirer des publics jeunes et des familles : concerts, arts de rue, musique calme, mises en scène médiévales, exposition sur le site et l'incendie, visites culturelles et guidées...

Dans les squares situés à l'arrière, les participants souhaitent garder un espace essentiellement calme, encore plus que sur le parvis. A l'arrière, ils souhaitent se reposer après une visite, faire une pause pendant une balade, contempler la cathédrale et la Seine, se retrouver avec quelques autres

personnes, faire jouer des enfants et des jeunes, assister à un concert... Quelques animations ludiques et culturelles sont tout de même souhaitées. Certains participants souhaitent garder un espace de jeux pour les jeunes enfants et de concert comme dans le square Jean XXIII. Certains ont proposé d'ajouter des espaces ludiques et sportifs pour les enfants et adolescents plus âgés. Quelques propositions minoritaires ont souhaité un espace de restauration en plein air (type table de pique-nique). L'ouverture ou la fermeture du parc par des grilles ont fait débat parmi les riverains et les Parisiens qui ne veulent pas de nuisances le soir, mais apprécient l'ouverture du parc.

Sur la rue du Cloître Notre-Dame, les riverains demandent de conserver des commerces indépendants et de développer les commerces de proximité. Les Parisiens n'ont pas exprimé le besoin d'espaces pour se retrouver au bar ou au restaurant, parce qu'ils vont dans les quartiers limitrophes. Une minorité de Parisiens a proposé d'animer un peu plus la rue du Cloître Notre-Dame ou le parvis afin de les rendre plus « vivants » et attrayants pour se retrouver le soir aux abords.

Pendant les soirées et la nuit, au quotidien, nombreux participants et notamment les riverains souhaitent le maintien d'une ambiance calme. Pour ce faire, les riverains favorisent le maintien de la fermeture nocturne des squares.

L'avis des associations :

Conseil de quartier de la Seine : Préserver la tranquillité du lieu et la vie des riverains, réguler les flux de personnes.

3.3.3 RESILIENCE CLIMATIQUE



Les participants à la concertation rejoignent la nécessité d'adapter le site au changement climatique. Ils considèrent l'atténuation de l'îlot de chaleur sur le parvis comme l'élément le plus important pour atténuer le ressenti de fortes températures en été. Une minorité a abordé le risque de crues en mentionnant la nécessité de le prendre en compte dans le réaménagement des bords de Seine, notamment de la promenade basse Maurice Carême. Concernant l'incendie, la plupart des participants ont été marqués par cet événement et souhaitent connaître le niveau d'avancée des travaux. Les seules propositions à ce sujet étaient d'ajouter des panneaux d'information sur les méthodes de reconstruction ou un objet commémoratif en l'honneur des artisans. Les participants n'avaient cependant pas la connaissance ni l'expertise pour développer plus quant aux pistes pouvant être explorées afin de rendre l'espace plus résilient.

Pour résorber l'îlot de chaleur, apporter de l'ombre, de la fraîcheur et un confort de visite l'été, les propositions suivantes ont été formulées par les citoyens, de la plus à la moins mentionnée.

- Végétaliser est la première solution proposée par les participants. Les avis sont différents en fonction des secteurs comme mentionné dans les paragraphes suivants.
- Apporter de l'eau par des dispositifs de rafraîchissement sur le parvis a été de nombreuses fois mentionné. Les idées sont multiples : grandes ou petites fontaines esthétiques, points d'eau pour boire, miroir d'eau étendu, plan d'eau, étang, mare naturelle, brumisateurs...
- Créer de l'ombre par des dispositifs artificiels a été proposé dans une moindre mesure, pouvant prendre la forme de voiles d'ombrage, d'auvents... Les participants ont émis un point d'attention à ne pas obstruer la vue vers la cathédrale.

- Favoriser des matériaux de sols clairs, nobles et perméables a été quelques fois proposé, tout en ménageant un confort d'usage, avec une prévalence pour des matériaux tels que le pavé type « parisien », le pavé enherbé, la pierre naturelle ou le bois.
- Diminuer le trafic et favoriser les mobilités piétonnes et douces (pistes cyclables, arceaux, stationnement vélo...)

3.3.4 VEGETALISATION ET PAYSAGE VEGETAL



Concernant la possibilité de renforcer la végétalisation au niveau du parvis, elle est relativement unanime. En plus de vouloir végétaliser pour atténuer la chaleur sur le parvis, certains participants associent la végétation à un embellissement du parvis. Certains considérant le parvis comme « froid » ou « désertique », ils veulent renforcer la végétalisation sur et autour du parvis pour le rendre plus « agréable », « accueillant » ou « chaleureux ». Même s'ils souhaitent végétaliser, de nombreux participants soulignent la nécessité de préserver des vues dégagées vers la cathédrale, de permettre une circulation fluide des flux piétons et d'assurer la sécurité des lieux. La conservation d'un parvis minéral est ainsi questionnée, et se justifie par la volonté de garder « l'authenticité » actuelle des abords, de ne pas « dénaturer » le site et de conforter une esthétique cohérente avec le reste de Paris.

Au niveau des squares, des avis divergents ont été émis. Certains proposent de ne rien changer, surtout au niveau du square Jean XXIII. Ils souhaitent que le patrimoine végétal actuel soit conservé et entretenu, tandis que d'autres ont proposé de renforcer la densité végétale des deux squares. Ils proposent de renforcer la végétation au sein d'un square unique aux usages multiples à l'arrière de la cathédrale. L'ouverture du jardin du Presbytère au square Jean XXIII a été proposée et n'a pas rencontré d'objections.

Au niveau des abords, une majorité de participants a souhaité créer une cohérence paysagère et végétale à l'échelle des abords et de l'Île de la Cité. Parmi ces propositions, un consensus a émergé sur la création de parcours de promenade végétalisée et le renforcement du lien végétal entre les deux squares arrière. Ces parcours permettraient de faire le tour de la cathédrale, de mettre en valeur la Seine et les espaces dissimulés (la promenade Maurice Carême, le square de l'Île-de-France, le Mémorial des Martyrs de la déportation, la Crypte archéologique), ainsi que de créer un lien entre le square de l'Île-de-France et le square du Vert-Galant. Ces parcours pourraient passer par la promenade Maurice Carême haute, du côté du square Jean XXIII. D'autres ont proposé de végétaliser la promenade basse Maurice Carême ou la rue du Cloître Notre-Dame. Ces deux propositions n'ont pas été souhaitées par ceux voulant assurer un flux piéton et véhiculé dans la rue du Cloître Notre-Dame, ou ceux ne trouvant pas utile de transformer la promenade basse qu'ils trouvent peu utilisée et peu appréciée.

Au niveau des abords, la préservation du patrimoine végétal est demandée de façon plus variable. Certains souhaitent conserver l'esthétique parisienne du XIXe siècle, notamment le style paysager du square Jean XXIII tandis que d'autres proposent de laisser les arbres en port libre pour favoriser le développement de la canopée et de la biodiversité. Certains proposent des variations plus marquantes dans le paysage pour revenir à un style médiéval sur le parvis, qui rappelle l'époque de construction de la cathédrale, ou un style plus contemporain vers le square de l'Île de France. Ces propositions s'appuyant sur des aménagements d'espaces verts existants (cf. Carnet du cycle 2 en annexe, partie 5).

3.3.5 ESTHETIQUE ET PATRIMOINE



Une demande préminente des Parisiens de Paris Centre, des amoureux du patrimoine et de certains visiteurs est de préserver le patrimoine historique, végétal et paysager des abords de Notre-Dame et de ne pas développer une attraction touristique ou commerciale qui ruine le caractère exceptionnel et spirituel du lieu.

Certains demandent la conservation d'éléments emblématiques des abords et de Paris en général : le point zéro des routes de France et le kiosque à musique du square Jean XXIII. Si certains souhaitent ajouter du mobilier pour améliorer les conditions de visite (bancs, tables, fontaine...), ils souhaitent que le style du mobilier « parisien » soit respecté.

Un élément souhaité de manière unanime est la nécessité de créer une cohérence esthétique entre le site et son contexte parisien, mais aussi entre les différents sous espaces du site : l'avant, l'arrière et les liens latéraux. Les participants redoutent un « geste architectural » qui viendrait « dénaturer ce site exceptionnel », à l'image du film Notre-Dame de Valérie Donzelli. Ils souhaitent une esthétique sensible et délicate qui mette en valeur la cathédrale et l'île de la Cité, berceau insulaire de Paris. Ils sont souvent très attachés aux perspectives actuelles sur la cathédrale qu'ils perçoivent comme immuables.

Certains associent la préservation du patrimoine à un meilleur entretien du site et à une sécurisation du site. Ils considèrent que l'entretien est un besoin premier et qu'il n'engage qu'une transformation minimale du site. L'entretien porte sur la propreté des lieux, la gestion des déchets, les monuments patrimoniaux, le patrimoine végétal et le revêtement en stabilisé. Ils souhaitent également que la gestion du site assure la sécurité des abords. Certains participants questionnent le coût de l'opération et souhaitent une dépense raisonnée et frugale du projet d'aménagement, dans le respect de l'essence du lieu.

L'avis des associations :

Ligue pour la Protection des Oiseaux : Prendre en compte la biodiversité de la faune et de la flore au même titre que le patrimoine minéral, accompagner les changements de paysage, protéger les sols vivants, avoir une vision large du corridor écologique de la Seine.

France Nature Environnement / SOS Paris : Apporter de l'ombre végétale et de la biodiversité, ne pas développer une esthétique spécifique au site Notre-Dame, ne pas ajouter de commerces en surface / sous-sol, ne pas construire sur le parvis.

Société historique de la Cité / La Défense de Paris : Demande d'informations complémentaires sur les liens avec les projets précédents et limitrophes au périmètre de l'opération, afin de créer une cohérence au cœur de Paris.

Remarques hors périmètre

La demande de cohérence se relie avec des attentes hors périmètre opérationnel. Afin d'assurer une cohérence de l'ordre de l'esthétique, du paysage et des usages, certains participants souhaitent intégrer notamment la rue Chanoinesse, les ponts et le quai aux fleurs au périmètre de réflexion. Ils proposent par exemple des parcours végétaux et piétons du périmètre des abords jusqu'au square du Vert-Galant en passant par le marché aux Fleurs. De nombreuses interrogations et questions ont également porté sur des projets connexes portés par la Ville de Paris ou ses partenaires : la rénovation du marché aux fleurs, le projet de l'Hôtel-Dieu ou le chantier de reconstruction. Ces

questions vont de pair avec la volonté de créer une unité avec le paysage, les parcours et les usages à l'échelle du quartier et de l'Île de la Cité.

3.3.6 MOBILITE ET FLUX



Les participants souhaitent majoritairement conserver un espace calme, aéré et piéton. Il est déjà très accessible en transport en commun, mais ils souhaiteraient qu'il soit plus adapté pour les piétons et les mobilités douces, tout en assurant un accès pour les véhicules des riverains et des commerçants.

Concernant la piétonisation, les participants plébiscitent la piétonisation des abords, même si les riverains et les commerçants souhaitent conserver un accès aux véhicules privés et livraisons sur la rue du Cloître Notre-Dame et sur le quai de l'Archevêché. La suppression du stationnement sur le quai de l'Archevêché a été plébiscitée par tous afin de laisser la place à un aménagement piéton ou végétal, permettant de recréer un lien entre les deux squares arrières.

Concernant les mobilités douces, certains souhaitent des emplacements et arceaux pour vélos. Cependant, le caractère de promenade et de déambulation piétonne est privilégié une fois sur le parvis. Certains participants souhaitent donc un espace « pied à terre » où les vélos et trottinettes ne puissent pas circuler.

La gestion de la foule et des files d'attente est également fortement demandée, afin de déconcentrer les flux, de laisser plus d'espace de déambulation et d'aération, de donner envie aux Parisiens qui ne souhaitent pas aller aux abords à cause du nombre important de visiteurs. Cette demande est explicitée dans la partie 3.3.1 sur l'accueil et l'information.

L'amélioration de l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux poussettes a été mentionnée. Le parvis devrait être rendu accessible et les trottoirs rue du Cloître Notre-Dame élargis. Des places de stationnement pour les personnes en situation de handicap ont été demandées.

L'accessibilité pose la question du revêtement au sol. Le stabilisé sur le parvis et dans le square de l'Île-de-France n'est pas apprécié de tous, étant donné la poussière qu'il dégage en période de forte affluence touristique. Certains souhaitent fortement le retour de pavés qui rappellent le style « parisien », tandis que d'autres craignent des difficultés de déplacement pour les PMR, vélos et poussettes.

La définition de **nouveaux parcours de découverte** et la mise en valeur de certains espaces méconnus par **une signalétique adaptée** sont explicitées dans les parties 3.3.1.

L'avis des associations :

Paris en Selle : Aux vues du flux de visiteurs et de l'évolution des mobilités, prévoir des stationnements pour les vélos à proximité du site.

Associations des usagers des transports d'Île-de-France : Améliorer la signalétique vers les différentes offres de transport, conserver les accès des transports en commun actuels, assurer la sécurité entre cyclistes et bus.

Association des commerçants du quartier Notre-Dame : Conserver un flux de piéton passant près des commerces, et penser l'accès aux véhicules pour les livraisons et les riverains.

Conseil de quartier de la Seine : Maintenir et respecter le caractère particulier du site, construire une unité et une cohérence des abords, associer le végétal et le minéral.

Remarques hors périmètre :

Des nombreuses demandes ont porté sur l'accessibilité à l'échelle de l'Île. Des participants ainsi que l'association Paris en Selle souhaitent une piste cyclable sécurisée et pérenne sur toute la rue de la Cité, afin de **permettre un transit facilité et sécurisé pour les mobilités douces** entre le nord et le sud de Paris et afin **d'apaiser les nuisances sonores** qui sont peu appréciées (comme décrit dans le diagnostic en partie 3.2). Un équilibre devrait donc être trouvé entre les différents usages et flux : véhicules, bus, vélo...

3.3.7 LIEN A LA SEINE



Si elle est peu visible et accessible depuis les abords de la cathédrale, la Seine est paradoxalement l'un des éléments les plus appréciés par les visiteurs, car son paysage majestueux « encadre » Notre-Dame. Pour repenser le lien à la Seine sur le site, les participants ont émis des contributions au niveau des abords et de l'Île, en s'inspirant d'aménagements de fleuves existants (cf. Carnet du cycle 2).

Pour mettre en valeur la Seine, plusieurs participants ont imaginé des parcours de promenade végétalisée. Parmi ces parcours, plusieurs propositions sont développées dans la partie 3.3.4. Pour dégager des vues depuis le parvis et la promenade Maurice Carême haute, il a été par exemple proposé de créer de nouveaux « points d'observation de la Seine », par une mise en valeur artistique et paysagère.

Rendre la Seine plus accessible depuis les abords a fait débat. Les participants souhaitant faciliter l'accès à la Seine ont proposé de créer un accès depuis le parking souterrain / le parvis depuis la promenade Maurice Carême, ou depuis le square de l'Île-de-France, ou bien depuis la promenade haute / le square Jean XXIII vers la Seine. Pour cette dernière proposition, l'idée d'une descente végétalisée et progressive vers l'eau a été imaginée.

Concernant la promenade Maurice Carême basse, certains riverains ne souhaitent pas la transformer, parce qu'ils ne l'utilisent pas, considérant qu'elle n'offre pas de cadre paysager appréciable selon eux. Ils craignent qu'un accès direct à la Seine, depuis le parking souterrain notamment, développe une sur-animation du site et favorise des nuisances sonores et des fréquentations nocturnes répétées. Ils souhaitent conserver le caractère d'une promenade épurée et calme, plutôt qu'une programmation dense avec beaucoup d'activités, comme sur les quais de la rive droite. Les rares propositions émises pour transformer la promenade basse Maurice Carême consistent à végétaliser le mur de soutènement ou à la rendre accessible aux personnes à mobilités réduite. Certains Parisiens ont souhaité une programmation plus dense en ouvrant un accès à la Seine depuis le parking souterrain ou depuis le parvis en surface, à l'image de l'accès de la place de la Bastille jusqu'au bassin de l' Arsenal et en proposant de nouveaux usages dédiés à la découverte de la Seine, au repos, à la promenade piétonne ou fluviale, à la rencontre, à la restauration ou au sport.

Concernant le square de l'Île-de-France, le point de vue vers la Seine est considéré comme mémorable pour ceux qui le connaissent, tandis que les grilles du square ne sont pas avenantes pour

ceux qui n'osent pas passer le pas de l'entrée. La majorité des participants souhaite conserver le point de vue. Certains aimeraient qu'il reste secret tandis que d'autres imaginent mettre en valeur et faire connaître le square et son point de vue. Une majorité de participants souhaite renforcer la vue vers la Seine depuis le quai de l'Archevêché en supprimant les grilles ou les haies pour laisser passer la vue. Les arbres du square sont pour autant très appréciés, les participants souhaitent les conserver. Concernant l'accès à la Seine, certains Parisiens connaissant le lieu sont frustrés de ne pouvoir accéder au bout de l'île, comme au square du Vert-Galant ou sur l'île Saint-Louis. Ils proposent de créer un accès direct à la Seine depuis le square de l'île-de-France.

Remarques hors périmètre :

Quelques-uns ont proposé de prolonger la promenade Maurice Carême au-delà du pont au Double pour « faire le tour de l'île par le bas ».

3.4 LES ATTENTES EXPRIMÉES PAR PUBLICS

Les attentes exprimées par thématique sont parfois différentes en fonction des publics. Les groupes suivants reprennent les profils-types présentés dans la partie diagnostic 3.1.1. Leurs avis sont à prendre avec précaution, car ces groupes ne forment pas des entités homogènes. Il s'agit de faire état de la majorité des contributions recueillies.

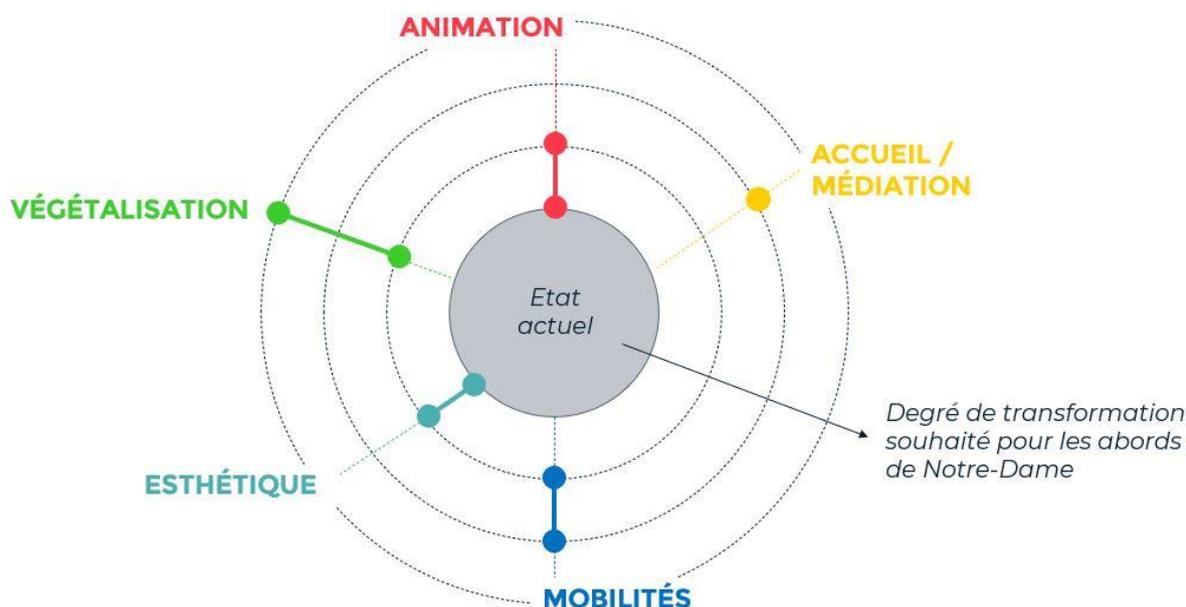
- **Les Parisiens en général** souhaitent peu de transformations nécessaires, car ils ont peu de pratique quotidienne du lieu. Ils ont une attention à ne pas développer le tourisme sur le site.
- **Les amoureux du patrimoine et contributeurs au registre** souhaitent préserver l'essence du lieu, son patrimoine historique et végétal, notamment l'esthétique parisienne souvent associée au XIXe siècle. Ils espèrent une intervention minimaliste et frugale, qui améliore l'entretien, le confort et la sécurité du site, sans développer le tourisme.
- **Les habitants de Paris Centre et de l'île de la Cité** souhaitent assurer le calme, notamment la nuit, et préserver le site d'un développement du tourisme qui remettrait en question son caractère de lieu du quotidien. Ils souhaitent par ailleurs que les accès véhicules privés sur la rue du Cloître Notre-Dame et le quai de l'Archevêché soient maintenus.
- **Les travailleurs de l'île (hors commerçants)** ont été peu entendus pendant la concertation, car ils passent peu de temps aux abords, sauf pour déjeuner ou se déplacer.
- **Les commerçants** souhaitent que le flux touristique dans les rues commerçantes soit assuré, ainsi que de meilleurs commodités d'accueil et un entretien régulier du site. Ils craignent le développement d'enseignes commerciales.
- **Les visiteurs** expriment un besoin de plus de commodités, d'ombre et de points d'eau, de médiation culturelle et d'information pour tous types de visiteurs, ainsi qu'un espace calme de recueillement pour les pratiquants du culte.
- **Les associations** rencontrées à la table-ronde des associations ont souligné le besoin d'améliorer les commodités d'accueil, de maîtriser le budget d'investissement, de ne pas construire en surface ni de commercialiser le site et de trouver une cohérence paysagère au niveau du site, de l'île et du Centre de Paris. Elles ont exprimé des avis divergents concernant la mobilité et la biodiversité. Leurs contributions sont disponibles en annexe (partie 5).

- **Actions de médiation du CAUE – Jeune public :** Pour l'ensemble des ateliers qui ont été menés avec le public scolaire, il en ressort que Notre-Dame est un lieu qui éveille leur imaginaire. Lorsqu'il était demandé aux élèves d'imaginer le futur des abords de la cathédrale, de nombreuses idées originales ont été proposées pour créer des **espaces de loisirs, de détente, de sport et de divertissement culturel**. Leurs contributions détaillées sont disponibles dans le Carnet des actions de sensibilisation et de médiation du CAUE, en annexe (partie 5).

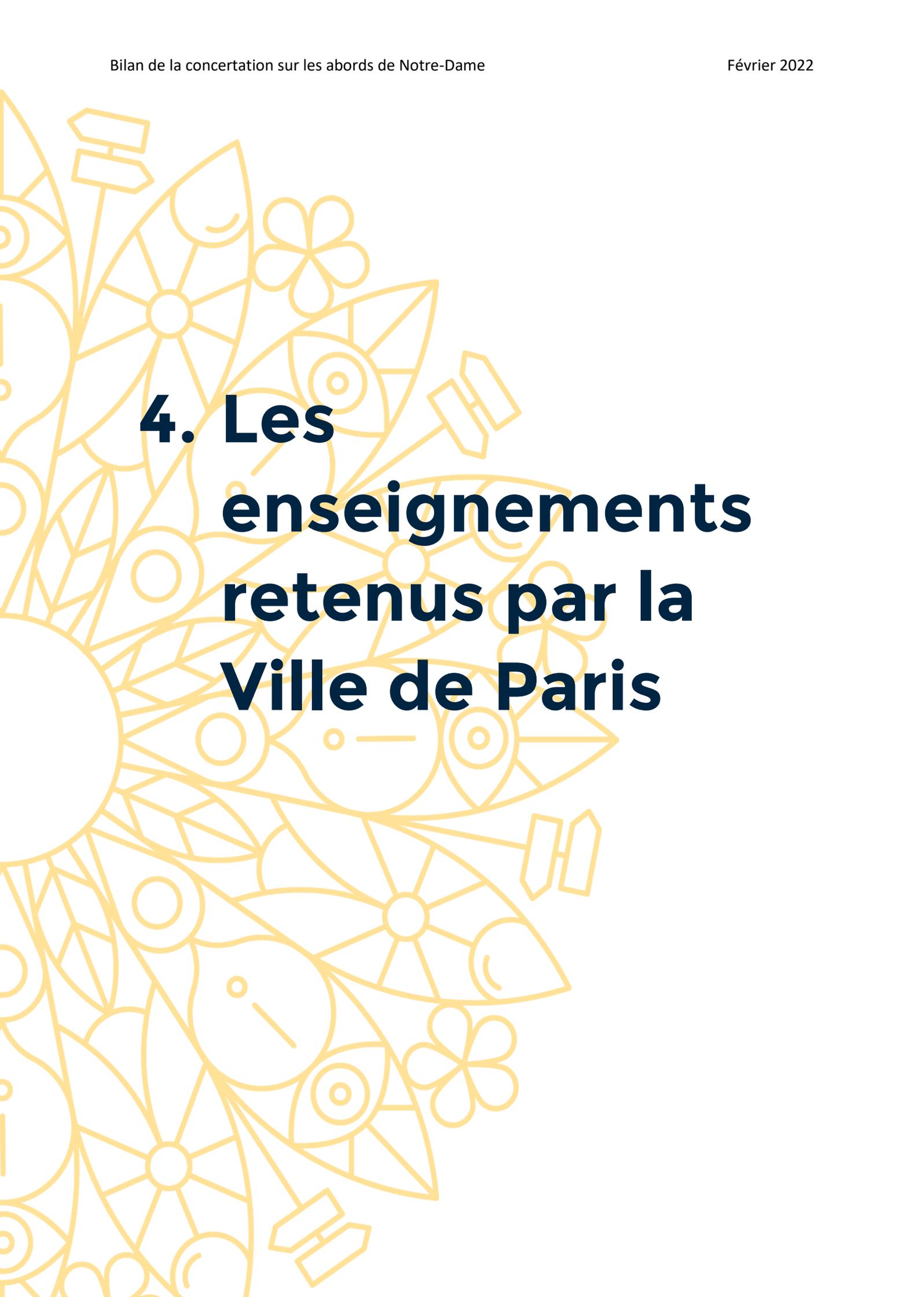
3.5 LA SYNTHÈSE DES ATTENTES

L'analyse des attentes exprimées lors des deux cycles (partie 3.3) a mis en évidence la nécessité d'un aménagement respectueux des particularités du site. Les objectifs du projet sont partagés par une grande majorité de participants, mais certains interrogent leurs conditions de mise en œuvre.

En résumé, le schéma ci-dessous vise à retranscrire le degré d'intervention souhaité par les participants à la concertation sur cinq grandes thématiques, en prenant comme base de référence l'état du site avant l'incendie de la cathédrale. La longueur entre les deux points permet de visualiser en un coup d'œil la portée ou l'absence de débats contradictoires sur chacun des sujets. Par exemple, la végétalisation a été le sujet le plus débattu lors de la concertation. À l'inverse, la nécessité d'améliorer l'accueil et la médiation a fait l'unanimité et n'a pas soulevé de divergences marquantes.



Les enseignements pris en compte par la Ville de Paris sont détaillés thème par thème en partie 4.2.



4. Les enseignements retenus par la Ville de Paris

4.1. SUR LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les éléments développés dans la partie 2 montrent que la concertation sur les abords de Notre-Dame a permis de remplir ses obligations réglementaires, dont les modalités ont été fixées par l'arrêté 2021 SG 1 (partie 2.1), et de répondre aux objectifs poursuivis (partie 2.2.1).

L'éventail des moyens d'information et de communication mis en œuvre (digital, presse locale et nationale, audio/vidéo, exposition, affichage) a permis de toucher un large public. La diffusion des études et des capsules audios a permis rendre accessibles les connaissances sur le sujet. L'analyse des retombées presse par la direction de la communication de la Ville de Paris montre cependant un pic tardif intervenu fin septembre, lors de l'annonce des candidats retenus dans le cadre du dialogue compétitif.

Les actions de concertation réalisées, réparties en deux cycles thématiques, ont mis en avant l'intérêt du grand public comme en témoignent les attentes synthétisées dans ce bilan. Toutefois, certaines limites d'analyse sont à souligner. En nombre, la participation a été plus forte lors des temps d'échanges sur site et d'enquêtes sur le terrain qui ont permis d'élargir la cible de la concertation (Parisiens, Franciliens, visiteurs français et internationaux) ; bien que ces personnes aient une connaissance du sujet parfois limitée et qu'elles n'aient pas pu échanger avec les publics riverains et Parisiens présents aux autres modalités de concertation. Les ateliers et les marches, qui ont réunis un faible nombre de participants, majoritairement riverains ou des personnes intéressées par le sujet, leur ont permis de confronter leurs avis. Ces modalités ont donc donné lieu à des échanges constructifs et plus approfondis. Il faut noter que la fermeture partielle du site Notre-Dame en raison du chantier de reconstruction, ainsi que la période de crise sanitaire ont pu constituer des freins à la participation.

4.2. SUR LES AMBITIONS DU PROJET

Les nombreux avis exprimés ont permis de compléter et d'affiner le diagnostic général (partie 3.2), sur les publics pratiquant le site, leurs perceptions ainsi que sur les ambiances ressenties, en vue d'une communication aux équipes de concepteurs.

L'analyse des attentes exprimées lors des deux cycles (partie 3.3) permet de tirer les enseignements suivants :

1° AMELIORER L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET LA MEDIATION

Le manque d'information, de services et commodités, et d'une médiation culturelle aux abords de Notre-Dame a été unanimement identifié par les participants tout au long de la concertation.

L'amélioration des conditions d'accueil et de visite du site sera étudiée par les candidats au dialogue compétitif. Cette réflexion s'appuiera sur la valorisation du volume libéré par le parking souterrain existant, ainsi que sur la création de parcours, de jalonnement, pour accompagner et informer le



visiteur, et l'inciter à découvrir librement la cathédrale et sa façade mais aussi les aspects et les lieux aujourd'hui méconnus qui font toute la richesse des abords de Notre-Dame.

2° TROUVER UN EQUILIBRE ENTRE MONUMENTALITÉ ET PLACE PARISIENNE DU QUOTIDIEN

Visiteurs parisiens, français internationaux, travailleurs, riverains et commerçants, se croisent et se côtoient sur les abords de Notre-Dame. Beaucoup valorisent une ambiance apaisée pour pouvoir apprécier ce cadre exceptionnel.

Les candidats devront trouver dans leur projet un équilibre dans les usages et espaces proposés pour permettre l'accueil de tous. Le site a le potentiel pour accueillir à la fois un public de visiteurs et un public plus familial : il s'agit de concevoir une complémentarité d'espaces plus calmes ou plus vivants, entre l'avant et l'arrière de la Cathédrale, tout au long de la journée, des saisons, de l'année.

3° ADAPTER LE SITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le public s'est montré très sensible à l'enjeu majeur de l'adaptation des abords de Notre-Dame au changement climatique et favorable au développement de la végétalisation sur le site, dans des proportions et typologies qui ont néanmoins fait débat.

Les projets développés par les candidats au dialogue compétitif veilleront à renforcer la qualité environnementale du site, en cohérence avec les usages et la monumentalité des abords de la cathédrale : lutter contre les îlots de chaleur urbains, offrir des espaces rafraîchis, plus propices à l'attente et à la contemplation.

4° PRESERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE, VEGETAL ET PAYSAGER

L'esthétique des abords de Notre-Dame a mobilisé nombre de participants : ces derniers sont attachés aux éléments qui composent le patrimoine historique et paysager des abords, et au maintien d'une cohérence paysagère du site. Le projet devra veiller à conserver l'esprit des lieux, et à intervenir avec minutie et délicatesse, sans le dénaturer.

Les abords de la cathédrale sont inscrits dans le grand paysage de la Seine : les candidats au dialogue compétitif travailleront à l'ouverture de vues vers le fleuve, dans le respect de l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

5° FACILITER L'ACCESSIBILITE ET LES FLUX

Le public a souligné le besoin de diminuer les nuisances aux abords du site Notre-Dame et de l'adapter aux mobilités douces et piétonnes, en l'inscrivant dans une réflexion à une échelle plus large.

Le projet devra permettre une bonne cohabitation des usages et dessertes nécessaires à la vie du site (commerçants, riverains), tout en favorisant une diminution des nuisances et un apaisement de la circulation au profit des modes doux. La réflexion menée sur l'accueil des visiteurs devra être accompagnée par le développement d'une meilleure gestion des flux et files d'attente, qui peuvent dégrader l'expérience du site, et d'une accessibilité facilitée de tous.

6° ASSOCIER LES CITOYENS TOUT AU LONG DU PROJET



La majorité des participants souhaite être informée et associée aux prochaines étapes du projet.

La Ville de Paris affirme sa volonté de poursuivre l'information et le dialogue avec les publics, notamment lors des grandes étapes du projet.

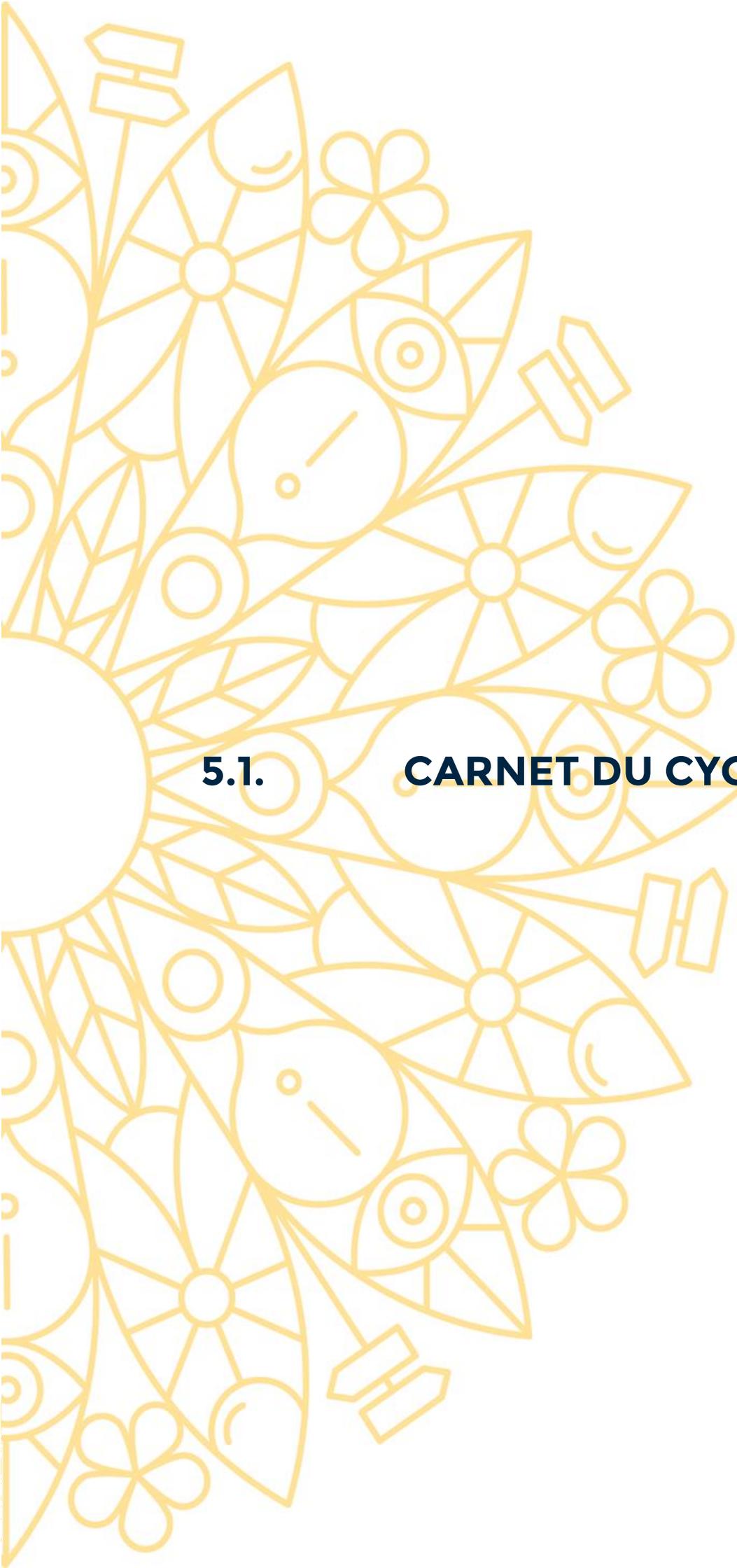




5. Annexes

5.1.	CARNET DU CYCLE 1.....	37
5.2.	CARNET DU CYCLE 2.....	62
5.3.	PANNEAUX D'EXPOSITION.....	87
5.4.	DEPLIANTS-PROGRAMMES DE CHAQUE CYCLE.....	92
5.5.	COMPTE-RENDU DE LA TABLE-RONDE DES ASSOCIATIONS.....	97
5.6.	CARNET DES ACTIONS DE MEDIATION DU CAUE.....	133





5.1.

CARNET DU CYCLE 1

01

.....
juin - août
2021

Carnet des abords de Notre- Dame

CONCERTATION

.....

CYCLE 1 | USAGES ET EXPÉRIENCES



VILLE DE
PARIS

SOMMAIRE

.....

PARTIE 1

Introduction

p.3

- Cadre de la concertation
- Objectifs du cycle et profils des participants
- Actions du cycle 1
- Méthode d'analyse

PARTIE 2

Usages actuels..... p.8

- Usages par publics
- Usages par espaces

PARTIE 3

Attentes futures.....p.12

- Trouver l'équilibre entre une ambiance calme et animée
- Renforcer la végétation
- Faciliter l'accessibilité et les flux
- Améliorer l'accueil, l'information et la médiation
- Repenser les parcours et le lien à la Seine
- Au-delà des abords, agir sur le commerce

PARTIE 4

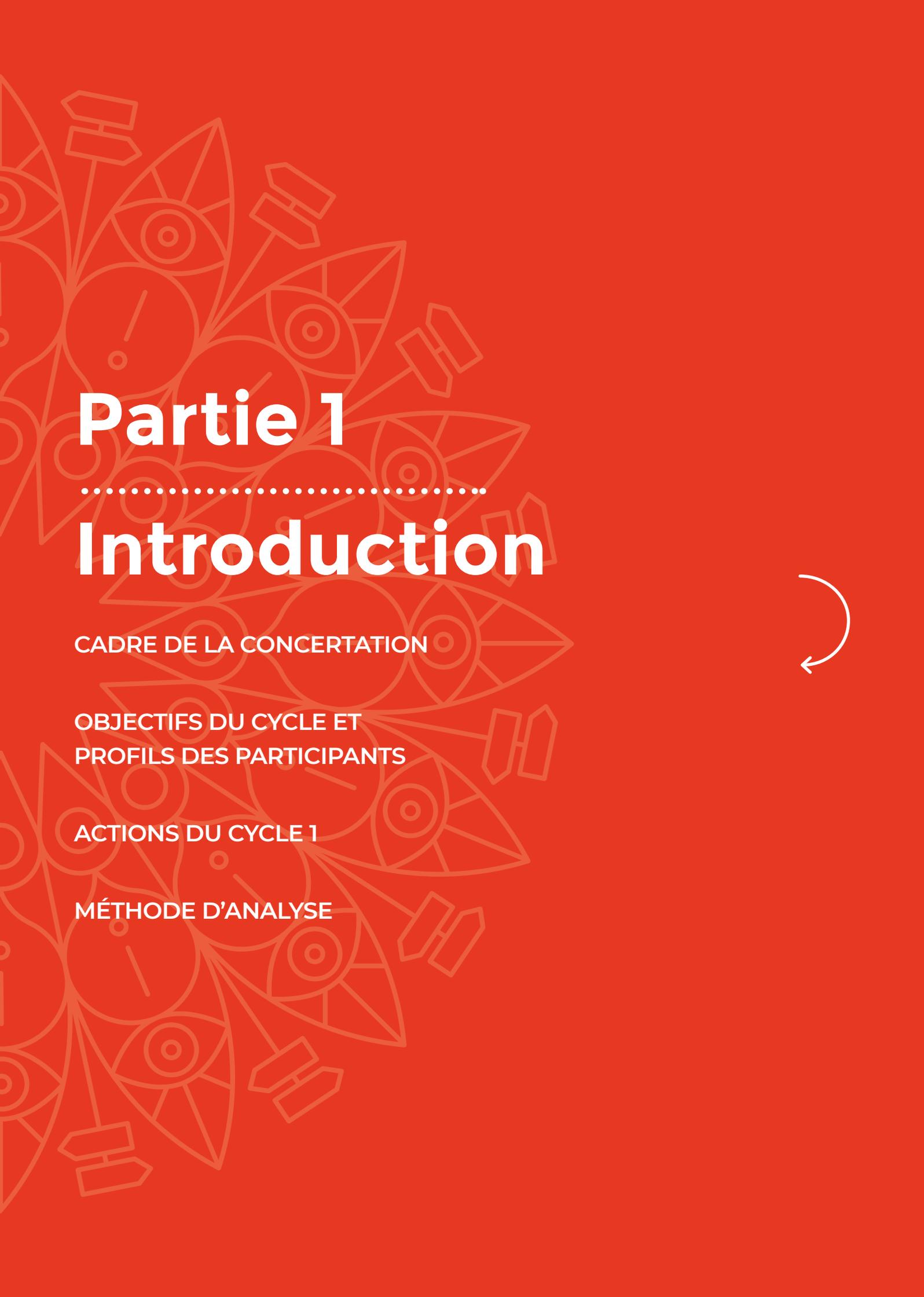
Conclusionp.19

- Synthèse cartographique
- Les abords de Notre-Dame rêvés
- Cycle 2 Paysage et résilience



Photo réalisée le 13 juillet 2021 lors d'un temps d'échange sur le parvis de Notre-Dame

Partie 1

The background is a solid orange color with a faint, repeating pattern of stylized leaves and icons. The leaves are outlined in a lighter shade of orange, and the icons include a microscope, a leaf, and a gear. A white dotted line is positioned below the 'Partie 1' header.

Introduction

CADRE DE LA CONCERTATION

OBJECTIFS DU CYCLE ET
PROFILS DES PARTICIPANTS

ACTIONS DU CYCLE 1

MÉTHODE D'ANALYSE





Cadre de la concertation

L'aménagement des abords de Notre-Dame fait l'objet d'une concertation publique répartie en deux cycles de juin à novembre 2021. Ce carnet synthétise les actions mises en place et les principaux enseignements du premier cycle de concertation qui vise à comprendre les expériences actuelles et imaginer des usages futurs pour les Parisiens et les visiteurs aux abords de Notre-Dame. Ce carnet sera reversé aux équipes candidates à la consultation internationale de concepteurs lancée par la Ville de Paris, en partenariat avec l'Etablissement Public chargé de la conservation et de la Restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EPRNDP) et le Diocèse de Paris. La consultation internationale aboutira à la désignation d'un projet lauréat en 2022.

Quelles ambitions ?

Le périmètre du projet s'étend de la rue de la Cité au quai de l'Archevêché. Il comprend le parvis, le parking souterrain et le musée de la crypte archéologique, ainsi que les deux squares situés à l'arrière de la cathédrale. Plusieurs enjeux émergent aux abords de Notre-Dame :

- **Un patrimoine historique, paysager et environnemental exceptionnel ;**
- **Une forte fréquentation du site par les touristes et visiteurs** manquant de services d'accueil et de commodités ;
- **Un site peu fréquenté et faiblement approprié par les Parisiens ;**
- **Un univers minéral** propice à la formation d'îlots de chaleur ;
- **Un manque de visibilité entre la Seine et les espaces verts** de l'île.

Quatre objectifs ont été votés par le Conseil de Paris (arrêté n° 2021 SG 20) pour participer à la renaissance de ce site :

- **Préserver et révéler** la richesse historique, patrimoniale et paysagère du site ;
- **Diversifier** les usages, dans le temps et dans l'espace ;
- **Offrir** des parcours fluides, agréables et sécurisés pour toutes et tous (riverains, parisiens, travailleurs, pratiquants du culte, visiteurs français et internationaux...) ;
- **Renforcer** la qualité environnementale du site.

Pourquoi une concertation ?

La Ville de Paris a souhaité engager une concertation large et ambitieuse, excédant le cadre réglementaire prescrit par le Code de l'Urbanisme pour l'aménagement de ce site emblématique. La concertation a pour objectif de :

- **Associer** les Parisiens et les visiteurs à la réflexion sur le devenir des abords de Notre-Dame, afin de nourrir les propositions des candidats au dialogue compétitif ;
- **Informer** les habitants sur la réalisation d'un projet d'aménagement futur des abords de Notre-Dame ;
- **Apporter** une connaissance qualitative des abords de Notre-Dame, qui sont souvent restés peu étudiés par rapport à la cathédrale elle-même.

Une démarche en deux cycles

Deux cycles thématiques sont organisés afin de nourrir le travail des équipes candidates participant au dialogue compétitif, en amont de la définition du projet.



Cycle 1 | Été
USAGES &
EXPÉRIENCES



Cycle 2 | Automne
PAYSAGE &
RÉSILIENCE



Objectifs du cycle et profils des participants

Les objectifs du cycle 1

L'objectif du cycle «Usages et expériences» était de comprendre les usages actuels et d'imaginer des usages futurs pour les Parisiens et les visiteurs aux abords de Notre-Dame. Ils ont été questionnés sur leur expérience émotionnelle, leur pratique actuelle et leurs besoins futurs afin d'assurer une bonne prise en compte de ces besoins dans le projet.

Le cycle 1 a cherché à comprendre :

- Pourquoi vient-on à Notre-Dame ? Quels sont les lieux d'attachement autour de la cathédrale ?
- Qu'y fait-on ? Que souhaiterait-on y faire demain ?
- Quelles pistes pour améliorer l'accueil et l'expérience des Parisiens et des visiteurs français et internationaux ?
- Comment mieux connecter et rendre visibles les liens entre les différents endroits aux abords de Notre-Dame, dont certains sont peu connus et fréquentés ?

11 actions de concertation ont ainsi été déployées afin d'interroger un public diversifié composé de 318 personnes.

Profil des participants

Le premier cycle a permis de concerter un public diversifié en termes de lieu de résidence, d'âge et de sexe. Les données chiffrées ci-après n'intègrent pas les participants à la réunion publique (donnée non renseignée).



318
PERSONNES

ayant participé au total (dont des personnes venues à plusieurs actions)



11
ACTIONS

réparties tout le long du cycle de concertation

De manière générale, les lieux de résidence des participants étaient pluriels :



17% habitent Paris Centre



24% habitent Paris (hors Paris Centre)



17% habitent l'Ile-de-France (hors Paris)



25% habitent la France (hors Ile-de-France)

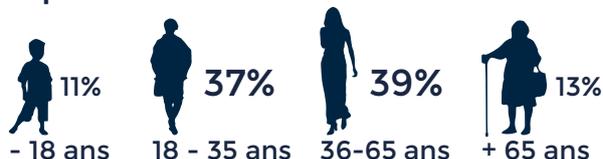


17% habitent à l'étranger

Cependant des disparités de profils étaient observables en fonction des types d'actions. Les participants à la réunion publique, aux marches, à l'atelier et au registre étaient principalement des habitants de Paris Centre et de l'Ile de la Cité. Le Conseil de quartier Seine, l'association Aux 4 coins du 4 et l'association des commerçants de l'Ile de la Cité étaient présentes à plusieurs sessions de ces actions.

A l'inverse, les temps d'enquête hors site ont permis de questionner des Parisiens d'autres arrondissements, des Franciliens et des Français en visite, tandis que les temps d'échange sur site ont été l'occasion de prendre l'avis des visiteurs français et internationaux.

De manière générale, les participants étaient répartis entre 18 et 65 ans :



Les participants à la réunion publique, aux marches, à l'atelier et au registre avaient majoritairement plus de 36 ans, tandis que les temps hors site et sur site ont permis d'interroger un public plus jeune.

Il y a une répartition équitable entre hommes et femmes. Le pourcentage précédent n'inclut pas les temps d'échanges sur site pour lesquelles la donnée n'est pas renseignée.



52%



48%



Actions du cycle 1



Réunion publique Concertation Abords de Notre-Dame

Mardi 8 Juin 2021

8 JUIN 2021

📍 En ligne

👤 63 personnes

Réunion publique

Les ambitions du projet et de la concertation ont été présentées afin d'inaugurer la concertation et d'échanger entre élus et habitants.



TOUT LE LONG DU CYCLE

📍 En ligne

👤 31 contributions

Registre

Toute personne a pu émettre une contribution en ligne sur le site idee.paris.fr



10, 12 ET 15 JUIN 2021

📍 Paris

👤 108 personnes

Enquêtes hors site

Les Parisiens et visiteurs ont été questionnés à Saint-Michel, Montmartre et sur les rives de Seine pour avoir leur avis sur les abords.



13, 17 ET 19 JUILLET 2021

📍 Abords de Notre-Dame

👤 80 personnes

Échanges sur site

Des panneaux d'exposition ont servi de support pour interroger les visiteurs et les passants sur le site.



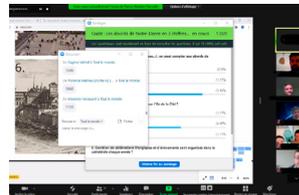
19 ET 23 JUIN 2021

📍 Abords de Notre-Dame

👤 25 personnes

Marches exploratoires

Deux marches autour de Notre-Dame ont permis de questionner les usages actuels et les projections futures.



30 JUIN 2021

📍 En ligne

👤 11 personnes

Atelier

Deux groupes de travail ont approfondi les enjeux lors d'un atelier participatif en ligne.

Denis Bertrand,
sémioticien

Gilles Drouin,
prêtre-chanoine à
Notre-Dame de Paris

Sylvie Sagnes,
chargée de recherche
au **CNRS**

**Alice Escobar et
Quentin,** professeure
et élève de l'école
Saint-Louis en l'Isle
(ateliers du **CAUE**)



4 CAPSULES AUDIO

d'experts,
chercheurs,
enfants...
Leurs points de vue
sont à écouter sur
idee.paris

Partenaires du projet

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris** a réalisé des actions de médiation et de sensibilisation du jeune public. Plus d'informations en annexe et sur le site internet caue75.fr

Le **Chantier scientifique Notre-Dame du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)** a réalisé un questionnaire sur les expériences et les perceptions autour et au sein de Notre-Dame. Plus d'informations sur cnrs.fr





Méthode d'analyse

Méthodes d'analyse

L'analyse des contributions a été essentiellement qualitative. En effet, les enquêtes hors site sont la seule donnée qui ait pu être analysée plus quantitativement, puisque les personnes rencontrées dans l'espace public étaient amenées à répondre à un questionnaire. Pour les temps sur site, les marches, l'atelier et le registre, les contributions étaient analysées de manière à faire ressortir les grandes tendances.

Les questions posées pendant les différentes actions de concertation étaient issues des objectifs de la concertation et du cycle. Elles étaient posées dans l'optique de compléter qualitativement les études déjà réalisées et de nourrir le cahier des charges du dialogue compétitif.

Les thématiques d'analyse n'étaient cependant pas prédéfinies. Elles ont émergé au fur et à mesure de la concertation, selon les sujets qui émergeaient le plus. La comparaison des données a été effectuée à partir des compte-rendus des différentes actions réalisées.

L'analyse s'est cantonnée aux modalités spécifiques à la concertation. Elle n'a pas compté les contributions collectées par le CAUE et le Chantier scientifique du CNRS, disponibles en annexe, qui seront elles aussi versées aux candidats au dialogue compétitif.

Limites d'analyse

Cependant, il est important de garder en mémoire la période particulière dans laquelle ce cycle de concertation s'est tenu.

D'une part, la pandémie mondiale du Covid-19 a limité le nombre de visiteurs, notamment internationaux, aux abords de la cathédrale. Ils ont donc moins été interrogés. «L'effet de foule» qui existe habituellement sur le parvis n'était pas non plus notable.

Cela était également dû à l'emprise de la zone chantier qui empiète sur une partie du parvis, mais aussi sur le square Jean XXIII, le long de la Seine et de la rue du Cloître Notre-Dame. Les participants étaient donc parfois incapables de décrire leurs usages actuels dans les lieux fermés au public, ou avaient des difficultés à se projeter, car ne pouvant pas observer l'actuel. Les fidèles étaient difficilement abordables de part la fermeture de la cathédrale. Certains participants qui étaient déjà venus ont pu comparer les abords actuels avec les abords d'avant l'incendie.

En termes de public, les 318 personnes interrogées ne sont pas représentatives de la population parisienne, ni française. Les données précédentes décrivent une diversité de profils. Cependant, cela varie en fonction du type d'action. Les marches, atelier et registre ont intéressé principalement les habitants de l'île de la Cité et de Paris Centre car le projet les concerne directement, mais aussi parce qu'ils ont eu plus facilement l'information. L'arrondissement de Paris Centre, le Conseil de quartier Seine et les associations de quartier étaient impliqués dans la diffusion de l'information.

Les temps de marches et d'atelier sont des moments où les participants peuvent se confronter à d'autres avis et où les discussions sont généralement plus développées. Les riverains ont donc eu un temps d'échange plus important lors de ces actions, tandis que les visiteurs franciliens, français et internationaux se sont exprimés individuellement sans pouvoir échanger avec d'autres publics.

Partie 2



Usages actuels

USAGES PAR PUBLICS

USAGES PAR ESPACES





Usages par publics

Perceptions actuelles des abords par public

Les différentes actions de concertation ont permis de collecter les avis et les perceptions de différents publics. Les profils type suivants permettent de décrire les différentes perceptions de Parisiens, visiteurs et travailleurs sur les abords de la cathédrale. Des nuances peuvent être apportées dans la pratique individuelle de chacun.

Différents profils de Parisiens peuvent être établis. Une majorité de Parisiens interrogés aperçoit la cathédrale de loin. Elle fait partie de leur trajet quotidien ou ponctuel. Certains passent à côté sans s'y arrêter. D'autres s'arrêtent pour l'observer, sans pour autant s'approcher. Cette catégorie ne va pas sur le parvis qu'ils trouvent « surpeuplé ou exclusivement touristique ». Ils visitent les abords avec des proches dans le cadre d'un tour plus large de Paris, une fois de temps en temps, quand l'occasion se présente.

Parmi les Parisiens, les amoureux du patrimoine aiment se balader régulièrement dans Paris. Les abords de la cathédrale s'inscrivent dans le parcours initiatique. Ils prennent le temps de faire le tour et connaissent les espaces cachés tels que la Crypte archéologique ou le Mémorial des martyrs de la déportation.

A l'échelle plus locale, pour les habitants de Paris Centre (1-4^e arrondissement) et de l'Île de la Cité, les abords font partie de leur quotidien. Ils ont l'habitude de s'y balader ou de passer à côté. Pour les riverains de l'Île, la cathédrale fait office « d'église du village ». Ils ont l'habitude de se fondre dans la foule du parvis qui ne leur fait pas peur. Ils ont la particularité de plus silloner le parvis, la rue du cloître Notre-Dame et d'emmener leurs enfants en bas-âge au square Jean XXIII (avant l'incendie). Pourtant si proche, ils connaissent moins le square de l'Île-de-France qu'ils associent au Mémorial et à un espace public plus excentré.

Les travailleurs de l'Île côtoient quotidiennement les abords. Pour certains, ils ont l'habitude d'aller à la boulangerie rue d'Arcole, rare commerce de bouche à visée non-touristique sur l'Île. Ils déjeunent sur le pouce, dans les restaurants aux alentours (Saint-Michel, Rivoli) ou dans leurs propres locaux. Occupants de l'Île la journée, ils n'y investissent que très peu de temps libre.

Certains visiteurs, principalement internationaux, viennent dans le cadre de tours organisés. Ils ne passent que très peu de temps sur site mais sont émerveillés par la cathédrale.

D'autres visiteurs passent plus de temps sur site et font le tour de la cathédrale. Ils arrivent à pied ou en RER C depuis Saint-Michel, passent le Petit Pont et démarrent leur visite par le parvis. Ils cherchent à découvrir l'histoire du lieu.

Les fidèles viennent pour la dimension religieuse du lieu. Ils viennent principalement en pèlerinage ou pour prier dans la cathédrale.

Les abords de Notre-Dame sont fréquentés par des Parisiens de Paris Centre et d'autres arrondissements, des travailleurs de l'Île, des visiteurs français et internationaux et pratiquants du culte.

Les abords sont généralement perçus comme un lieu «magnifique, beau, historique» par tous les publics. Cet espace reste exceptionnel pour la majorité des participants. Il n'est pas un espace du quotidien, hormis pour les riverains et les travailleurs. Il présente l'ambivalence d'être repoussoir pour de nombreux Parisiens qui le perçoivent comme touristique.

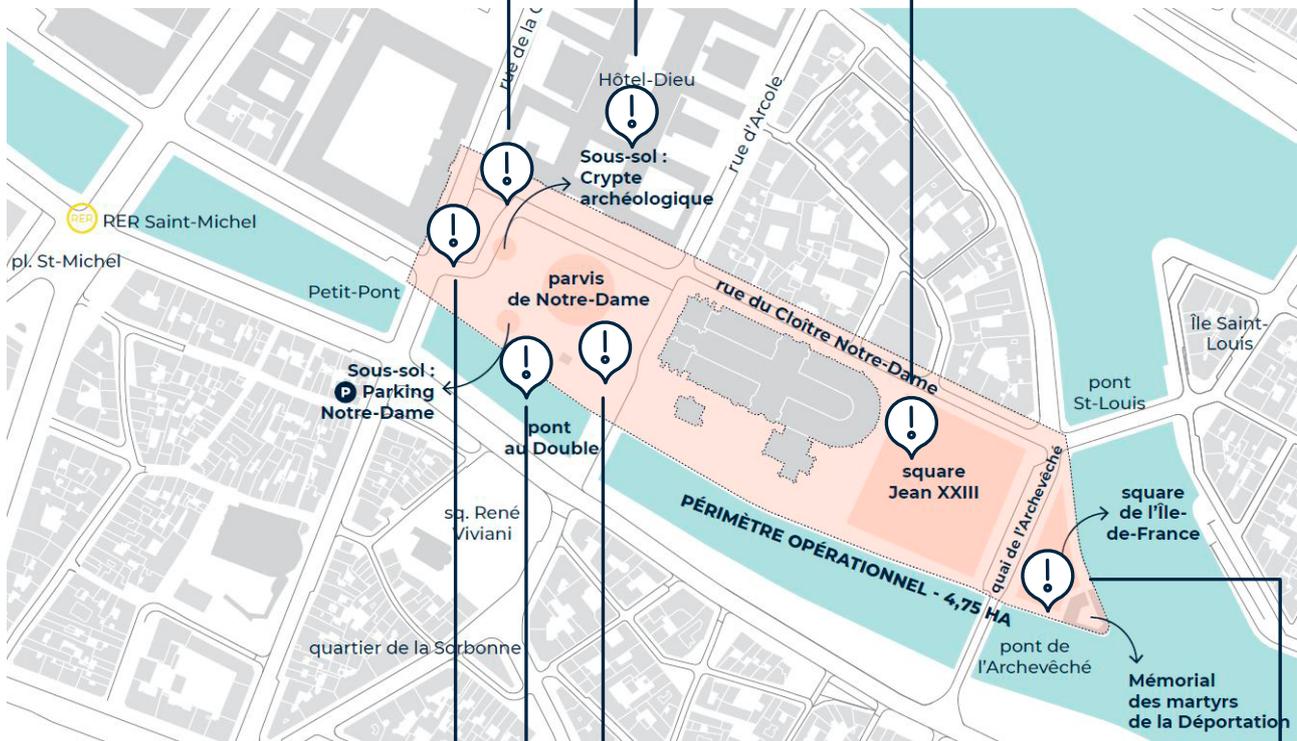


Usages par espaces

La **Crypte archéologique** est connue des riverains et des amoureux du patrimoine qui cherchent à découvrir l'origine de Paris, mais elle est invisible des Parisiens et de la majorité des visiteurs.

Le **rue du Cloître Notre-Dame** est d'autant plus en retrait depuis le chantier de reconstruction. Elle fait le lien avec l'arrière mais son utilisation est biaisée en ce moment.

Le **square Jean XXIII** était un espace de repos pour les visiteurs et les riverains. Ils cohabitaient parfois, les soirées, jours de week-end ou les mercredis quand les enfants étaient en pause. Le matin, certains riverains l'utilisaient avant que les visiteurs n'arrivent. C'était aussi un espace d'animation ponctuel par des concerts autour du kiosque central et un lieu d'admiration du chevet de la cathédrale.



Carte du périmètre opérationnel du projet

La **rue de la Cité** est un espace de trafic intense : voitures, moto, vélo, piétons... C'est un espace de transit bruyant.

Le **parvis** est principalement occupé par des visiteurs qui s'assoient sur les bancs et admirent la façade. En temps normal, des files de personnes patientent à l'extérieur.

La **promenade Maurice Carême** est perçue de manière ambivalente par les riverains. Endroit «repoussoir, coupe-gorge, à éviter», elle donne sur le RER et n'est pas appréciée par certains, tandis que d'autres aiment ce bord de Seine tout autant que les quais opposés. Les visiteurs n'ont pas d'avis dessus étant donné la fermeture de son accès.

Le **square de l'Île-de-France** est plus en retrait. Moins connu des Parisiens, des visiteurs et des riverains, il est occupé par les curieux qui osent passer les grilles ou par les connaisseurs qui viennent visiter le Mémorial. Les étudiants de l'école nationale de la magistrature y déjeunent comme quelques autres travailleurs. Espace calme et de recueillement, ce square est perçu différemment du square Jean XXIII.

Des usages par espaces

Les abords de la cathédrale sont des lieux où l'on vient principalement admirer la cathédrale (sa façade et son cœur de manière distincte) et se balader. C'est également un espace de transit entre les deux rives. La description suivante témoigne des usages altérés par le chantier de reconstruction.

Les points ci-contre reprennent une synthèse globale des échanges, mais une nuance peut y être apportée en fonction des publics. Par exemple, comme dit précédemment, les riverains sont habitués à la foule, tandis que les autres Parisiens l'évitent. D'autre part, certains apprécient le calme des abords, tandis que d'autres sont dérangés par les nuisances sonores.

« Les abords de Notre-Dame en trois mots »
Nuage des mots les plus cités par les participants
aux temps d'enquêtes hors site
(108 participants sur 318).

Le plus apprécié

- **L'aspect esthétique** : la beauté des lieux, le décor, l'architecture, les vues dégagées, la Seine, les lumières...
- **L'atmosphère** : calme, apaisante, tranquille, historique...
- **Le patrimoine et l'histoire** de la cathédrale et des abords

En second lieu arrivent les espaces verts à l'arrière de la cathédrale, l'aspect piéton de certaines parties (le parvis et les quais de Seine) et le peu de monde aux abords en période de pandémie.

Le moins apprécié

- **La foule présente sur le parvis** : la queue, l'aspect touristique du lieu...
- **La circulation** : les nuisances sonores, les voitures rue de la Cité, le stationnement sauvage...
- **La chaleur et la minéralité du parvis** : la dalle, la lumière, le manque de végétation, l'aspect suffoquant et impersonnel, le manque d'aération...
- **Le manque de commodités** : bancs, sanitaires, points d'eau...

En second lieu ont été cités le manque d'information sur le site, l'ambiance inhospitable (le manque de vie de quartier et de lieux de convivialité, grands bâtiments administratifs, saleté, insécurité...) et des commerces onéreux et touristiques.



Partie 3



Attentes futures

TROUVER L'ÉQUILIBRE
ENTRE UNE AMBIANCE
CALME ET ANIMÉE

RENFORCER LA VÉGÉTATION
FACILITER L'ACCESSIBILITÉ
ET LES FLUX

AMÉLIORER L'ACCUEIL,
L'INFORMATION ET LA
MÉDIATION

REPENSER LES PARCOURS
ET LE LIEN À LA SEINE

AU-DELÀ DES ABORDS, AGIR
SUR LE COMMERCE





Trouver l'équilibre entre une ambiance calme et animée

Les constats

La dimension historique, symbolique et spirituelle du lieu rayonne à l'échelle de Paris, de la France et du monde. L'incendie de la cathédrale a prouvé un attachement global au monument qui s'est ressenti lors des échanges de la part des Parisiens et des visiteurs qu'ils y soient venus une ou de multiples fois. Notre-Dame est souvent le premier lieu visité par les étrangers visitant Paris.

Les abords de Notre-Dame sont appréciés pour leur esthétique et leur atmosphère apaisante. Cependant le flux et les nuisances sonores des piétons et des voitures contrastent avec la sérénité recherchée par le public. Les participants observent une **ambiance différente à l'avant et à l'arrière**. Ils apprécient le calme des squares arrières, mais apprécient également les jeux pour enfants et les quelques concerts dans le square Jean XXIII. A l'avant sur le parvis, la foule importante n'est pas appréciée, mais certains apprécient et se remémorent encore de grands événements comme une performance de sons et lumières sur la façade.

Et demain ?

De nombreux participants ont exprimé leur attachement aux abords de Notre-Dame avant l'incendie. Certains ne souhaitent aucune modification, mais plusieurs admettent le besoin de certains changements, en ajoutant principalement de la végétation.

La conservation des abords pré-incendie se relie à la volonté de **préserver le patrimoine, de conserver l'esthétisme «typique Parisien» et de ne pas créer une attraction touristique ou commerciale** qui ruine le caractère exceptionnel et spirituel du lieu. Si certains souhaitent ajouter du mobilier pour améliorer les conditions de visite (bancs, tables, fontaine...), ils souhaitent que les codes parisiens soient respectés. Ils sont souvent très attachés aux perspectives actuelles sur la cathédrale qu'ils perçoivent comme immuables en dépit de leurs évolutions (illustrées par l'étude historique et paysagère disponible sur idee.paris). Ils soulignent le

besoin d'entretien des espaces publics à la hauteur de ce site patrimonial. Ainsi, les participants souhaitent globalement conserver un **espace qui soit calme, agréable, tranquille et ponctuellement animé**. Il faut pouvoir admirer, déambuler, se détendre, découvrir, méditer, se recueillir, prier... Ce caractère est à préserver à l'avant et à l'arrière, avec des distinctions.

A l'avant, certains participants, en particulier les riverains, n'ont pas souhaité ajouter plus d'animations à l'existant et soulignent le besoin de calme et de sécurité le soir. Certains des fidèles interrogés imaginent un espace de prière sur le parvis. Cependant, d'autres ont proposé des animations : concerts, arts de rue, musique calme, mises en scène médiévales, exposition sur le site et l'incendie, visites culturelles et guidées...

A l'arrière, les participants souhaitent garder un espace de détente et de repos, tout en juxtaposant quelques espaces animés : jeux et sports pour enfants et adultes, kiosque à concerts, table de pique-nique, guinguette...

Certains questionnent le coût de l'opération et souhaitent une **dépense raisonnée et frugale** du projet d'aménagement dans le respect de l'essence du lieu.



Boîte à idées

- « On pourrait créer espace sur le parvis dédié à prier et à admirer ».
- « Garder un lieu de recueillement, se poser à l'extérieur sur la pelouse pour faire le calme ».
- « Ajouter une table de ping-pong, des tables d'échec et une guinguette dans les squares ou en bord de Seine ».
- « Plus d'événements culturels pour créer de l'ambiance et donner envie de se rencontrer ».



Renforcer la végétation

Les constats

Une grande majorité des participants constatent un manque de végétation sur le parvis. Les riverains interrogés apprécient les quelques espaces verts du parvis, mais préféreraient enlever les grillages qui les entourent car «ils ne sont pas beaux» ou «font peur». S'agissant du type de végétation, les participants ont des avis contrastés concernant les jardinières en bordure de Seine. Certains apprécient l'aspect « friche », tandis que d'autres préféreraient une végétation « organisé ». L'aspect actuel était fortement impacté par les fermetures successives du parvis qui ont empêché leur entretien.

La chaleur et le besoin d'ombre restent un point ressorti fréquemment par les visiteurs rencontrés sur site et par les riverains. Certains Parisiens ne mentionnent pas la chaleur comme problématique car ils n'ont pas l'habitude d'y aller souvent.

Si de nombreux contributeurs en ligne se prononcent pour ne rien changer et souhaiteraient conserver l'aspect traditionnel et minéral du parvis, ces avis sont minoritaires parmi tous les participants.

Et demain ?

La demande de végétaliser le parvis est relativement unanime mais entre parfois en contradiction avec la volonté de conserver des vues dégagées pour admirer la cathédrale, contenir les flux piétons et assurer la sécurité des lieux. L'emprise du chantier de reconstruction rend également plus difficile la projection.

La forme et le type de végétalisation ne font pas consensus. Certains souhaitent des arbres à hautes tiges, soulignant que cela puisse mettre plus en valeur la monumentalité de l'édifice, tandis que d'autres imaginent une végétation basse qui ménage des perspectives dégagées sur la façade, comme des fleurs (plusieurs fois mentionné) ou des pelouses (quelques fois mentionné).

Par ailleurs, des participants préfèrent des jardins «à la française» avec un dessin clas-

sique parisien, tandis que d'autres apprécient un paysage moins travaillé qui laisse plus de place «à la faune et la flore». La mise en valeur du patrimoine moyenâgeux a également été proposée, soit par un style de jardin du XIIe siècle, soit par un dessin qui reprenne les contours du bâti de l'époque.

Le réaménagement des squares arrières n'a pas fait consensus. Les Parisiens les connaissent peu, sauf pour ceux qui se baladent souvent aux abords. Ce sont principalement les riverains de Paris Centre qui ont émis des suggestions contradictoires.

Certains riverains souhaitent conserver deux squares aux ambiances et usages distincts, tandis que d'autres souhaitent créer un parc unifié (intégrant des sous-espaces différenciés), à la condition qu'une voie d'accès quai de l'Archevêché soit conservée pour les riverains et les transports en commun. La suppression du stationnement sur le quai a été plébiscitée. L'ouverture ou la fermeture du parc par des grilles a été questionnée par les riverains qui ne veulent pas de nuisances le soir, mais apprécient l'ouverture du parc.

La création de parcours végétaux entre le square Jean XXIII et le parvis de long de la Seine, ainsi qu'avec le reste de l'île jusqu'au square Vert-Galant a été proposée.

Boîte à idées

- « Végétaliser les contours du marquage de l'ancienne rue Neuve Notre-Dame ».
- « Notre-Dame des plantes de Gilles Clément pourrait être pris en exemple ».
- « Ajouter des arbres sur le côtés uniquement, pour laisser la vue sur la façade ».
- « Arborer le lien avec la Seine pour mettre en valeur la Cathédrale, comme dans un tableau de Matisse ».
- « Refaire des jardins à la Le Notre ».





Faciliter l'accessibilité et les flux

Les constats

Les abords de Notre-Dame et plus spécifiquement le parvis et la rue de la Cité sont des espaces de flux et de nuisances sonores intenses pour les participants.

La foule et la circulation font partie des points négatifs les plus mentionnés par les participants. Les Parisiens et les visiteurs trouvent qu'il est facile de s'orienter aux abords de la cathédrale. La cathédrale est un point de repère visible de loin quand on se balade ou quand on arrive par le métro Saint-Michel. Cependant, de nombreux visiteurs ne font pas le tour de la cathédrale. Les squares arrière, le Mémorial de la déportation et la Crypte archéologique sont peu connus, surtout en cette période de chantier.

Et demain ?

Les participants souhaitent majoritairement conserver un espace calme et aéré. Ils plébiscitent la piétonnisation des abords, même si les riverains et les commerçants souhaitent conserver un accès aux véhicules réservés sur la rue du Cloître Notre-Dame et sur le quai de l'Archevêché. Pour les riverains, une zone partagée serait à privilégier sur ces deux rues.

La rue de la Cité doit rester un espace de transit entre le nord et le sud de Paris, mais une forte demande revient à apaiser ses nuisances. Un équilibre devrait donc être trouvé entre la conservation d'accès aux véhicules, bus et vélo et la diminution du trafic.

Concernant les mobilités douces, certains souhaitent des emplacements et arceaux pour vélos, ainsi qu'une piste cyclable sécurisée rue de la Cité. Cependant, le caractère de promenade et de déambulation piétonne est privilégiée une fois sur le parvis. Certains participants souhaitent donc un espace « pied à terre » où les vélos et trottinettes ne puissent pas circuler.

La gestion de la foule est également fortement demandée, ce qui rejoint la partie suivante sur l'accueil et l'information. Les files

d'attentes devraient être mieux organisées.

L'amélioration de l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux poussettes a été mentionnée. Le parvis devrait être rendu accessible et les trottoirs rue du Cloître Notre-Dame élargis. Des places de stationnement pour les personnes en situation de handicap ont été demandées.

L'accessibilité pose la question du revêtement au sol. Certains souhaitent fortement le retour de pavés qui rappellent le « style parisien », tandis que d'autres craignent des difficultés de déplacement pour les PMR, vélos et poussettes.

Le sujet des connexions intermodales a été abordé dans une moindre mesure. Les bouches de métro et de RER pourraient être plus visibles de l'extérieur et mieux connectées afin de faciliter les circuits touristiques à l'échelle de Paris et de l'Ile-de-France. Aucune précision n'a été apportée par les Parisiens sur la manière de faire.

Une signalétique pourrait permettre de mieux se repérer à l'arrière de la cathédrale et d'inciter à y aller. Un participant a proposé que des panneaux indiquent les espaces peu connus (Crypte, Mémorial...) et le temps d'accès en minutes.

Boîte à idées

- « Il faut maintenir le Point Zéro du réseau routier français ».
- « Un point de repère pourrait permettre de se donner rendez-vous plus facilement sur le parvis ».
- « Il faut revoir les circulations des touristes pour qu'ils ne passent pas tous par le parvis ou la rue sur-utilisée du Cloître. Les rues arrière sont très calmes. Il faudrait piétonniser la rue du Cloître, que chacun puisse avoir la place de circuler, s'arrêter, regarder et prendre des photos sans gêner ».





Améliorer l'accueil, l'information et la médiation

Les constats

Même si ce n'est pas le premier point négatif émis par les participants, ils sont nombreux à souligner un accueil qui n'est « pas à la hauteur » du site et un manque d'information qui peut nuire à l'expérience de visite.

Les visiteurs s'assoient sur les bancs du parvis ou par terre pour être à l'ombre de quelques arbres latéraux. Ils apprécient les palissades de chantier qui délivrent de l'information sur les portails et présentent les dessins d'enfants. Certains utilisent des applications, des moteurs de recherche ou des guides papier pour s'informer.

Et demain ?

Les participants sont unanimes sur la nécessité d'améliorer les conditions de visite tout en conservant une discrétion pour ne pas exacerber le caractère touristique du lieu.

Le besoin de gestion des files d'attente a été fortement souligné. Plusieurs propositions ont été émises : créer un système de billetterie en ligne, ainsi que des files et des entrées différentes en fonction du public (touristes, fidèles, riverains...) tout en conservant des entrées en surface et non en sous-sol. Cette gestion ne devrait pas empêcher la libre déambulation et découverte du site.

Concernant le manque important de services d'accueil, certains souhaitent simplement des bancs à l'ombre (en période estivale), des toilettes et une fontaine à eau en surface. Des tables de pique-nique sont demandées par une minorité pour palier au manque d'espace pour s'asseoir et se restaurer. Elles sont redoutées par ceux qui souhaitent une atmosphère de recueillement. Le mobilier et les commodités pratiques devraient être disséminés tout autour de la cathédrale, et pas seulement sur le parvis.

D'autres ont proposé spontanément d'occuper le parking avec des sanitaires, une bagagerie / consigne, une boutique de la cathédrale, une billetterie d'entrée à la cathédrale et aux Tours, un office de tourisme

de Paris, un espace d'attente avec buvette... Un espace pour les familles et les enfants a été proposé avec un local poussette, des toilettes adaptées, une salle de repos, une salle à manger. Au-delà des visiteurs, cet espace pourrait également être pensé pour les habitants et les associations en mettant à disposition des locaux partagés. De manière générale, la destination du parking en sous-sol à d'autres usages paraît plébiscitée, à la condition que cet espace ne devienne pas une galerie marchande.

Le besoin d'information et de médiation a été fortement exprimé par les visiteurs et les Parisiens. L'espace d'accueil souterrain pourrait intégrer un centre d'interprétation relié à la Crypte. En surface, des panneaux d'information sur l'histoire de la cathédrale, des abords (surface et sous-sol) et de l'Île ont été proposés, pouvant prendre la forme d'un espace d'exposition permanent ou temporaire. D'autres ont proposé l'installation d'un kiosque et de visites guidées. L'information pourrait également être disponible en format digital et multilingue.

La mise en valeur de la crypte a été proposée par quelques uns qui déplorent son manque de visibilité. D'autres craignent le renforcement du nombre de visiteurs de la crypte.

Boîte à idées

- « J'imagine le sol comme une fresque historique, politique et artistique retraçant l'histoire de Paris et Notre-Dame ».
- « Ajouter des QR codes informatifs, utiliser la réalité virtuelle pour se projeter dans le bâtiment et une table d'orientation à la pointe de l'Île ».
- « Faire un parcours et une exposition à la mémoire des ouvriers et des artisans qui se sont succédés pour bâtir et reconstruire la cathédrale ».
- « Installer un canevas pour se prendre en photo devant la cathédrale ».





Repenser les parcours et le lien à la Seine

Les constats

La Seine est un des éléments très appréciés aux abords de Notre-Dame pour la beauté de son paysage. Pourtant, certains participants dénotent une faible mise en valeur, voire n'y font pas attention.

Les abords de Notre-Dame sont associés aux bords de Seine car «la Seine encadre Notre-Dame», «avoir une cathédrale sur une île rend Notre-Dame imposante», «il y a de belles lumières et ombres sur la Seine»...

Les visiteurs s'orientent facilement aux abords, mais ils investissent peu certains endroits comme le square de l'Île-de-France (en bout Est de l'île) et la promenade Maurice Carême (quai bas au niveau du parvis) qui sont au bord du fleuve. Ces espaces sont soit peu visibles, soit dépréciés car nus ou inhospitaliers. Les rares usagers aiment le calme et le romantisme de ces deux espaces à l'écart : « J'aime me poser au bout de l'île, c'est un endroit magnifique, surtout le paysage avec la vue sur la Seine ».

Et demain ?

Pour mettre en valeur des espaces dissimulés ainsi que la Seine, certains participants proposent de recréer des parcours de promenade.

En lien avec le renforcement de la végétalisation le long de la Seine, certains ont proposé des balades arborées ou parcours de verdure qui relient le square de l'Île-de-France au square Vert-Galant en longeant la Seine au niveau du square Jean XXIII ou en passant par le marché aux fleurs. Ils souhaitent pouvoir faire le tour de la cathédrale.

Concernant la promenade Maurice Carême, certains préfèrent la laisser telle quelle étant donné qu'elle fait face au quai Saint-Michel et non à la cathédrale, tandis que d'autres proposent des améliorations : prolongement jusqu'au pont de l'Archevêché, plantes grimpantes dépolluantes le long du mur du quai ou bien talus végétalisé sous forme de

terrasses qui descendent progressivement du square Jean XXIII à la Seine. De manière générale, le caractère d'une promenade épurée et calme est privilégié par les riverains, plutôt qu'une «programmation dense» avec beaucoup d'activités, comme sur les quais de la rive droite. La programmation dense sur certains quais est appréciée par certains, mais la majorité préfère le caractère spirituel, sobre et exceptionnel des bords de Seine et des abords de Notre-Dame. Ceci rejoint la volonté de ne pas créer une île musée touristique et trop animée.

Quelques participants ont proposé un accès aux bateaux sur la promenade Maurice Carême, mais d'autres soulignent la difficulté de déplacement des bateaux étant donné l'étroitesse du bras de la Seine.

Quelques participants ont proposé des restaurants sur les quais, des pontons ou des bateaux accostés. Une participante a proposé de «reprendre l'exemple des quais de Seine avec des murs d'escalade et des équipements sportifs». Cependant, plusieurs participants craignent la création d'une attraction touristique à proximité de la cathédrale.

La récurrence des crues a été mentionnée comme un élément à prendre en compte pour concevoir l'aménagement du site.



Boîte à idées

- « Créer un accès à la Seine comme au canal sur la place de la Bastille ».
- « On pourrait faire des visites de l'île et se déplacer entre les deux rives en péniche ».
- « Créer plus de continuité de promenade depuis le chevet jusqu'au 5ème arrondissement ».
- « Créer un talus verdoyant drainant avec des terrasses intermédiaires pour aller voir l'eau. La vue est plongeante, il faut la rendre progressive ».



Au-delà des abords, agir sur le commerce

Cette partie présente des contributions portant sur une échelle plus globale de l'Île de la Cité, au-delà du périmètre opérationnel du projet et des enjeux de réaménagement de l'espace public.

Les constats

Les commerces actuels de l'Île de la Cité sont principalement destinés aux visiteurs et considérés comme onéreux. Très peu de Parisiens et de riverains y consomment.

La rue d'Arcole comprend principalement des commerces indépendants à destination touristique. Seuls quelques chaînes commerciales existent. Par ailleurs, l'Île détient deux ou trois commerces non touristiques, ainsi qu'une boulangerie. Les riverains sont déjà allés dans au moins un commerce : le marché aux fleurs, le marchand de journaux, la boulangerie et un des cafés. Les riverains préfèrent aller sur l'Île Saint-Louis ou à Maubert pour faire leurs courses quotidiennes. Les Parisiens vont sur l'Île Saint-Louis pour profiter des cafés et des glaces mais ne consomment pas sur l'Île de la Cité. Certains travailleurs de l'Île achètent à emporter à la boulangerie rue d'Arcole, mais ils ont plus l'habitude de déjeuner dans les quartiers mitoyens ou au sein de leurs locaux. Les visiteurs n'ont pas mentionné où ils consommaient.

Et demain ?

Il est important de conserver un aspect « local » et de retrouver des commerces de proximité qui ne soient pas exclusivement tournés vers les touristes.

Les habitants de l'Île de la Cité expriment spontanément le besoin de commerces de proximité et de bouche (boucherie, charcuterie, boulangerie, restauration, librairie, primeur...). Une nouvelle boulangerie pourrait compléter celle actuellement présente rue d'Arcole et serait attractive pour les visiteurs car le pain fait parti du patrimoine culinaire français. D'autres participants ont mentionné le besoin d'un kiosque à journaux ouvert

le soir, d'un lieu pour « faire une pause gourmande » ou d'un marché alimentaire. L'idée a déjà été portée par le Conseil de quartier Seine sans aboutir.

Avec 12,5 millions de visiteurs annuels avant l'incendie contre seulement 900 habitants, les personnes extérieures sont sur-représentées sur l'Île. Riverains comme visiteurs redoutent le développement d'une offre commerciale ou de luxe comme dans d'autres lieux touristiques de la capitale. Les commerces locaux et indépendants seraient à favoriser aux dépens des grandes enseignes car cela reste une spécificité de l'Île. Un point d'attention a été émis par certains pour limiter la présence de « vendeurs de rue ».

Les visiteurs et les Parisiens n'ont pas exprimé de besoin de commerce, mais essentiellement une fontaine pour boire de l'eau. En réponse à l'ambition de la Ville de faire revenir les Parisiens, certains ont proposé d'ajouter des terrasses, des cafés, bars ou un magasin d'artisanat, mais ils préfèrent conserver un lieu calme et apaisé aux abords proches. Les Parisiens interrogés ne souhaitent pas faire des abords un lieu de restauration et de détente « à la parisienne », mais garder son aspect exceptionnel. Quelques uns demandent des commerces moins onéreux.

Boîte à idées

- « Ca doit rester un endroit de promenade, de visite, de découverte, d'accueil, et non un lieu de shopping lambda ».
- « Il faut mettre des commerces. Aujourd'hui, il n'y a rien à faire donc on ne reste pas ».
- « On a besoin de trucs pas trop chers à manger ».
- « Si on veut un quartier vivant, il faut voir que les gens habitent ici, qu'il y ait le café du village ».



Partie 4

Conclusion

SYNTHÈSE

CARTOGRAPHIQUE

LES ABORDS
DE NOTRE-DAME RÊVÉS

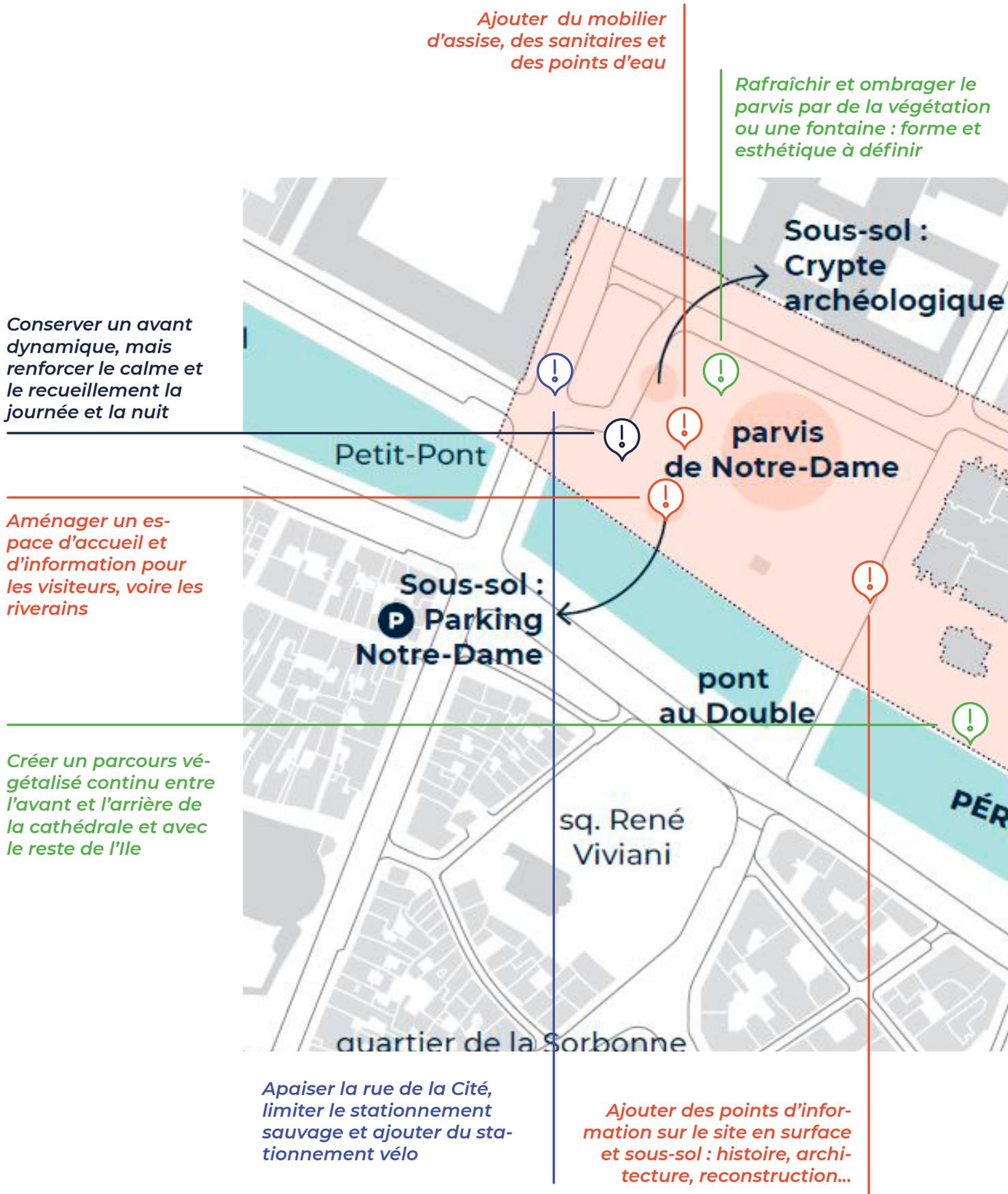
CYCLE 2
PAYSAGE ET RÉSILIENCE

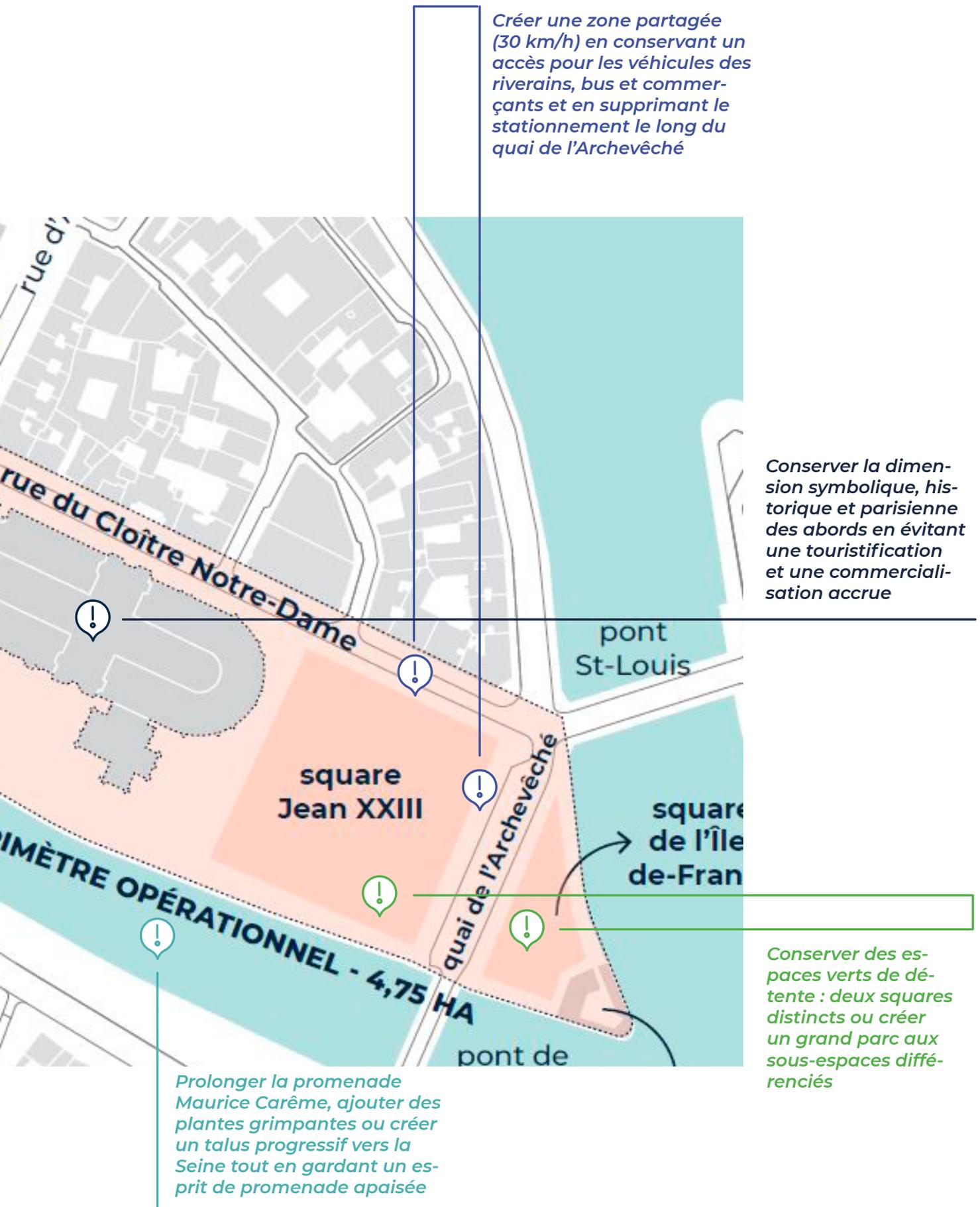




Synthèse cartographique

20
....



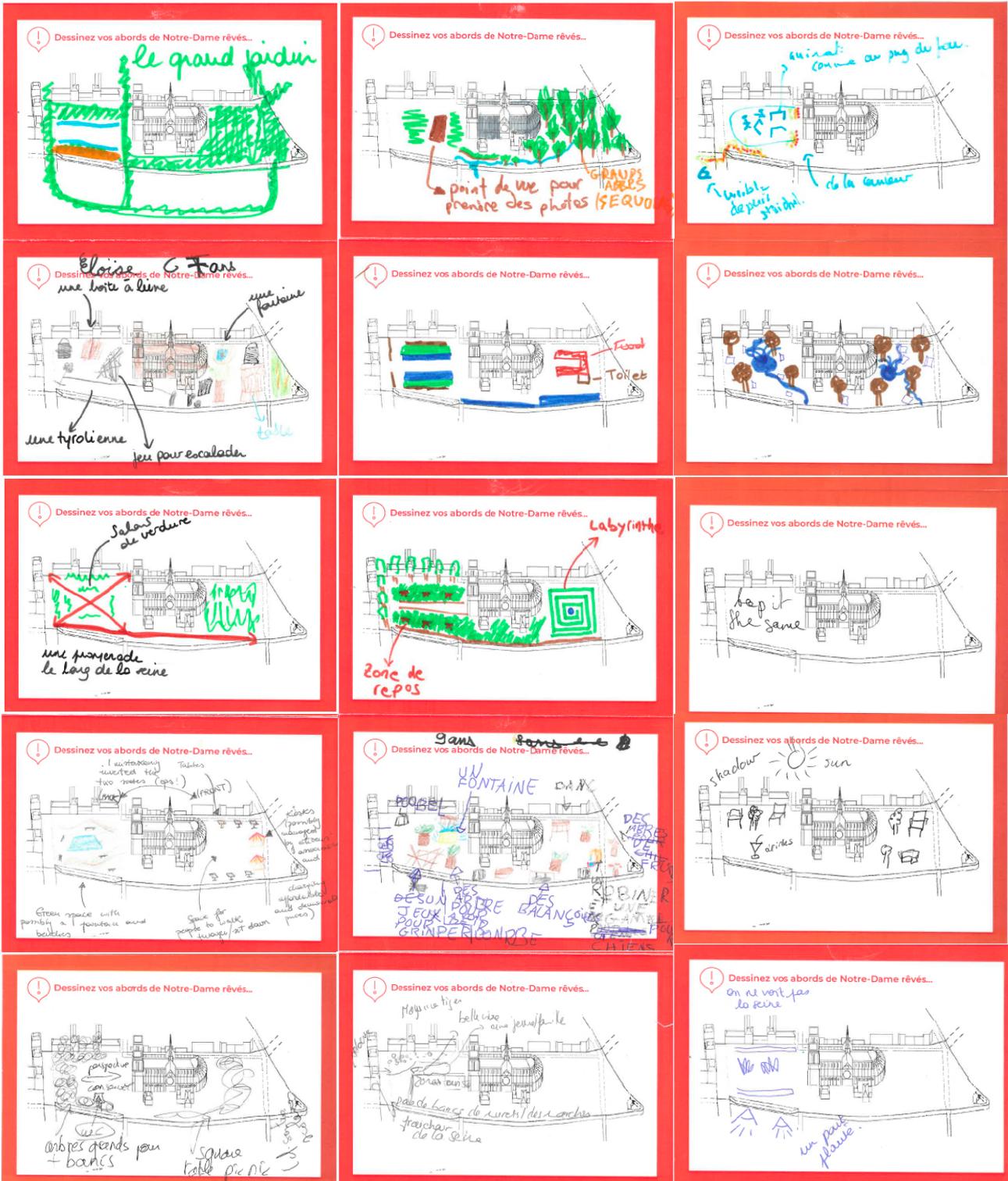




Les abords de Notre-Dame rêvés

Ces cartes ont été dessinées par des passants et des visiteurs français et internationaux lors des temps d'échanges sur site.

On y observe principalement des espaces verts, des assises, des points d'eau, des vues sur la Seine et des jeux pour enfants.



Cycle 2

Paysage & résilience

Un second cycle de concertation est ouvert sur la thématique « Paysage et résilience » dès la rentrée. L'objectif de ce cycle est d'explorer avec les Parisiens et visiteurs le paysage emblématique des abords de Notre-Dame : ses qualités patrimoniales et paysagères, ainsi que ses richesses environnementales, face aux défis climatiques de demain.

Le cycle en questions

Quelle est l'appréciation de l'environnement végétal, minéral et fluvial de Notre-Dame par les Parisiens et les visiteurs ?

Quels points de vue, perspectives et paysage sont à mettre en valeur ?

Quelles sont les sensations (vues, sons, odeurs, textures, goûts) et le ressenti (confort, inconfort) dans les espaces de promenade ?

Comment adapter ces espaces publics à des conditions météorologiques extrêmes (chaleur, inondation) ? Comment les rendre écologiquement résilients ?

À lire

Retrouvez plusieurs études analysant les abords de Notre-Dame sur [ideo.paris.fr](https://www.ideo.paris.fr) :

- L'étude patrimoniale sur le parvis et les abords de Notre-Dame
- Le diagnostic patrimonial et paysager
- L'analyse urbaine des abords de Notre-Dame par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)
- L'étude sémiotique des abords de Notre-Dame par Denis Bertrand

À écouter

Grands témoins, chercheurs, enfants... Différents intervenants expriment leurs points de vue dans des capsules audio à écouter sur [ideo.paris.fr](https://www.ideo.paris.fr)

Comment participer ?

L'équipe de concertation viendra à votre rencontre aux abords de Notre-Dame et dans d'autres quartiers parisiens pour recueillir vos avis. En complément, vous pouvez participer aux événements suivants :

MARCHES EXPLORATOIRES :

- Mercredi 22 septembre 16h-18h
Place Saint-Michel*
- Mardi 5 octobre 19h-21h
Place Saint-Michel*

ATELIER PARTICIPATIF :

- Jeudi 21 octobre 19h-21h
Lieu à définir*

RÉUNION PUBLIQUE :

- lundi 15 novembre 19h-21h
Hôtel de Ville de Paris*

Les événements sont ouverts à tous dans la limite des places disponibles compte-tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

**Participez,
Donnez votre avis,
Inscrivez-vous sur
[ideo.paris.fr](https://www.ideo.paris.fr)**

Participez aussi en famille !

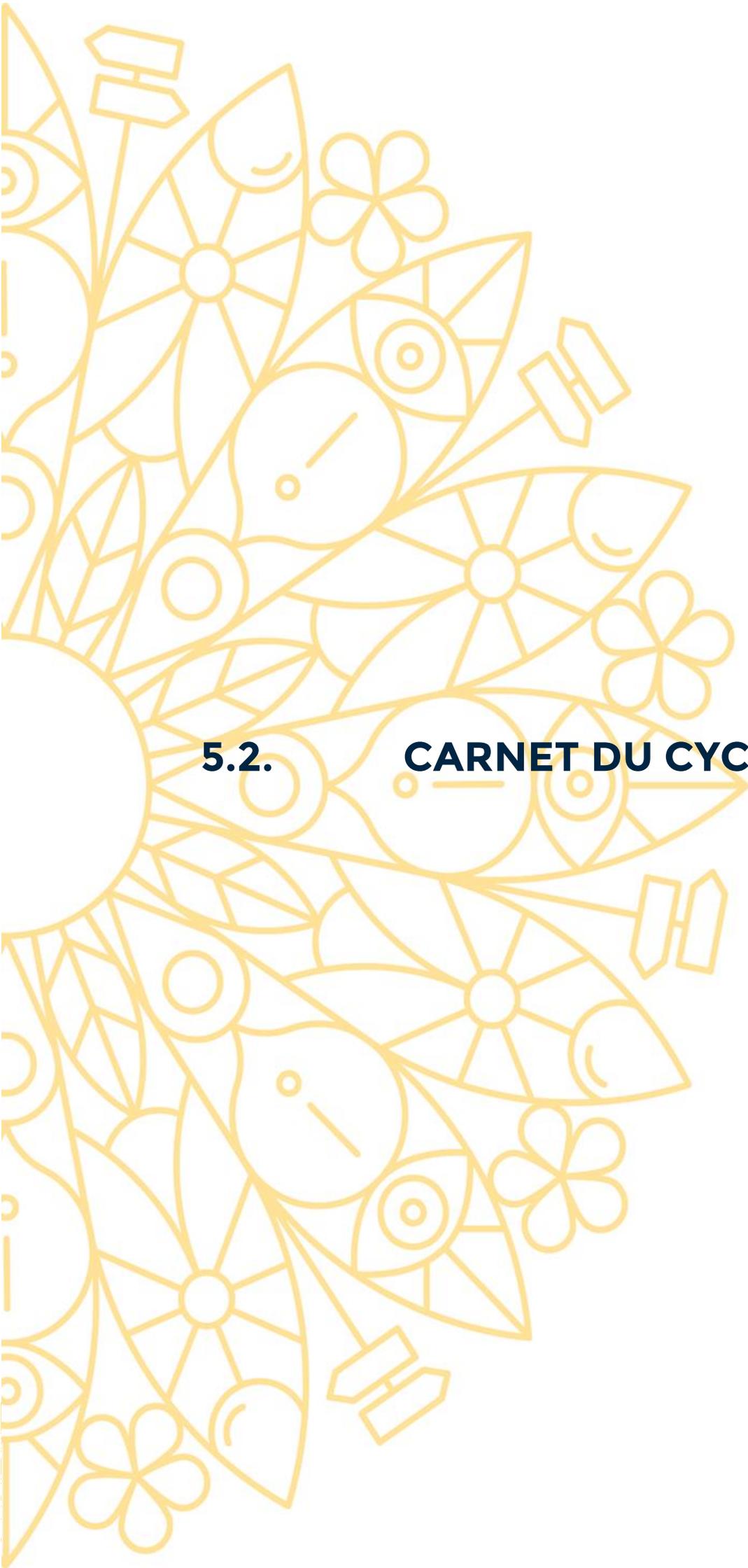
Ateliers, parcours, jeu de piste, visites, promenade augmentée, workshop...

Réappropriiez-vous les abords de Notre-Dame avec les actions de médiation du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Informations et inscriptions :
<https://www.caue75.fr/>



**Suivez les actualités
du projet et donnez
votre avis sur :
idee.paris.fr**



5.2.

CARNET DU CYCLE 2

02

.....
sept - oct
2021

Carnet des abords de Notre- Dame

CONCERTATION

.....

CYCLE 2 | PAYSAGE ET RÉSILIENCE

SOMMAIRE

.....

PARTIE 1

Introduction p.3

- Cadre de la concertation
- Objectifs du cycle et profils des participants
- Actions du cycle 2
- Méthode d'analyse

PARTIE 2

Paysage actuel p.8

- Souvenirs aux abords de Notre-Dame
- Perceptions et ambiances sensorielles

PARTIE 3

Attentes futuresp.12

- Préserver le patrimoine historique et végétal
- Renforcer la végétation
- Repenser le lien à la Seine
- Adapter les abords au changement climatique

PARTIE 4

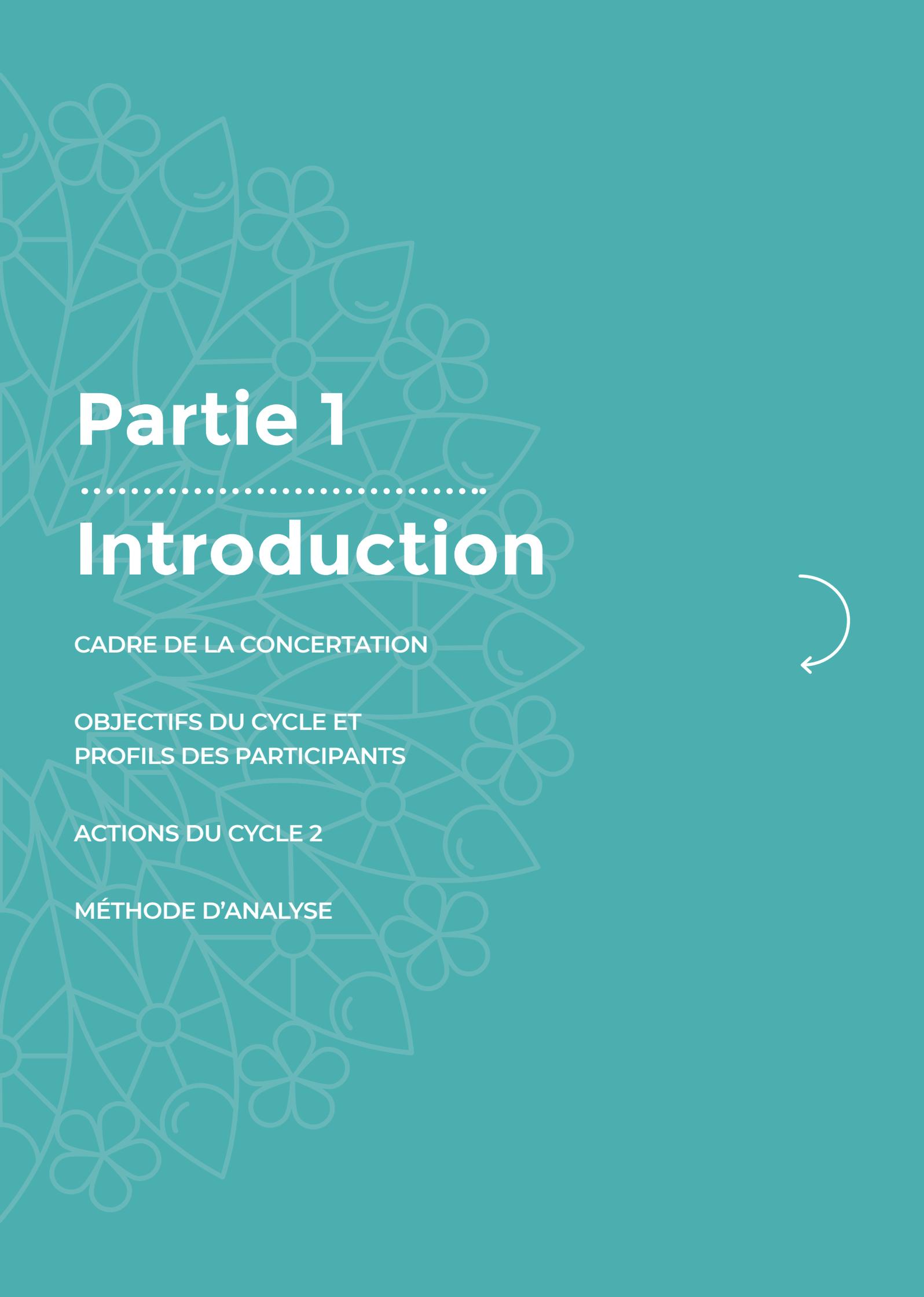
Conclusionp.19

- Synthèse des enseignements
- Les prochaines étapes du projet
- Annexes



Photo prise le 5 octobre 2021 lors d'une marche exploratoire sous le pont Saint-Michel

Partie 1



.....

Introduction

CADRE DE LA CONCERTATION

OBJECTIFS DU CYCLE ET
PROFILS DES PARTICIPANTS

ACTIONS DU CYCLE 2

MÉTHODE D'ANALYSE





Cadre de la concertation

L'aménagement des abords de Notre-Dame fait l'objet d'une concertation publique répartie en deux cycles de juin à novembre 2021. Ce carnet synthétise les actions mises en place et les principaux enseignements du second cycle de concertation qui vise à comprendre les expériences actuelles et imaginer des usages futurs pour les Parisiens et les visiteurs aux abords de Notre-Dame. Ce carnet sera reversé aux équipes candidates à la consultation internationale de concepteurs lancée par la Ville de Paris, en partenariat avec l'Etablissement Public chargé de la conservation et de la Restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EPRNDP) et le Diocèse de Paris. La consultation internationale aboutira à la désignation d'un projet lauréat en 2022.

Quelles ambitions ?

Le périmètre du projet s'étend de la rue de la Cité au quai de l'Archevêché. Il comprend le parvis, le parking souterrain et le musée de la crypte archéologique, ainsi que les deux squares situés à l'arrière de la cathédrale. Plusieurs enjeux émergent aux abords de Notre-Dame :

- **Un patrimoine historique, paysager et environnemental exceptionnel ;**
- **Une forte fréquentation du site par les touristes et visiteurs** manquant de services d'accueil et de commodités ;
- **Un site peu fréquenté et faiblement approprié par les Parisiens ;**
- **Un univers minéral** propice à la formation d'îlots de chaleur ;
- **Un manque de visibilité entre la Seine et les espaces verts** de l'île.

Quatre objectifs ont été votés par le Conseil de Paris (arrêté n° 2021 SG 20) pour participer à la renaissance de ce site :

- **Préserver et révéler** la richesse historique, patrimoniale et paysagère du site ;
- **Diversifier** les usages, dans le temps et dans l'espace ;
- **Offrir** des parcours fluides, agréables et sécurisés pour toutes et tous (riverains, parisiens, travailleurs, pratiquants du culte, visiteurs français et internationaux...) ;
- **Renforcer** la qualité environnementale du site.

Pourquoi une concertation ?

La Ville de Paris a souhaité engager une concertation large et ambitieuse, excédant le cadre réglementaire prescrit par le Code de l'Urbanisme pour l'aménagement de ce site emblématique. La concertation a pour objectif de :

- **Associer** les Parisiens et les visiteurs à la réflexion sur le devenir des abords de Notre-Dame, afin de nourrir les propositions des candidats au dialogue compétitif ;
- **Informer** les habitants sur la réalisation d'un projet d'aménagement futur des abords de Notre-Dame ;
- **Apporter** une connaissance qualitative des abords de Notre-Dame, qui sont souvent restés peu étudiés par rapport à la cathédrale elle-même.

Une démarche en deux cycles

Deux cycles thématiques sont organisés afin de nourrir le travail des équipes candidates participant au dialogue compétitif, en amont de la définition du projet.



Cycle 1 | Été
USAGES &
EXPÉRIENCES



Cycle 2 | Automne
PAYSAGE &
RÉSILIENCE



Objectifs du cycle et profils des participants

Les objectifs du cycle 2

L'objectif du cycle «Paysage et résilience» était d'explorer avec les Parisiens et visiteurs le paysage emblématique des abords de Notre-Dame : ses qualités patrimoniales et paysagères, ainsi que ses richesses environnementales, face aux défis climatiques de demain.

Le cycle 2 a cherché à comprendre :

- Quelle est l'appréciation de l'environnement végétal, minéral et fluvial de Notre-Dame par les Parisiens et les visiteurs ?
- Quels points de vue, perspectives et paysage sont perçus comme emblématiques du site ?
- Quelles sont les sensations (vues, sons, odeurs, textures, goûts) et le ressenti (confort, inconfort) dans les espaces de promenade autour de la cathédrale ?
- Comment adapter ces espaces publics à des conditions météorologiques extrêmes (chaleur, inondation) ? Comment les rendre écologiquement résilient ?

11 actions de concertation ont ainsi été déployées afin d'interroger un public diversifié composé de 319 personnes.

Profil des participants

Ce deuxième cycle a permis de concerter un public diversifié en termes de lieu de résidence, d'âge et de sexe.



**384
PERSONNES**

environ ayant participé à toutes les actions listées dans la page suivante (incluant les personnes venues à plusieurs actions)



**11
ACTIONS**

réparties tout le long du cycle de concertation

Les données ci-après n'intègrent pas les participants aux Journées Européennes du Patrimoine ni à la réunion publique (donnée non renseignée).



26% habitent Paris Centre



32% habitent Paris (hors Paris Centre)



8% habitent l'Ile-de-France (hors Paris)



10% habitent la France (hors Ile-de-France)



18% habitent à l'étranger

Les participants étaient majoritairement répartis entre 18 et 65 ans :



Des disparités de profils étaient observables en fonction des types d'actions. Les participants à la table-ronde, aux marches, à l'atelier et au registre étaient principalement des habitants de sexe masculin, habitant Paris Centre et de l'Ile de la Cité et ayant entre 35 ans et 99 ans.

A l'inverse, les temps d'enquête sur site ont permis de questionner des Parisiens d'autres arrondissements, des Franciliens et des Français en visite et une part importante d'étrangers : Allemagne, Angleterre, Espagne, Danemark, Érythrée, Américains, Irlande, Lituanie, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Philippines, République Tchèque, Italie, Brésil... Les participants étaient plus jeunes, ayant entre 18 et 65 ans majoritairement, représentant équitablement des hommes et des femmes.

NB : Le total n'atteint pas 100% car certaines données n'étaient pas renseignées par les participants. Le manque de données sur le genre pendant l'immersion ne permet pas d'établir de statistiques genrées à l'échelle de l'ensemble des modalités de concertation.



Actions du cycle 2



Journée européenne du patrimoine

18 SEPTEMBRE 2021
 Hôtel de ville
 100 personnes env.

Un stand a été tenu afin d'informer le public sur le cycle 1 et de continuer à collecter leurs avis.



Marches exploratoires

22 SEPT ET 5 OCT 2021
 Abords de Notre-Dame
 11 personnes

Deux marches autour de Notre-Dame ont permis d'observer le paysage actuel et ses perspectives d'évolution.



Table-ronde des associations

28 OCT 2021
 Mairie Paris Centre
 14 personnes

Huit associations locales et nationales ont pu échanger leurs points de vues sur le sujet.



Réunion publique

15 NOVEMBRE 2021
 Hôtel de ville
 65 personnes

Les enseignements de la concertation ont été présentés afin de clôturer cette phase.



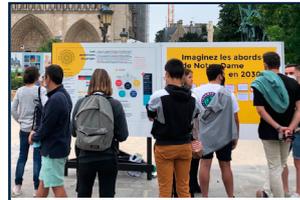
Capsules audio sur paris.fr

Marie-Pierre Gosset, paysagiste ayant co-produit le diagnostic patrimonial et paysager du site

Mathilde Renard et Béatrice Rizzo, ingénieures à la DEVE

Emmanuelle Lallement, anthropologue de la ville au sein du **Chantier Scientifique**

Lomig, élève au collège Couperin et participant aux ateliers du **CAUE**



Échanges sur site

30 SEPT
 1ER, 13 ET 14 OCT 2021
 Abords de Notre-Dame
 132 personnes

Des panneaux d'exposition et des questionnaires bilingues anglais / français ont permis d'interroger les visiteurs et les passants sur le site.



Atelier

21 OCTOBRE 2021
 Ecole Saint-Louis en l'Isle
 26 personnes

Cinq groupes de travail ont imaginé le futur paysage des abords de Notre-Dame lors d'un atelier participatif.



Registre

TOUT LE LONG DU CYCLE
 En ligne
 36 contributions

Toute personne a pu émettre une contribution en ligne sur le site idee.paris.fr



Partenaires du projet

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris** a réalisé des actions de médiation et de sensibilisation du jeune public.

Le groupe de travail «Emotion mobilisation» au sein du **Chantier scientifique Notre-Dame de Paris** du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du ministère de la culture a réalisé un questionnaire sur les expériences et les perceptions autour et au sein de Notre-Dame.



Méthode d'analyse

Méthodes d'analyse

L'analyse des contributions a été essentiellement qualitative. Les contributions de toutes les modalités de concertation étaient analysées de manière à faire ressortir les grandes tendances et thématiques du cycle en cours.

Les questions posées aux participants pendant les différentes actions de concertation étaient issues des objectifs de la concertation et du cycle. Elles étaient posées dans l'optique de compléter qualitativement les études déjà réalisées et de nourrir le cahier des charges du dialogue compétitif. Les thématiques d'analyse n'étaient cependant pas prédéfinies. Elles ont émergé au fur et à mesure de la concertation, selon les sujets qui émergeaient le plus. La comparaison des données a été effectuée à partir des compte-rendus des différentes actions.

L'analyse s'est cantonnée aux modalités spécifiques à la concertation. Elle n'a pas pris en compte les contributions collectées par le CAUE et le Chantier scientifique du CNRS. Ces dernières seront annexées au bilan réglementaire de concertation.

Limites d'analyse

Cependant, il est important de garder en mémoire la période particulière dans laquelle ce cycle de concertation s'est tenu.

D'une part, la **pandémie mondiale** du Covid-19 a limité le nombre de visiteurs, notamment internationaux, aux abords de la cathédrale. Ils ont donc moins été interrogés. «L'effet de foule» qui existe habituellement sur le parvis n'était pas non plus notable.

L'emprise de la zone chantier de restauration de la cathédrale qui occupe une partie du parvis, mais aussi sur le square Jean XXIII, le long de la Seine et de la rue du Cloître Notre-Dame, a aussi changé la perception du site. Les participants étaient donc parfois incapables de décrire leurs usages actuels dans les lieux fermés au public, ou avaient des difficultés à se projeter, car ne pouvant

pas observer l'actuel. Le public des fidèles était difficilement abordable de par la fermeture de la cathédrale.

En termes de public, les 384 personnes interrogées ne sont pas représentatives de la population parisienne, ni française. Les données précédentes décrivent une diversité de profils. Cependant, cela varie en fonction du type d'action. Les marches, atelier et registre ont intéressé principalement les habitants de l'île de la Cité et de Paris Centre car le projet les concerne directement, mais aussi parce qu'ils ont eu plus facilement l'information. Les temps de marches et d'atelier sont des moments où les participants peuvent se confronter à d'autres avis et où les discussions sont généralement plus développées. Les riverains ont donc eu un temps d'échange plus important lors de ces actions, tandis que les visiteurs français et internationaux se sont exprimés individuellement sans pouvoir échanger avec d'autres publics.

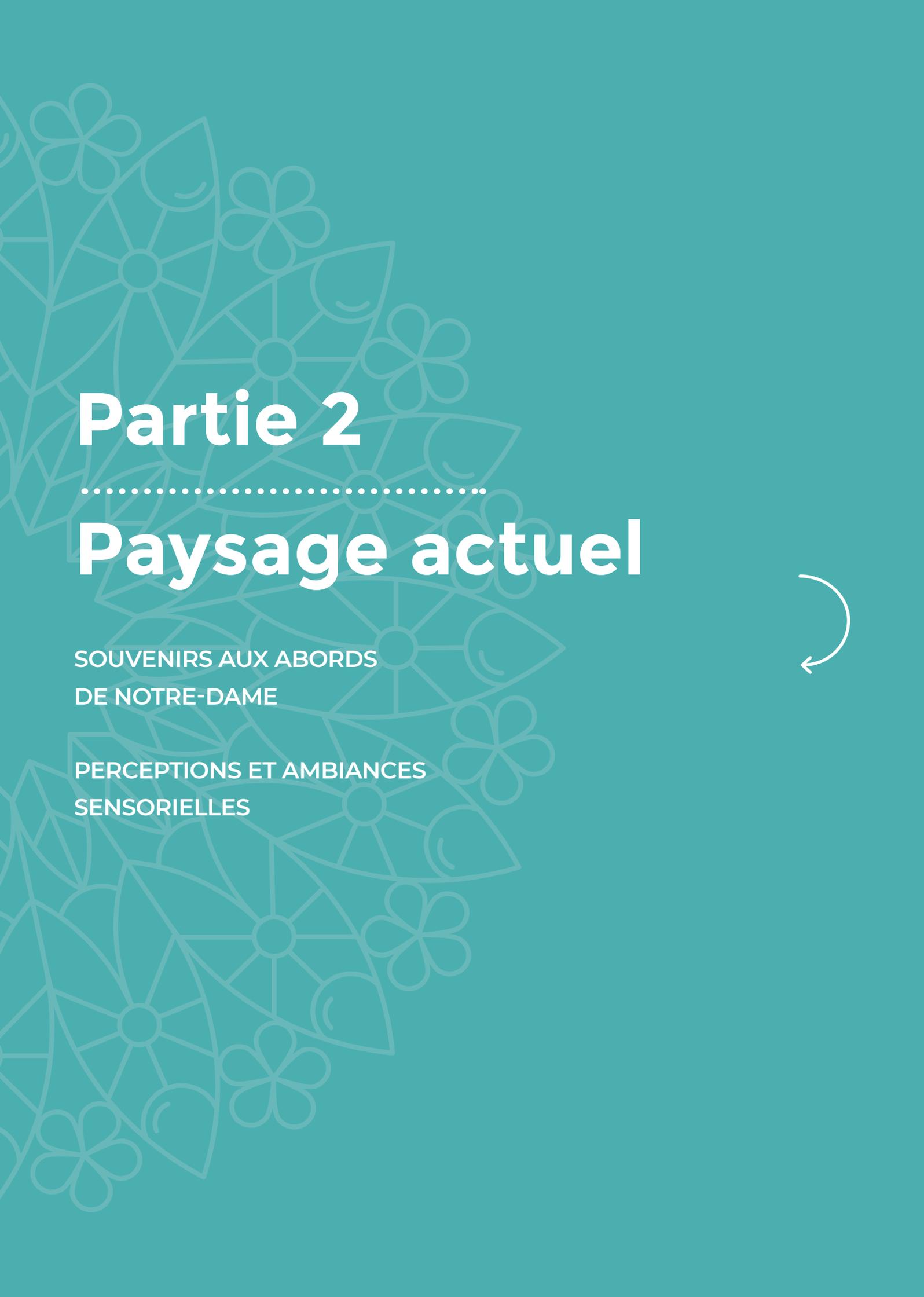
Concernant la thématique de la résilience, il a été plus difficile de développer une réflexion étayée avec les participants. Lors des différentes modalités de concertation, ils ont été amenés à répondre à la question du type «Avez-vous des pistes d'amélioration à suggérer pour adapter les abords aux enjeux climatiques ?» Trois sujets ont émergé.

Les discussions se sont rapidement orientées vers l'ajout de végétation ou de point d'eau afin de limiter l'îlot de chaleur du parvis. Ils n'avaient cependant pas la connaissance ni l'expertise pour développer plus.

Certains participants parisiens ont mentionné le risque de crues afin d'expliquer les raisons de ne pas transformer le bord de Seine.

Concernant l'incendie, la plupart des participants ont été marqués par cet événement et souhaitaient connaître le niveau d'avancée des travaux. Les seules propositions à ce sujet étaient d'ajouter des panneaux d'information sur les méthodes de reconstruction ou un objet commémoratif en l'honneur des artisans.

Partie 2

A decorative floral pattern in a light teal color is overlaid on the background. The pattern consists of various stylized flowers and leaves, some with five petals and others with more complex, multi-petaled designs. The pattern is most prominent on the left side of the page and fades towards the right.

.....

Paysage actuel

SOUVENIRS AUX ABORDS
DE NOTRE-DAME

PERCEPTIONS ET AMBIANCES
SENSORIELLES





Souvenirs aux abords de Notre-Dame

Une ambiance mémorable

Les perceptions et les ambiances aux abords de Notre-Dame étant altérées par l'emprise chantier, les visiteurs et les passants ont parfois dû faire appel à leurs souvenirs pour exprimer leur ressenti. La question des souvenirs a permis de dessiner le paysage affectif des abords de Notre-Dame.

Les souvenirs racontés expriment une double dimension : celle d'un lieu à la fois exceptionnel pour les visiteurs ou certains Parisiens et familier pour ceux qui y vivent. Les souvenirs sur les longues files d'attente, l'incendie de 2019 ou les projections lumineuses ont été entendues de nombreuses fois. Les souvenirs sont triés par thématique.

L'attachement affectif et spirituel

- *L'incendie de la cathédrale m'a marqué, j'étais juste à côté, mais je n'y ai pas cru au début.*
- *Je l'accompagne c'est un peu le malade de la famille. On vient admirer la grande blessée, on reste, on prie pour elle.*
- *C'est mon dernier jour en France. Revenir ici une dernière fois, ça me touche. La musique, le musicien, une émotion spéciale. J'étais déjà rentrée dans la cathédrale avant. Il y a une forte énergie ici. J'ai la foi, c'est différent de la religion.*
- *Je ne suis pas croyant mais j'aime Notre-Dame. C'est un lieu exceptionnel, son architecture, des souvenirs particuliers. Je préfère la voir tout seul, calmement.*
- *J'aime l'ambiance : des personnes de partout qui viennent malgré les différentes religions. C'est touchant, un mélange vers une même envie, un but commun, réunit malgré tout, même si l'on n'est pas croyant.*

Le tourisme et l'attente

- *Avant c'était réservé aux touristes, tous les Parisiens évitaient cet endroit. Ce n'était pas apprécié. Ça pourrait le devenir. On redécouvre Notre-Dame depuis le covid.*
- *Comme à Disneyland, on dirait les gens*

qui arrivent à la Joconde pour faire des selfies. Notre-Dame c'est devenu un spectacle.

- *Je me souviens de la file d'attente qui a démotivé ma visite.*

L'événementiel

- *Je me souviens de projections lumineuses, des sons et lumières sur la façade, c'était magnifique.*
- *Je me souviens d'un concert il y a 30 ans.*
- *Je me souviens de chants de Noël à l'intérieur. La queue ressemblait à une meute. Mais l'événement était nourrissant, haut en vibration.*
- *On a eu quelques soirées sympas où on s'est bien éclaté avec les orgues quand la cathédrale était fermée au public.*
- *Je suis allée à la Fête du pain.*

Les déplacements et balades

- *J'ai fait plusieurs balades entre amis, en famille, sur les quais ou sur l'eau.*
- *Je fais exprès le détour ou ne prend pas le métro pour être en surface et passer par Notre-Dame, par l'Île de la Cité.*
- *Paradoxalement, pas un seul souvenir. On passe, elle est là, il ne peut pas en être autrement. Elle fait partie du paysage.*
- *J'aime sa localisation sur l'Île de la Cité, marcher le long de la Seine et voir l'environnement depuis les quais.*
- *Quand j'étais étudiant, je passais souvent à côté, je donnais RDV sur la place, au point zéro des routes de France.*
- *J'étais venue ici il y a 10 ans. J'étais étonnée par le trafic routier avant, mais maintenant il y a plus de vélos.*
- *Je me souviens d'une marche ratée lorsque que je prenais une photo de la cathédrale quand j'avais 8 ans. J'en ai 30, le souvenir est resté.*

Les lectures

- *Je me souviens de ma lecture de Notre-Dame de Paris par Victor Hugo.*
- *J'ai lu un livre un jour, où ils étaient venus au point zéro et ont fait un vœu. C'est ce que je voulais faire en visitant ici.*



Perceptions et ambiances sensorielles

L'ambiance ressentie

Aux abords de Notre-Dame, les passants et les visiteurs disent ressentir un sentiment calme, agréable, apaisant, relaxant, admiratif...

D'autres éléments marquent ou ont marqué les visiteurs et les passants : la beauté du lieu, l'architecture, l'histoire, la musique sur le parvis et les bruits de la ville.

L'ambiance sonore

Sur le parvis, les visiteurs entendent (par ordre d'importance):

- le bruit du trafic routier en bruit de fond : voitures, motos, scooters, bus, sirènes de police...
- des discussions en langues étrangères
- le bruit de pas qui craquent sur le sol en stabilisé ensablé
- la musique d'un pianiste ou d'une chanteuse a cappella

Certains décrivent l'ambiance sonore comme «perturbante» ou comme un «brouhaha» due à la concentration intense de trafic routier et d'humains. D'autres sons sont appréciés comme la musique ou le chant de quelques oiseaux. Ces perceptions auditives contrastent avec le ressenti émotionnel vécu ou imaginé.

L'ambiance olfactive

Sur le parvis, les visiteurs sentent comme odeur (par ordre d'importance):

- rien de particulier
- l'air frais de l'automne
- la fumée de cigarettes
- la pollution des pots d'échappements...
- la nourriture des crêpes, du café...
- la saleté, l'odeur d'urine...
- le parfum de passants
- l'environnement : plantes, arbres, sable...

Les visiteurs perçoivent moins d'odeurs que de sons. Ces odeurs dénotent avec les sentiments agréables et apaisants décrits. Elles renvoient au quotidien de la ville.



« Quel souvenir avez-vous aux abords de Notre-Dame ? Quel était votre ressenti ? ». Nuage des mots les plus cités par les participants aux temps d'immersion sur site.



« Qu'est-ce que vous entendez aux abords de Notre-Dame ? ». Nuage des mots les plus cités par les participants aux temps d'immersion sur site.



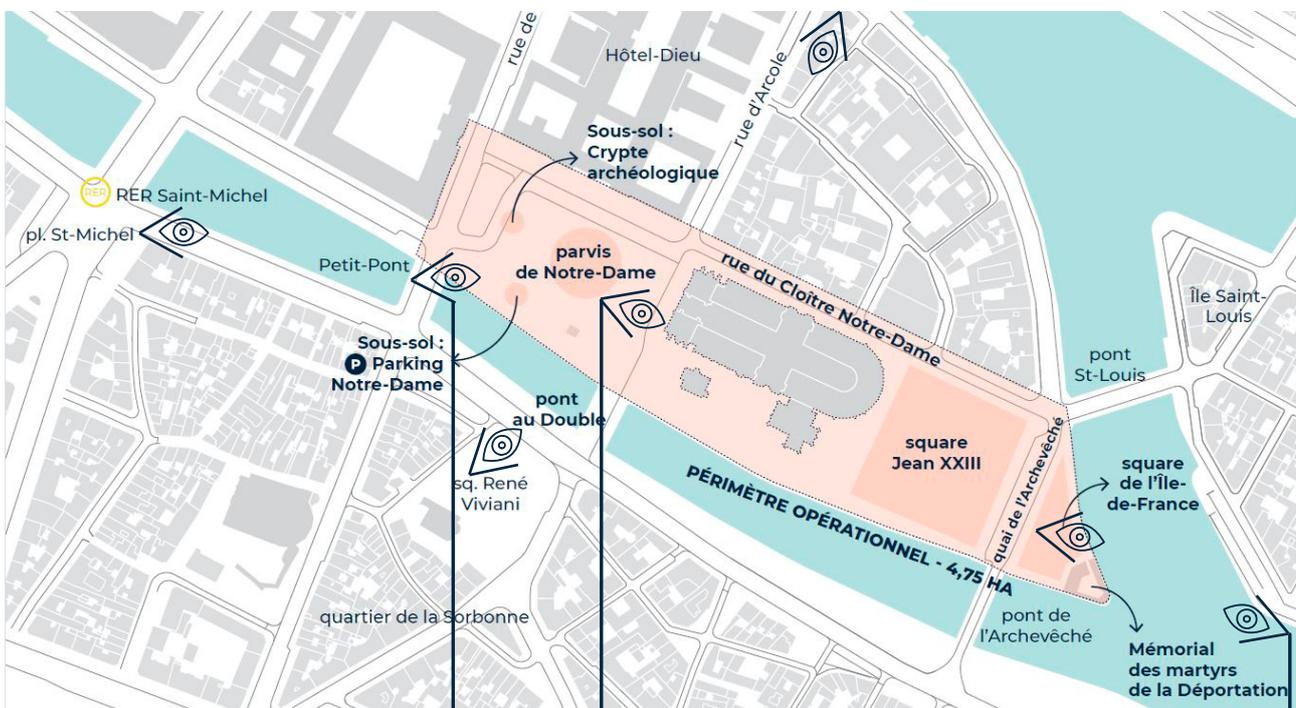
« Quelles odeurs sentez-vous aux abords de Notre-Dame ? ». Nuage des mots les plus cités par les participants aux temps d'immersion sur site.

L'ambiance visuelle

La vue est un sens omniprésent aux abords, car la cathédrale est une icône visuelle importante. On peut observer sa monumentalité de près comme de loin, sous de multiples angles. Les visiteurs français et internationaux tendent à plus apprécier la vue depuis le parvis ou le Petit-Pont d'où ils découvrent généralement la cathédrale, tandis que les Parisiens apprécient de se balader autour ou simplement de passer sur les ponts ou le long des quais pour leurs trajets quotidiens. Ils sont alors plus sensibles à la vue du chevet. Certains n'ont pas de point de vue préféré, car ils les aiment tous.

Quant aux vues depuis les abords vers Paris, presque aucun visiteur n'observe de vue depuis le parvis. Les regards étant tournés vers la cathédrale. Par exemple, la vue sur le Panthéon n'a jamais été relevée. La seule vue significative identifiée et appréciée depuis les abords est celle depuis le square de l'Île-de-France vers le paysage de la Seine. Quelques uns ont mentionné le paysage des toits Parisiens de la rive Gauche, rendu visible par la présence de la Seine.

Carte des points de vue les plus cités vers la cathédrale, autour du périmètre opérationnel du projet



Depuis le Petit Pont, la vue est perçue comme « scénique », car elle offre une vue sur la Seine et sur la façade de la cathédrale en même temps. Certains trouvent que les arbres embellissent la vue, tandis que d'autres trouvent qu'ils cachent la cathédrale.

Depuis le parvis, la façade est perçue comme « majestueuse », « imposante », « impressionnante quand on est aux pieds de la cathédrale ». C'est le point de vue « que tout le monde connaît ». Cependant, certains trouvent qu'apprécier sereinement cette vue « est pénible à cause du bruit et du monde ».

D'autres points sont appréciés, car la cathédrale se dévoile petit à petit de loin. C'est « une découverte par la surprise » depuis :

- la voûte du pont Saint-Michel
- le quai d'Orléans
- le square Viviani ou la rue du Fouarre
- le Pont d'Arcole ou le parvis de l'Hôtel de Ville
- la Rue du Renard...

Depuis les ponts de l'Archevêché, de Saint-Louis, de la Tournelle et de Sully, le chevet est un point de vue tout aussi apprécié que depuis le parvis, mais par les Parisiens principalement, car « cette vue a beaucoup de charme », « il n'y a pas de monde comparé au parvis ».

Partie 3



Attentes futures

PRÉSERVER LE PATRIMOINE
HISTORIQUE ET VÉGÉTAL

RENFORCER LA VÉGÉTATION

REPENSER LE LIEN
À LA SEINE

ADAPTER LES ABORDS AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE





Préserver le patrimoine historique et végétal

Les constats

Une demande préminente des Parisiens de Paris Centre, des amoureux du patrimoine et de certains visiteurs est de préserver le patrimoine historique et végétal des abords de Notre-Dame.

Certains demandent la conservation d'éléments emblématiques des abords et de Paris en général. Certains éléments ont été abordés en particulier, notamment le mobilier du Second Empire. En second lieu, le point zéro des routes de France est très apprécié par les visiteurs et les Parisiens qui l'évoquent comme un souvenir ou une raison de venir. Ils souhaitent majoritairement le conserver. « La plaque devrait être maintenue à sa place et son pourtour mis en état pour ne pas oublier notre histoire » a exprimé un participant. Le kiosque à musique du square Jean XXIII est apprécié par les Parisiens de Paris Centre qui ont eu l'occasion de profiter de concerts dans cet espace. Il est apprécié à la fois pour l'usage qu'il offre et pour son esthétique. D'autres éléments moins évoqués font débat, comme la conservation et la localisation de la statue de Charlemagne, sur laquelle aucun consensus n'a émergé.

La préservation du patrimoine végétal est demandée de façon plus variable. Certains souhaitent conserver l'esthétique Parisienne du XIXe siècle, notamment le style paysager du square Jean XXIII : « Ce square date de 1844. Tout le mobilier urbain est celui du Second empire. Tout le monde aime ce square comme il est : calme, esthétique, entretenu, fleuri... ». A l'inverse, certains proposent des variations dans le paysage. Les uns souhaitent revenir à un style médiéval : « des carrés d'herbes, de fleurs et de plantes médicinales qui rappellent la création de la cathédrale ». D'autres imaginent un style plus contemporain, notamment vers la pointe orientale de l'Île de la Cité.

Au-delà du parvis et des squares qui ont focalisé les discussions sur l'esthétique, certains ont émis un avis sur les espaces latéraux : la rue du Cloître Notre-Dame et la promenade Maurice Carême basse et haute.

L'emprise du chantier de reconstruction s'étend sur une partie de la rue du Cloître Notre-Dame. Il empêche donc le déploiement d'une rue commerçante et vivante. Quelques Parisiens centraux ont proposé de rendre la rue du Cloître Notre-Dame, de jour comme de nuit, plus vivante, agréable et embellie. Parmi eux, des participants ont proposé de mettre en valeur le patrimoine de cette rue en valorisant la porte du Chapitre, en plantant le long de la rue, en rendant la rue piétonne et en harmonisant les auvents des commerces.

La promenade Maurice Carême est traitée dans le point suivant « Repenser le lien à la Seine ».

Un élément important souhaité est la nécessité de créer une cohérence paysagère entre les différents sous espaces du site : l'avant, l'arrière et les liens latéraux. Les participants redoutent un « geste architectural » qui viendrait « dénaturer ce site exceptionnel », à l'image du film Notre-Dame de Valérie Donzelli. Ils souhaitent une esthétique sensible et délicate qui mette en valeur la cathédrale et l'Île de la Cité, berceau insulaire de Paris.



Boîte à idées

- « J'imagine une végétation sauvage ou de type médiéval côté parvis en allant progressivement vers quelque chose de plus moderne côté mémorial. »
- « Conserver le mobilier et les arbres du XIXe siècle. On aime le vieux Paris. C'est pour les habitants et touristes. »
- « Une végétalisation basse sur le parvis avec des lignes courbes, à l'anglaise. »
- « Maintenir un caractère et du mobilier traditionnel : candélabres, fontaine Wallace, colonne Morris, bancs verts... »



Renforcer la végétation

Comme expliqué lors du cycle 1 de concertation, la végétalisation a été unanimement reconnue comme une nécessité aux abords de Notre-Dame, mais cet impératif doit aussi tenir compte des vues et des flux. Sa forme, sa localisation et son style font débat. Certains souhaitent maintenir le patrimoine végétal tel quel, tandis que d'autres ont émis des propositions. Celles-ci peuvent être classifiées par zones géographiques :

Centre du parvis : parsemer de végétation basse (herbe, fleurs, arbustes...) tout en laissant un cheminement, sous formes d'allées végétalisées par exemple

Le long de l'Hôtel Dieu et de la rue de la Cité : végétaliser un maximum, car cela limite le bruit de la rue et obstrue peu les vues

Parvis le long de la Seine : conserver les arbres hauts, végétaliser autrement pour accéder à la Seine tout en conservant les vues

Promenade basse Maurice Carême : ajouter des plantes murales grimpantes/tombantes

Promenade haute Maurice Carême : faire des strates d'arbres de hauteur différentes, créer un tunnel de verdure sous lequel passer, rendre la promenade plus dynamique par un chemin sinueux avec des petites alcôves, comme sur la Coulée verte

Jardin du Presbytère : ouvrir et inclure au reste du square Jean XXIII et de la promenade haute

Square Jean XXIII : conserver le style actuel ou laisser les arbres en port libre

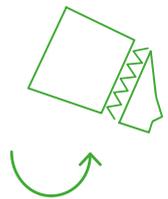
Square de l'Île-de-France : conserver les arbres, modifier ou enlever les haies et les clôtures, dégager la vue sur la Seine, éviter les arbustes le long du muret

Quai de l'Archevêché : créer une liaison végétale entre les deux squares, a minima en remplaçant la bande de stationnement

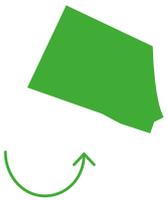
Rue du Cloître Notre-Dame : végétaliser ponctuellement tout en laissant un passage important

Pour conclure, plusieurs propositions de compositions végétales ont été proposées pendant les différentes modalités de concertation. Certains participants souhaitant faire évoluer les squares à l'arrière ont émis des propositions, sans qu'aucun consensus n'émerge :

Créer du lien entre les deux squares, par une continuité végétale sur le quai de l'Archevêché. Cette option était privilégiée par les riverains de l'Île et les Parisiens centraux car elle permettait de conserver la circulation de mobilités douces et de piétons sur le quai, ainsi qu'un accès restreint aux véhicules.



Unifier les deux squares en un espace vert unique, tout en conservant des sous-espaces aux usages différents (pour se balader, faire jouer les enfants, écouter un concert, admirer la Seine et la cathédrale...). Cette option était préférée par les visiteurs français et internationaux qui se déplacent sur l'Île à pied, et n'ont pas besoin d'autres moyens de circulation sur le quai.



Créer des parcours végétaux entre les deux bouts de l'Île de la Cité, en passant par la promenade Maurice Carême haute / basse et / ou la rue du Cloître Notre-Dame. Tout type de public était favorable à cette idée.

Pour transformer le parvis à l'avant tout en ménageant des espaces de circulation, les participants ont imaginé plusieurs compositions végétales qui sont explicitées dans la page suivante. Tout au long du cycle, les participants ont cité différentes références, qu'ils ont recommandé comme sources d'inspirations de paysage végétal.

Références citées



Jardin du Luxembourg, Paris



Jardin des Simples, Cluny



Caserne de Bonne, Grenoble



Coulée Verte, Paris



Dalle de la Défense, Nanterre



Place Georges Pompidou, Paris

Des références classiques «à la française» :

Le jardin du Luxembourg, le jardin de Versailles, le jardin des Tuileries... Le style et l'organisation géométrique était appréciée. Pour l'adapter aux abords de Notre-Dame, certains ont proposé de créer des allées entourées de végétation, avec toujours le maintien d'un parvis dégagé.



Des références de jardins avec des parterres de fleurs et de plantes médicinales :

Le jardin des Simples de Cluny, le jardin des Plantes, le jardin Albert Schweitzer... Ces styles de jardins étaient appréciés car ils rappelaient l'époque médiévale, date de construction de la cathédrale.



Des références de jardins contemporains :

La Caserne de Bonne (Grenoble), le jardin Truilot, le jardin imaginé dans Notre-Dame des Plantes (Gilles Clément). Ces jardins étaient cités pour leur ouverture vers l'extérieur, leur aspect dégagé, les lignes courbes comme dans les jardins à l'anglaise, les herbes folles laissées au naturel, ainsi que la présence de végétaux, d'espaces et d'usages variés.



Des références de promenades arborées :

La coulée verte, le jardin Tisso Rossi... Ces parcours étaient appréciés car ils proposent des déambulations végétalisées qui alternent entre une végétation basse, haute, des tunnels de verdure, des alcôves de repos, etc.



Des références de dalles végétalisées :

Le projet de jardin d'Orient devant l'Institut du Monde Arabe et le projet de végétalisation de la dalle de la Défense (Nanterre). Ils étaient cités en référence à la structure de dalle sur le parvis et à la nécessité de végétaliser ces espaces facteurs d'îlots de chaleur en intégrant la contrainte liée aux sous-sols.

Des références de places :

La place Georges Pompidou a été citée pour le large espace de déambulation qu'elle offre et par une différences de niveaux dont la pente est plus douce que des marches, en référence au monde et aux marches sur le parvis. La place Saint-Sulpice a été citée pour sa fontaine centrale et la place d'Espagne (Rome) pour les fleurs qui embellissent ses escaliers.



Repenser le lien à la Seine

L'accès à la Seine

Il était difficile pour de nombreux de participants d'affirmer si la Seine était présente ou non aux abords de Notre-Dame. Elle les bordent sans pour autant être visible ni accessible directement. Cependant, elle est tout de même associée aux abords pour certains, qui apprécient se balader sur les quais ou voir la cathédrale depuis le Petit Pont pour admirer la Seine en même temps. Elle fait partie du paysage iconique des abords. La Seine renvoie à un sentiment d'apaisement et d'espace étendu qui se retranscrit dans les références citées ci-contre.

La promenade Maurice Carême basse et haute était d'ailleurs fermée pendant toute la durée de la concertation. Pour ceux qui la pratiquaient avant sa fermeture ou qui l'observent depuis les ponts ou les quais, elle renvoie un sentiment de rejet : plutôt peu avenante et considérée comme « dangereuse, sale ou trop étroite » sur sa partie basse.

Aucun consensus n'émerge. De nombreux Parisiens centraux ne souhaitent aucun changement, surtout ne pas ouvrir d'accès direct à la Seine depuis le parking pour ne pas ouvrir l'opportunité à une sur-activité en bord de Seine, qui nuirait au calme. Les contraintes d'étroitesse du bras de la Seine et des crues étaient connus de participants qui n'ont donc pas émis de propositions d'amélioration. Parmi ceux qui ont souhaité des changements, on compte :

Des propositions plusieurs fois émises

- Dégager des vues depuis le parvis et la promenade haute Maurice Carême pour profiter de nouveaux « points d'observation de la Seine »
- Végétaliser la promenade basse par des plantes grimpantes ou tombantes sur le mur en conservant le mur de soutènement

Des propositions une ou quelques fois émises

- Ouvrir un accès à la Seine depuis le parking souterrain
- Ouvrir un accès depuis le parvis directement comme entre la place de la Bastille et le bassin de l'Arsenal
- Rendre la promenade Maurice Carême accessible aux personnes à mobilités réduite en trouvant une alternative aux marches d'escaliers
- Élargir la promenade Maurice Carême du côté intérieur du mur, si ce n'est du côté de la Seine à cause de l'étroitesse du bras
- Ajouter des bancs, un mur d'escalade...
- Prolonger la promenade Maurice Carême au-delà du pont au Double pour « faire le tour de l'île par le bas »
- Nouer un partenariat avec des artistes pour mettre en valeur des points de vue
- Créer une passerelle piétonne végétalisée qui laisse voir la Seine au-travers de la structure en verre, comme la passerelle de Zhangjiajie en Chine

Le square de l'Île-de-France

Ce square est plus fréquenté depuis l'incendie. Les passants s'y arrêtent pour se reposer ou des travailleurs proches pour déjeuner, mais ils ne font pas attention au mémorial. Certains sont frustrés de ne pas aller au bout de l'île. Ils s'affranchissent de cette contrainte et s'installent sur le mémorial ou la pelouse pour manger ou bronzer. Ces derniers proposent de créer un accès direct à la Seine depuis le square de l'Île-de-France.

Point de vue mémorable vers la Seine, ceux qui le connaissent souhaitent le conserver. Certains aimeraient qu'il reste secret tandis que d'autres imaginent le mettre en valeur et le faire connaître. Une majorité de participants souhaite renforcer la vue vers la Seine depuis le quai de l'Archevêché. Différentes manières ont été suggérées : supprimer les grilles et ouvrir la partie Nord ou remplacer les grilles pour qu'elles laissent passer la vue.

Références citées

Les images ici présentent illustrent les références de bords de fleuves appréciés par des participants : à Paris, en France et à l'international.



Square de Vert-Galant, Paris

Un accès direct au fleuve :

Le Square de Vert-Galant a été cité en comparaison avec le square de l'Île-de-France. Il offre un espace de détente et d'accès direct à l'eau. L'accès de la place de la Bastille au bassin de l' Arsenal a été citée comme autre exemple d'accès direct réussi. Le jardin Tino Rossi était cité pour les amphithéâtres qui permettent à la fois d'accéder à l'eau et de multiplier les usages pour tous les âges : assises, danse, rencontre, etc.



La Garonne, Bordeaux

Un miroir d'eau :

Plutôt pensé sur le parvis de Notre-Dame, de nombreux participants ont proposé un miroir d'eau, en faisant référence à celui des quais de la Garonne (Bordeaux) ou des quais du Rhône (Lyon). Certains ont aussi proposé un plan d'eau sous forme de marre ou d'étang plus naturel, comme au parc Warsaw (Varsovie).



Bassin de la Villette, Paris

Des canaux agréables :

Plusieurs canaux ont été cités parce qu'ils étaient agréables ou que les participants avaient l'habitude d'y passer du temps (pour les exemples parisiens) : le bassin de la Villette, le canal de l'Ourcq, le canal Saint-Martin, les canaux du Thiou (Annecy), les canaux de l'Amstel (Amsterdam)...



Le Loire, Orléans

Des bords de fleuves naturels :

Les bords de Loire (Orléans), la confluence du Lot et de la Truyère (Aveyron), ainsi que les bords de l'Elbe (Dresde) ont été cités car ils évoquaient des fleuves plus « naturels », avec un accès sous forme de pente douce pavée ou enherbée.



Place Saint-Sulpice, Paris

Des points d'eau :

Le besoin de points d'eau a été de nombreuses fois entendues. Les participants émettant le besoin de boire et de se rafraîchir. Ce besoin est à mettre en parallèle avec le nombre important de visiteurs par ans et l'îlot de chaleur ressenti sur le parvis. Par exemple la place Saint-Sulpice, le jardin du Luxembourg, la place d'Espagne (Rome) ont été cités pour leur fontaine.



Adapter les abords au changement climatique

Une adaptation à différents degrés

Les participants à la concertation sont globalement d'accord avec la nécessité d'une prise en compte du changement climatique dans le projet. Cependant, le degré d'intervention fait débat, puisqu'une majorité souhaite que l'aménagement s'inscrive dans l'esthétique parisienne du lieu.

Les participants souhaitent préserver certaines vues et surtout « l'essence » du lieu. Des visions opposées ont été exprimées : certains considérant la résilience climatique et la « renaturation » comme la solution la plus importante, tandis que d'autres pensent que l'îlot de chaleur du parvis ne devrait pas être résorbé pour ne pas « dénaturer le lieu » et ainsi conserver l'aspect minéral actuel.

Les participants perçoivent différemment cet enjeu. Les visiteurs et certains riverains vivent directement la problématique de la chaleur sur le parvis l'été, étant obligés de s'asseoir par terre, sur le sol en stabilisé, du côté des jardinières en bords de Seine, là où quelques arbres apportent un peu d'ombre. A l'inverse, peu de Parisiens passent du temps sur le parvis. Ils n'ont donc pas forcément ressenti directement l'effet de chaleur accentuée. Sur le square de l'Île-de-France, les bancs sont souvent complets par beau temps, car à l'ombre des arbres et de la haie.

Des solutions différentes

Les solutions suivantes sont présentées de la plus à la moins mentionnée.

Végétaliser est la première solution proposée par les participants. La forme diffère selon les appréciations esthétiques de chacun en termes de vues et de style paysager.

Apporter de l'eau par des dispositifs de rafraîchissement sur le parvis a été de nombreuses fois mentionné comme nécessaire. Les idées sont multiples : grandes ou petites fontaines esthétiques, points d'eau pour boire, miroir d'eau étendu, plan d'eau, étang,

marre naturelle, brumisateurs...

Créer de l'ombre par des dispositifs artificiels a été proposé dans une moindre mesure, pouvant prendre la forme de voiles d'ombrage, d'auvents... Les participants ont émis un point d'attention à ne pas obstruer la vue vers la cathédrale. Un positionnement sur les côtés du parvis serait préféré.

Favoriser des matériaux de sols clairs, nobles et perméables a été quelques fois proposé. Un point d'attention était de tenir compte du confort d'usage. Sur le parvis ainsi que dans le square de l'Île-de-France, plusieurs visiteurs se plaignent de la poussière et du crissement générés par le piétinement sur le stabilisé / sable. Plusieurs déprécient aussi l'enrobé sur la bretelle d'entrée du parking Notre-Dame et dans le square Jean XXIII, le long de la Seine. Ils proposent à la place des matériaux tels que le pavé type « Parisien », le pavé enherbé, la pierre naturelle ou le bois. Ils associent cela avec un parvis « plus vert ».

Les dernières propositions pour créer un espace plus résilient sont la **diminution du trafic et le développement de mobilités piétonnes et douces** (pistes cyclables, arceaux, stationnement vélo...), ainsi que **l'ajout de poubelles** (tout venant et déchets à recycler).



Boîte à idées

- « Reprendre l'exemple d'Aix-en-Provence, où les rues sont couvertes d'un auvent qui fait une ombre douce ».
- « Créer un miroir d'eau sur le parvis, comme à Bordeaux ».
- « Ajouter des plantes exotiques adaptées au réchauffement climatique : palmiers, laurier, olivier, arbres de Judée... ».
- « Laisser les tilleuls du square Jean XXIII se développer, plutôt que de les tailler ».

Partie 4

Conclusion

SYNTHÈSE
DES ENSEIGNEMENTS

LES PROCHAINES ÉTAPES
DU PROJET

ANNEXES





Synthèse du cycle 2

« Paysage et résilience »

Le cycle 2 de concertation a permis d'approfondir des sujets ressortis au premier cycle, comme la végétation et le lien à la Seine, ou d'ouvrir de nouvelles thématique comme celle du patrimoine et du changement climatique.

Un consensus a émergé sur la nécessité de répondre aux quatre enjeux ci-contre. Cependant, le degré d'intervention varie selon les publics. Une majorité souhaite une intervention minimale afin de préserver « l'essence du lieu », son patrimoine historique et végétal, mais de nombreuses idées de changements importants ont été émises quant au renforcement de la végétation, du lien à la Seine et à la prise en compte du changement climatique.



Préserver le patrimoine historique et végétal



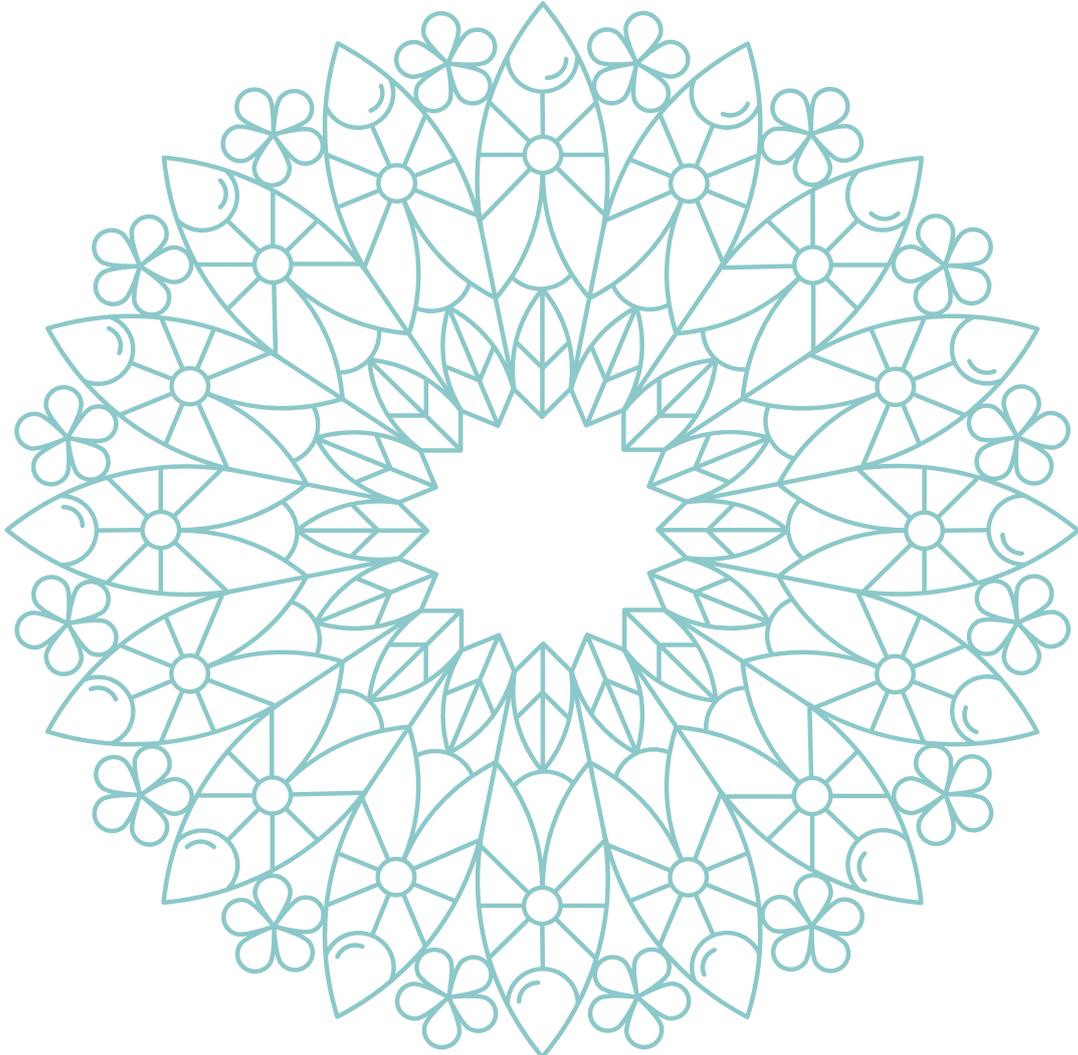
Renforcer la végétation



Repenser le lien à la Seine



Adapter les abords au changement climatique

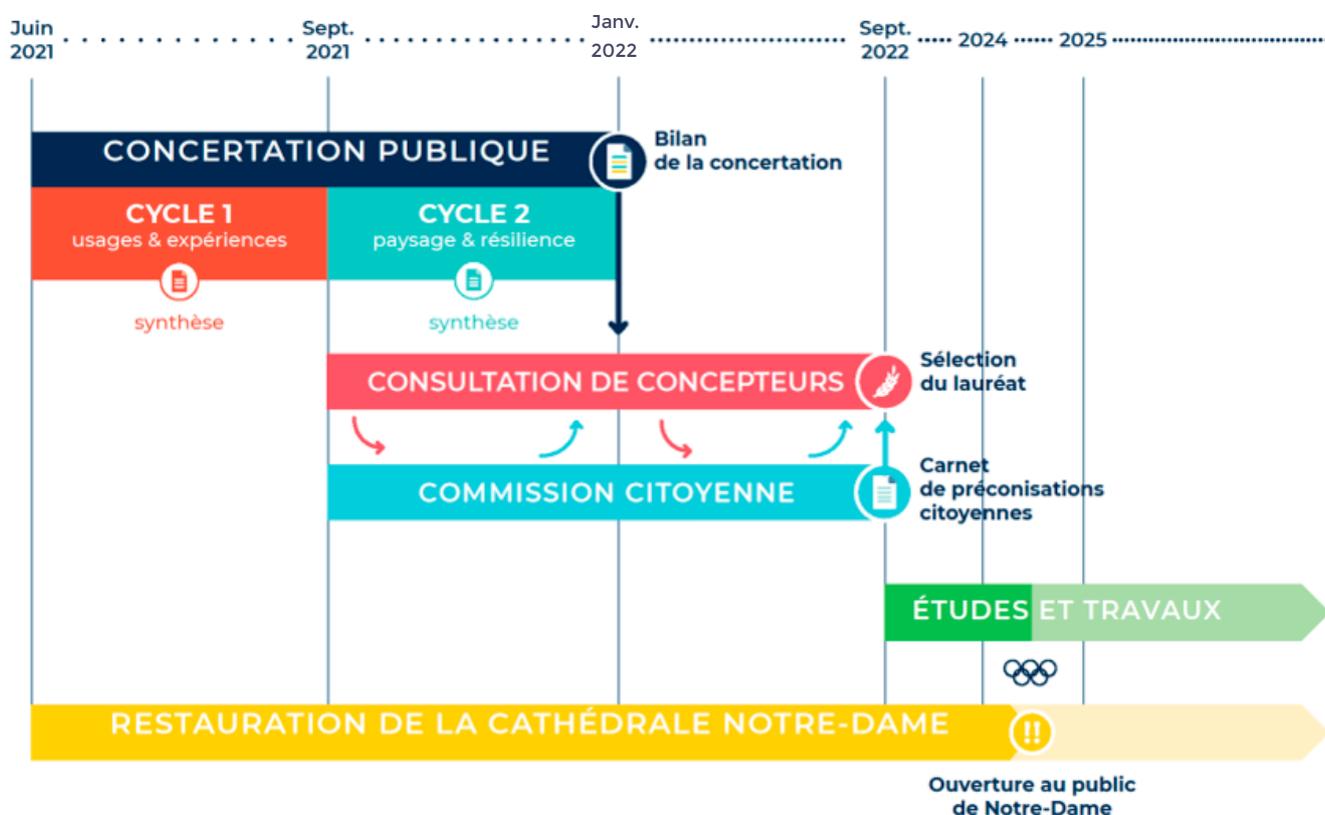




Les prochaines étapes du projet

La concertation publique préalable se termine par la réalisation de ce second carnet. Un bilan de concertation sera publié en décembre 2021. Les deux carnets ainsi que le bilan sont annexés au cahier des charges des quatre équipes concourant dans le cadre du dialogue compétitif.

La Ville de Paris, la commission citoyenne ainsi que le jury seront garants de la prise en compte des enseignements de la concertation dans les projets proposés, au même titre que les études. Le lauréat sera sélectionné à la fin de l'été 2022.



**Pour suivre la suite,
RDV sur paris.fr**

Comptes-rendus à lire



Réunions publiques, marches exploratoires, ateliers participatifs... Retrouvez tous les compte-rendus des actions de concertation sur idee.paris.fr

- > Projet « Les abords de Notre-Dame vont faire peau neuve »
- > Onglet « Participez »

Podcast à écouter

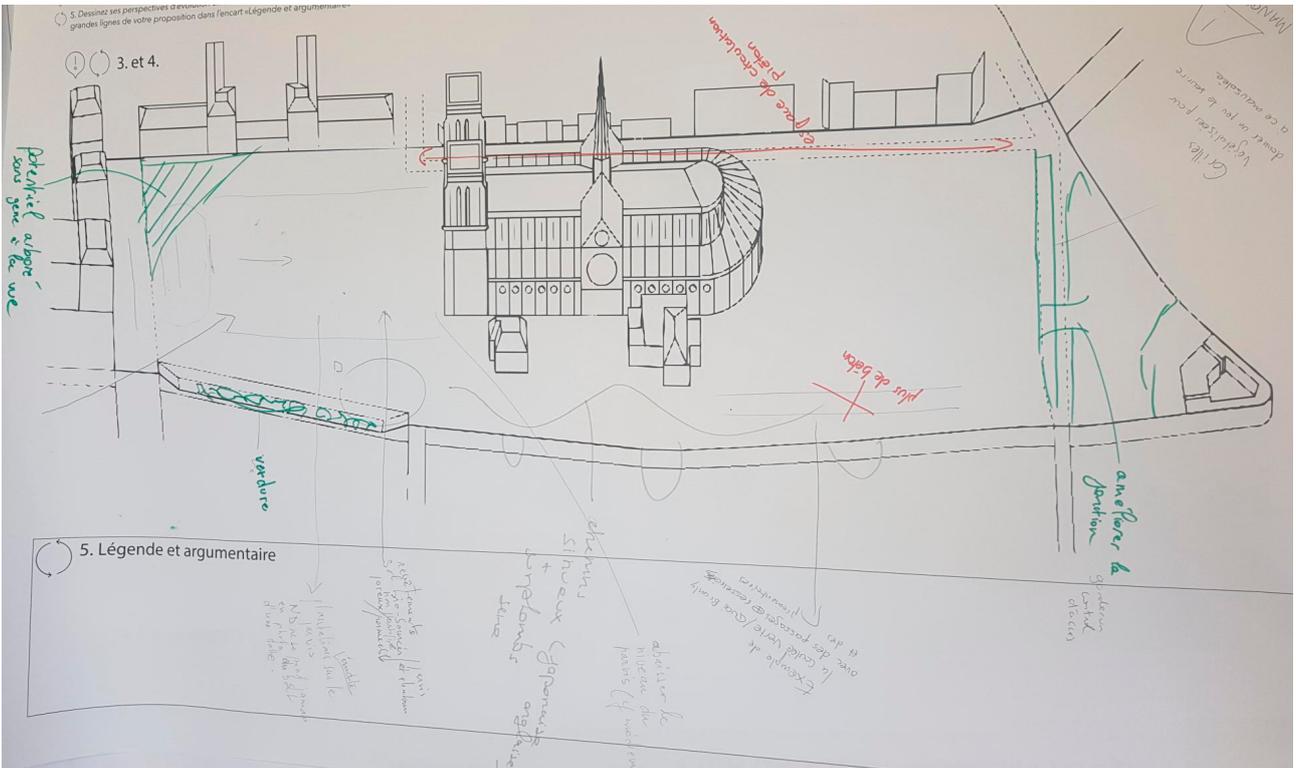


Grands témoins, chercheurs, enfants... Différents intervenants expriment leurs points de vue dans des capsules audio à ré-écouter sur paris.fr

- > « Les podcasts de la ville de Paris »
- > « Comprendre sa ville : les abords de Notre-Dame se racontent »



Annexes





**Suivez les actualités
du projet sur
idee.paris.fr
et sur paris.fr**



5.3.

PANNEAUX D'EXPOSITION



Les ambitions du projet

L'incendie de la cathédrale Notre-Dame, le 15 avril 2019, a concentré les regards des Parisiens et du monde sur le site de Notre-Dame, berceau de la capitale, haut-lieu religieux, touristique et patrimonial.

En écho à sa restauration, la Ville de Paris engage une réflexion sur le réaménagement et la valorisation de ses abords proches afin de participer à la renaissance de ce site exceptionnel. Cette volonté s'incarne par l'ouverture d'une concertation préalable avec le public de juin à novembre 2021, et le lancement d'une consultation internationale de concepteurs sous la forme d'un **dialogue compétitif** qui aboutira à la désignation d'un projet lauréat en 2022.

QU'EST-CE QU'UN DIALOGUE COMPÉTITIF ?

Le projet fait l'objet d'une consultation internationale de concepteurs lancée au printemps 2021 adressée à des équipes d'architectes, paysagistes, spécialistes du patrimoine, etc. Cette sélection est envisagée sous la forme « d'un dialogue compétitif » avec quatre équipes pluridisciplinaires. Ces équipes dialogueront notamment avec la Ville de Paris, le Diocèse et l'Établissement Public chargé de la conservation et de la Restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EPRNDP) jusqu'à la sélection de l'équipe lauréate et de son projet d'aménagement.

Les constats

- Un patrimoine historique, paysager et environnemental exceptionnel ;
- Une forte fréquentation du site par les touristes et visiteurs manquant de services d'accueil et de commodités ;
- Un site peu fréquenté et faiblement approprié par les Parisiens ;
- Un univers minéral propice à la formation d'îlots de chaleur ;
- Un manque de lisibilité entre la Seine et les espaces verts de l'île.

Les ambitions

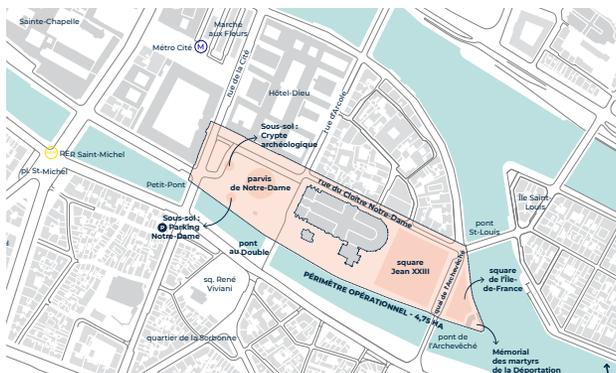
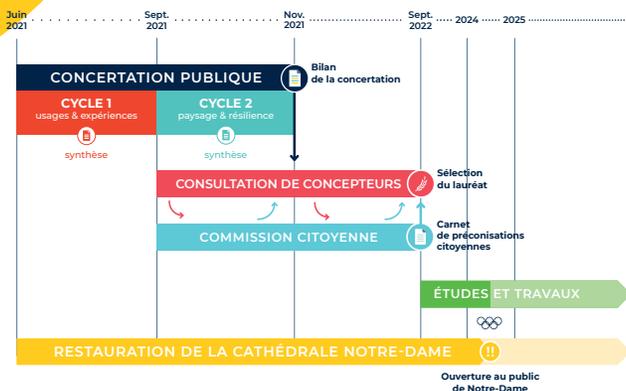
L'ambition principale du réaménagement est de faire renaître ce site exceptionnel en offrant un nouveau cadre d'accueil des Parisiens et des visiteurs. Les **QUATRE OBJECTIFS** votés au Conseil de Paris : (arrêté n° 2021 SG 20)

- **Préserver et révéler** la richesse historique, patrimoniale et paysagère du site Notre-Dame ;
- **Diversifier** les usages, dans le temps et dans l'espace ;
- **Offrir** des parcours fluides, agréables et sécurisés pour toutes et tous (riverains, parisiens, travailleurs, pratiquants du culte, visiteurs français et internationaux...) ;
- **Renforcer** la qualité environnementale du site.

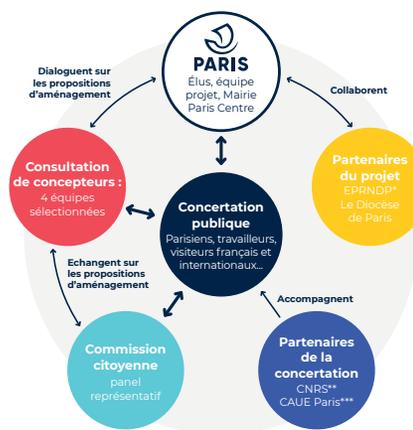


Suivez les actualités du projet et donnez votre avis sur : idee.paris.fr

Les grandes étapes



Les acteurs



Citoyens, comment êtes-vous associés ?

Une concertation publique : vous êtes invités à contribuer aux réflexions sur les ambitions du projet sur le registre numérique idee.paris ou en participant aux rendez-vous de concertation (panneau ci-contre).

Une commission citoyenne : un panel représentatif de citoyens analysera les projets candidats tout au long de la procédure du dialogue compétitif.

Le financement

Le projet sera financé par le fléchage de la contribution de la Ville de Paris à la restauration du site Notre-Dame, à hauteur de **50 millions d'euros**, toutes études comprises.

Le périmètre

Le réaménagement concernera en surface et en sous-sols le périmètre ci-contre, qui exclut la cathédrale Notre-Dame, et s'étend dans un périmètre de réflexion élargi.

* EPRNDP : Etablissement Public chargé de la conservation et de la Restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris
 ** CNRS : Chantier scientifique Notre-Dame du Centre National de la Recherche Scientifique
 *** CAUE Paris : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris



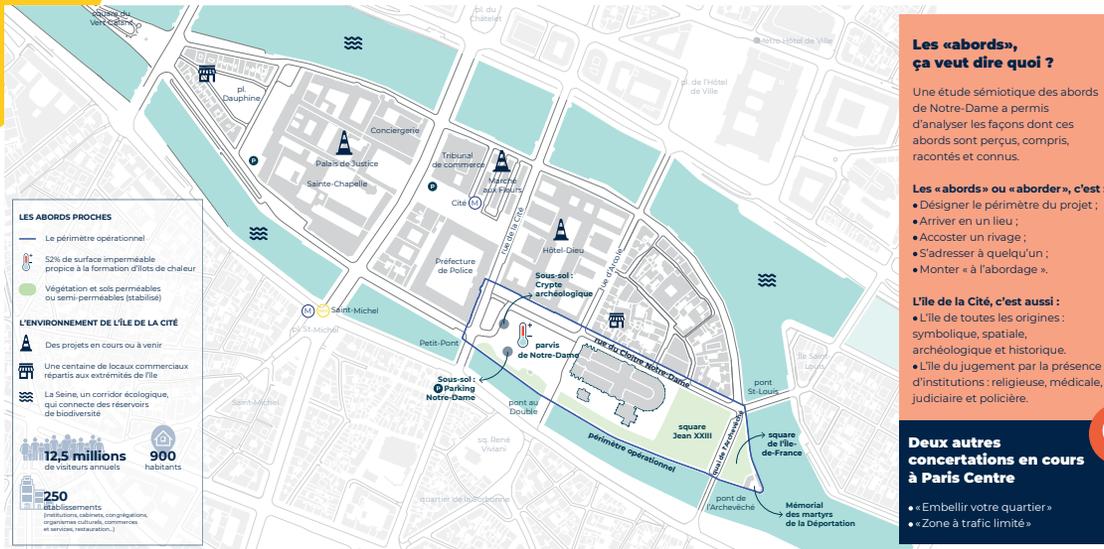
Abords d'hier et d'aujourd'hui

L'aménagement des abords de Notre-Dame est riche d'une histoire ancienne. Bâtie sur l'île de la Cité et considérée par Victor Hugo comme « édifice de la transition ».

Ses abords ont connu plusieurs transformations successives. Ce panneau retrace les grandes époques d'évolution des abords de Notre-Dame jusqu'à l'état des lieux actuel : un site très bien desservi, qui accueille de nombreux touristes et travailleurs sur des espaces publics inadaptés aux enjeux actuels.



SUIVEZ LES ACTUALITÉS DU PROJET ET DONNEZ VOTRE AVIS SUR idee.paris.fr



Les « abords », ça veut dire quoi ?

Une étude sémiotique des abords de Notre-Dame a permis d'analyser les façons dont ces abords sont perçus, compris, racontés et connus.

Les « abords » ou « aborder », c'est :

- Désigner le périmètre du projet ;
- Arriver en un lieu ;
- Accoster un rivage ;
- S'adresser à quelqu'un ;
- Monter « à l'abordage ».

L'île de la Cité, c'est aussi :

- L'île de toutes les origines : symbolique, spatiale, archéologique et historique.
- L'île du jugement par la présence d'institutions : religieuse, médicale, judiciaire et policière.

Deux autres concertations en cours à Paris Centre

- « Embellir votre quartier »
- « Zone à trafic limité »

XII^e siècle

Présence d'un parvis délimité par des bornes, des échoppes, un muret, une fontaine et des habitations, empêchant les points de vue depuis la Seine. Présence de pâtures à la pointe de l'île



XVII^e - XVIII^e siècle

Création d'un jardin de plan régulier à l'est de l'île (plan de Jean Delagrive en 1754) et de l'alignement d'arbres le long de la Seine. Premiers élargissements du parvis



1813-1848

Création du square et du quai de l'Archevêché (actuels square Jean XXIII et promenade Maurice Carême)



1843-1863

Restauration de la cathédrale par Eugène Viollet-le-Duc et Jean-Baptiste-Antoine Lassus



1865 - 1878

Hausmann triple la taille du parvis et dégage la vue de la Seine par la destruction de l'ancien Hôtel-Dieu (reconstruit à l'endroit actuel)



1911

Composition d'un jardin de style régulier directement inspiré du plan de Jean Delagrive (1754) et agrandi par l'intégration du quai de l'Archevêché au jardin



1927

Création du square Musoir sur la pointe Est qui deviendra le square de l'Île-de-France et qui accueillera le Mémorial des Martyrs de la Déportation en 1962



1969 - 1970

Conception du parvis actuel réhaussé pour réorienter le stationnement vers un parking et créer un accès aux vestiges découverts pendant les fouilles archéologiques



1971

Inauguration du parking sur deux niveaux, mitoyen à la Crypte archéologique, tous deux situés sous le parvis



15 avril 2019

Incendie de la cathédrale Notre-Dame



Sources des données et des photos :

- Étude patrimoniale du Parvis de Notre-Dame et ses abords, Ville de Paris (2020).
 - Diagnostic patrimonial et paysager des abords de Notre-Dame-de-Paris, OCl (2021)
 - Analyse urbaine, les abords de Notre-Dame, APUR (2020)
 - Étude sémiotique, Denis Bertrand (2021)
- Retrouvez les études dans leur intégralité sur idee.paris.fr

DU XII^e SIÈCLE AU XVIII^e SIÈCLE : DES ABORDS RESTREINTS

XIX^e SIÈCLE : DES ABORDS ÉLARGIS

XX^e SIÈCLE : DES ABORDS HUMANISÉS

AUJOURD'HUI



SITE INTERNET ICI
WEBSITE HERE !
SITIO WEB AQUÍ !

Suivez les actualités du projet et donnez votre avis sur : idee.paris.fr

Les modalités de la concertation

L'aménagement des abords de Notre-Dame fait l'objet d'une concertation publique répartie en deux cycles de juin à novembre 2021. Retrouvez ici toutes les informations pour participer à cette concertation.



Les objectifs de la concertation

La concertation sur l'aménagement des abords de Notre-Dame s'inscrit dans le cadre du Code de l'Urbanisme qui prévoit que toute opération conduisant à la création d'une aire piétonne de plus de 3000 m² est soumise à la concertation pendant toute la durée d'élaboration du projet.

La concertation a pour objectifs de :

- Associer les Parisiens et les visiteurs à la réflexion sur le devenir des abords de Notre-Dame, afin de nourrir les propositions des candidats au dialogue compétitif ;
- Informer les habitants sur la réalisation d'un projet d'aménagement futur des abords de Notre-Dame ;
- Apporter une connaissance qualitative des abords de Notre-Dame, qui sont souvent restés peu étudiés par rapport à la cathédrale elle-même.



Une démarche en deux cycles

La Ville de Paris souhaite engager une concertation large et ambitieuse, excédant le cadre purement réglementaire, pour associer les citoyens à la réflexion sur le devenir de ce site emblématique. Ainsi, deux cycles thématiques sont organisés afin de nourrir le travail des équipes candidates participant au dialogue compétitif, en amont de la définition du projet.



Cycle 1 | Été
USAGES & EXPÉRIENCES



Cycle 2 | Automne
PAYSAGE & RÉSILIENCE

Les modalités réglementaires de la concertation sont fixées par l'arrêté du 28 avril 2021 (article L103-2 et R103-1 du Code de l'Urbanisme).

CYCLE EN COURS... DE JUIN À AOÛT 2021

Usages & expériences

L'objectif de ce cycle est de comprendre les usages actuels et d'imaginer des usages futurs pour les Parisiens et les visiteurs aux abords de Notre-Dame. Votre expérience émotionnelle et pratique des lieux doit aider à élaborer un projet d'aménagement qui réponde aux attentes du public. En parallèle, des actions de médiation proposées par le CAUE de Paris ont pour but de sensibiliser le jeune public.

Le cycle en questions

Pourquoi vient-on à Notre-Dame ? Quels sont les lieux d'attachement autour de la cathédrale ?

Que souhaiterait-on y faire ou y trouver demain ?

Comment mieux connecter et rendre visibles les liens entre les différents sites aux abords de Notre-Dame, dont certains sont méconnus et peu fréquentés ?

Quelles pistes pour améliorer l'accueil et l'expérience des visiteurs français et internationaux ?

En mots clés

RENCONTRE · ANIMATION
SERVICES · ORIENTATION
PARCOURS · DÉCOUVERTE

En chiffres



Environ
12,5 MILLIONS
de visiteurs
annuels des
abords de Notre-
Dame



plus de
125
événements
par an qui
se déroulent
sur le parvis



Le point
0
des routes
de France

Comment participer ?

De nombreux moyens sont mis en place pour vous permettre de participer à la concertation !

RÉUNION PUBLIQUE :

• Mardi 8 juin @18h30 Visio-conférence

MARCHES EXPLORATOIRES :

• Samedi 19 juin @10h-12h Abords de Notre-Dame
• Mercredi 23 juin @16h-18h Abords de Notre-Dame

ATELIER PARTICIPATIF :

• Mercredi 30 juin @18h-20h Visio-conférence

En complément, l'équipe de la concertation viendra à votre rencontre aux abords de Notre-Dame et dans d'autres quartiers parisiens pour recueillir vos avis !

Inscrivez-vous sur
idee.paris.fr

Les marches et les ateliers sont ouverts à tous dans la limite des places disponibles, pour en faciliter l'organisation compte-tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Ces événements se dérouleront soit en visio-conférence, soit physiquement dans le respect des gestes barrières et de la limite du nombre de personnes autorisées à se rassembler sur l'espace public.



Suivez les actualités du projet et donnez votre avis sur : idee.paris.fr

Les modalités de la concertation

L'aménagement des abords de Notre-Dame fait l'objet d'une **concertation publique** répartie en deux cycles de juin à novembre 2021. Retrouvez ici toutes les informations pour participer à cette concertation.



Les objectifs de la concertation

La concertation sur l'aménagement des abords de Notre-Dame s'inscrit dans le cadre du Code de l'Urbanisme qui prévoit que toute opération conduisant à la création d'une aire piétonne de plus de 3 000 m² est soumise à la concertation pendant toute la durée d'élaboration du projet.

La concertation a pour objectifs de :

- Associer les Parisiens et les visiteurs à la réflexion sur le devenir des abords de Notre-Dame, afin de nourrir les propositions des candidats au dialogue compétitif ;
- Informer les habitants sur la réalisation d'un projet d'aménagement futur des abords de Notre-Dame ;
- Apporter une connaissance qualitative des abords de Notre-Dame, qui sont souvent restés peu étudiés par rapport à la cathédrale elle-même.



Une démarche en deux cycles

La Ville de Paris souhaite engager une concertation large et ambitieuse, excédant le cadre purement réglementaire, pour associer les citoyens à la réflexion sur le devenir de ce site emblématique. Ainsi, deux cycles thématiques sont organisés afin de nourrir le travail des équipes candidates participant au dialogue compétitif, en amont de la définition du projet.



Cycle 1 | Été
USAGES & EXPÉRIENCES



Cycle 2 | Automne
PAYSAGE & RÉSILIENCE

Les modalités réglementaires de la concertation sont fixées par l'arrêté du 28 avril 2021 (article L.103-2 et R.103-1 du Code de l'Urbanisme).

CYCLE DE CONCERTATION EN COURS... DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2021

Paysage & résilience

Après un premier cycle sur « les usages et les expériences », un second cycle de concertation est ouvert sur la thématique « Paysage et résilience » dès la rentrée. L'objectif de ce cycle est d'explorer avec les Parisiens et visiteurs le paysage emblématique des abords de Notre-Dame : ses qualités patrimoniales et paysagères, ainsi que ses richesses environnementales, face aux défis climatiques de demain.

Le cycle en questions

Quelle est l'appréciation de l'environnement végétal, minéral et fluvial de Notre-Dame par les Parisiens et les visiteurs ?

Quels points de vue, perspectives et paysage sont à mettre en valeur ?

Quelles sont les sensations (vues, sons, odeurs, textures, goûts) et le ressenti (confort, inconfort) dans les espaces de promenade ?

Comment adapter ces espaces publics à des conditions météorologiques extrêmes (chaleur, inondation) ? Comment les rendre écologiquement résilients ?

En mots clés

PÉRIODICITÉ · CHALEUR
EAU · VÉGÉTAL
BIODIVERSITÉ · TRANSITION

En chiffres



52%

de surface imperméable



50

espèces d'oiseaux, insectes, chauves-souris, reptiles



300

arbres environ, dont 3 arbres « remarquables »

Participez
Donnez votre avis
Inscrivez-vous sur



idee.paris.fr

Le programme du cycle

De nombreux moyens sont mis en place pour vous permettre de participer à la concertation !

MARCHES EXPLORATOIRES :

- Mercredi 22 septembre 16h-18h Place Saint-Michel*
- Mercredi 5 octobre 19h-21h Place Saint-Michel*

ATELIER PARTICIPATIF :

- Jeudi 21 octobre 19h-21h Présentiel*

RÉUNION PUBLIQUE :

- Lundi 15 novembre 19h-21h Présentiel*

En complément, l'équipe de la concertation viendra à votre rencontre aux abords de Notre-Dame et dans d'autres quartiers parisiens pour recueillir vos avis !

* Les événements sont ouverts à tous dans la limite des places disponibles, pour en faciliter l'organisation compte-tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Ces événements se dérouleront en présentiel sous réserve d'un contexte sanitaire favorable, dans le respect des gestes barrières et de la limite du nombre de personnes autorisées à se rassembler sur l'espace public.



5.4.

**DEPLIANTS-PROGRAMMES
DE CHAQUE CYCLE**

Le cycle en questions

Pourquoi vient-on à Notre-Dame ? Quels sont les lieux d'attachement autour de la cathédrale ?

Que souhaiterait-on y faire ou y trouver demain ?

Comment mieux connecter et rendre visibles les liens entre les différents sites aux abords de Notre-Dame, dont certains sont méconnus et peu fréquentés ?

Quelles pistes pour améliorer l'accueil et l'expérience des visiteurs français et internationaux ?

Comment participer ?

RÉUNION PUBLIQUE :

- Mardi 8 juin 18h30 Visio-conférence

MARCHES EXPLORATOIRES :

- Samedi 19 juin 10h-12h Abords de Notre-Dame
- Mercredi 23 juin 16h-18h Abords de Notre-Dame

RENCONTRES AVEC L'ÉQUIPE DE LA CONCERTATION :

- Merc. 23 juin 18h-20h Abords de Notre-Dame
- Samedi 3 juil. 11h-14h Abords de Notre-Dame
- Mardi 6 jui. 14h-17h Abords de Notre-Dame

ATELIER PARTICIPATIF :

- Mercred 30 juin 18h-20h Visio-conférence

Inscrivez-vous et participez
[ideo.paris.fr](https://www.ideo.paris.fr)

Les marches et les ateliers sont ouverts à tous dans la limite des places disponibles compte-tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Ces événements se dérouleront soit en visio-conférence, soit physiquement dans le respect des gestes barrières et de la limite du nombre de personnes autorisées à se rassembler sur l'espace public.



Participez aussi en famille !

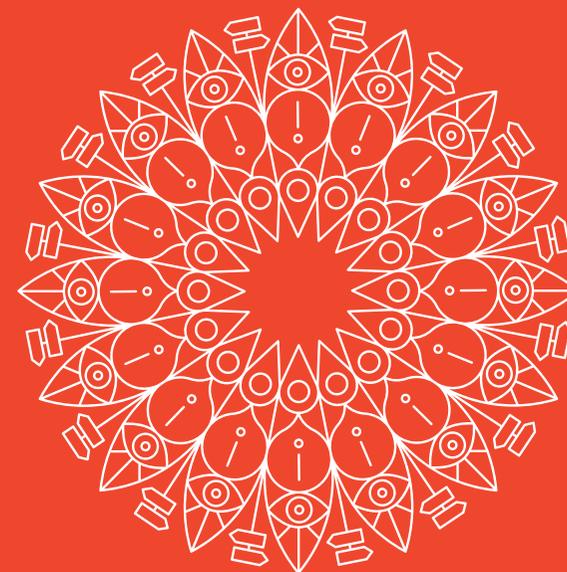
Ateliers, parcours, jeu de piste, visites, promenade augmentée, workshop...

Réappropriiez-vous les abords de Notre-Dame avec les actions de médiation du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Informations et inscriptions : <https://www.caue75.fr/>

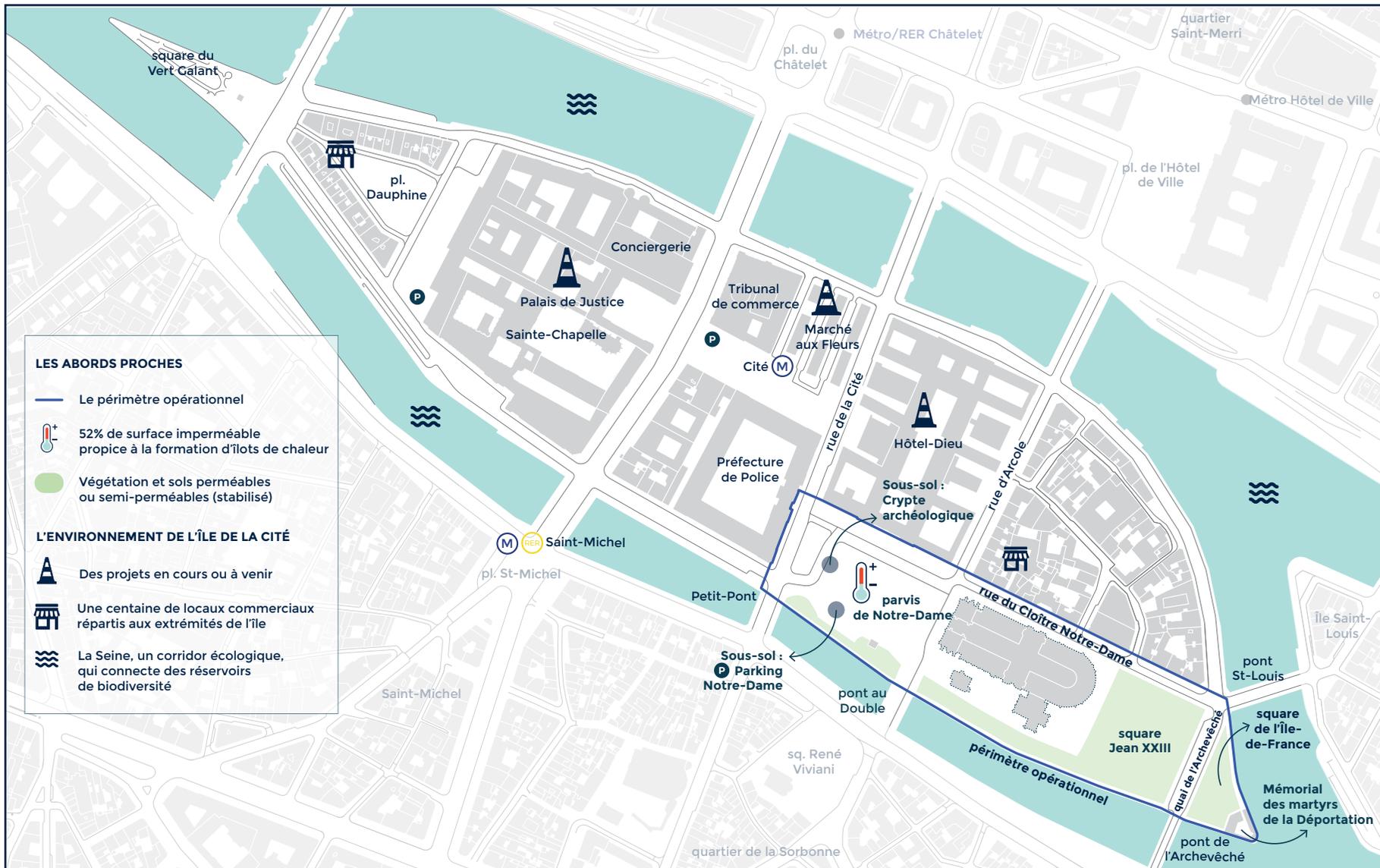


Participez à la concertation sur les abords de Notre-Dame !



Cycle 1 : Usages et expériences

L'aménagement des abords de Notre-Dame-de-Paris fait l'objet d'une concertation publique répartie en deux cycles de juin à novembre 2021. Retrouvez dans ce programme toutes les informations du premier cycle de concertation sur « les usages et les expériences » dans les espaces publics aux abords de la cathédrale.



LES ABORDS PROCHES

- Le périmètre opérationnel
- 52% de surface imperméable propice à la formation d'îlots de chaleur
- Végétation et sols perméables ou semi-perméables (stabilisé)

L'ENVIRONNEMENT DE L'ÎLE DE LA CITÉ

- Des projets en cours ou à venir
- Une centaine de locaux commerciaux répartis aux extrémités de l'île
- La Seine, un corridor écologique, qui connecte des réservoirs de biodiversité

De quoi parle-t-on ?



Rencontre



Animation



Orientation



Découverte



Parcours



Services

Le cycle en chiffres :



Environ **12,5** millions de visiteurs annuels



Environ **900** habitants



Environ **250** établissements



Plus de **125** événements par an sur le parvis



Le point **0** des routes de France



À écouter

Experts, grands témoins, chercheurs... Différents intervenants expriment leurs points de vue sur idee.paris.fr

Le cycle en questions

Quelle est l'appréciation de l'environnement végétal, minéral et fluvial de Notre-Dame par les Parisiens et les visiteurs ?

Quels points de vue, perspectives et paysage sont à mettre en valeur ?

Quelles sont les sensations (vues, sons, odeurs, textures, goûts) et le ressenti (confort, inconfort) dans les espaces de promenade ?

Comment adapter ces espaces publics à des conditions météorologiques extrêmes (chaleur, inondation) ? Comment les rendre écologiquement résilients ?

**Participez
Donnez votre avis
Inscrivez-vous sur**
[ideo.paris.fr](https://www.ideo.paris.fr)



SITE INTERNET ICI !
WEBSITE HERE !
SITIO WEB AQUÍ !

* Les événements en présentiel auront lieu sous réserve du nombre de places disponibles et d'un contexte sanitaire favorable.

Le programme du cycle

MARCHES EXPLORATOIRES :

- Mercredi 22 septembre 16h-18h Place Saint-Michel*
- Mardi 5 octobre 19h-21h Place Saint-Michel*

ATELIER PARTICIPATIF :

- Jeudi 21 octobre 19h-21h Lieu à définir*

RÉUNION PUBLIQUE :

- Lundi 15 novembre 19h-21h Hôtel de Ville de Paris*

En complément, l'équipe de la concertation viendra aux abords de Notre-Dame et dans d'autres quartiers parisiens pour recueillir vos avis !



Participez aussi en famille !

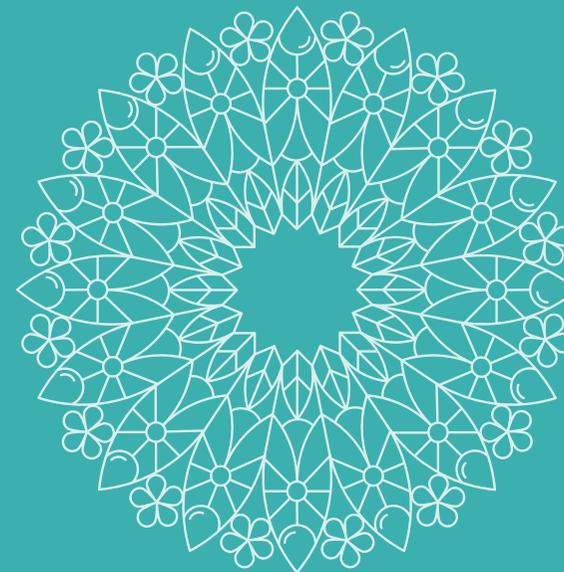
Ateliers, parcours, jeu de piste, visites, promenade augmentée, workshop...

Réappropriiez-vous les abords de Notre-Dame avec les actions de médiation du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Informations et inscriptions : <https://www.caue75.fr/>

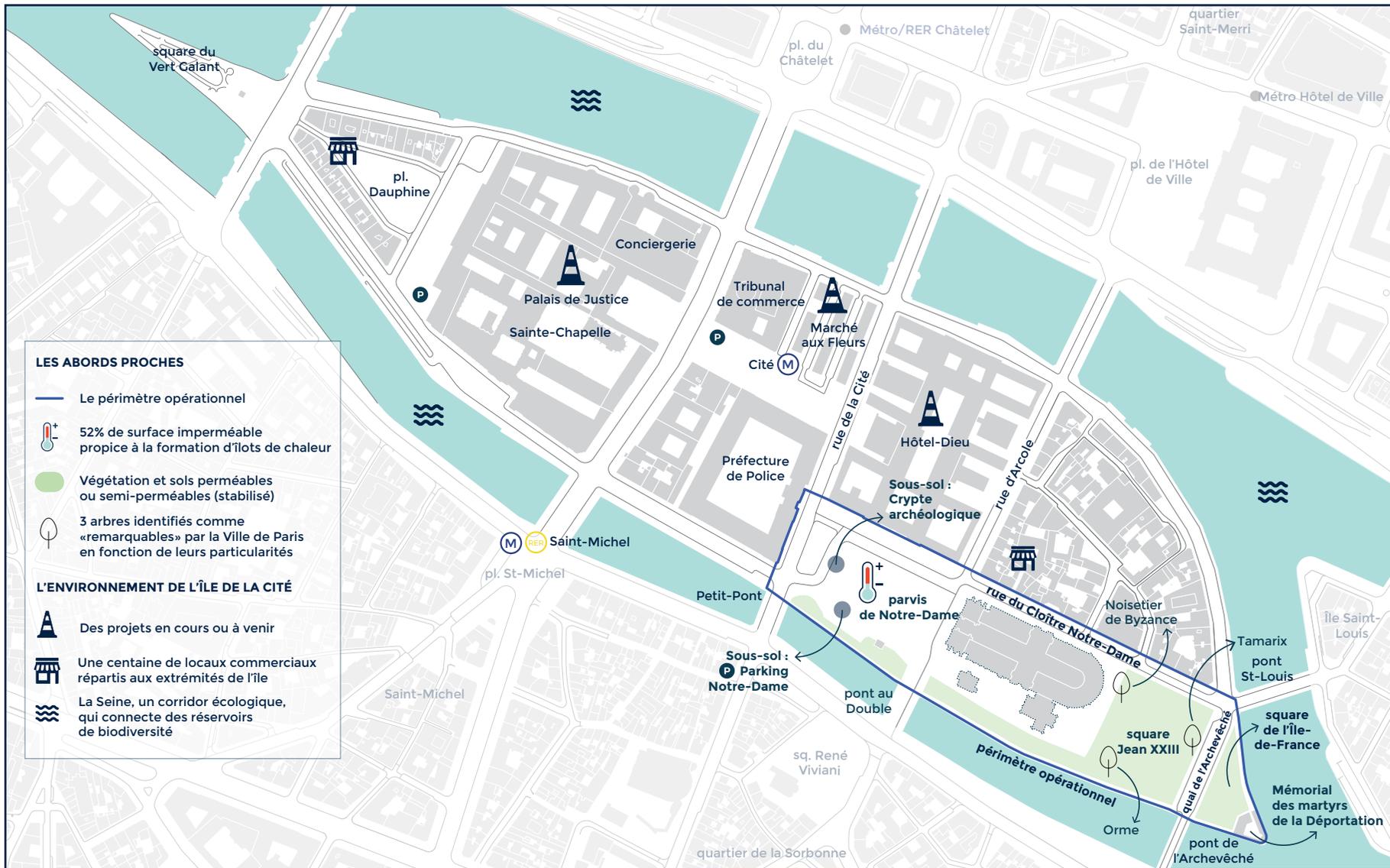


**Participez à la concertation
sur les abords de Notre-Dame !**



Cycle 2 : Paysage et résilience

Après un premier cycle sur « les usages et les expériences », un second cycle de concertation est ouvert sur la thématique « Paysage et résilience » dès la rentrée. L'objectif de ce cycle est d'explorer avec les Parisiens et visiteurs le paysage emblématique des abords de Notre-Dame : ses qualités patrimoniales et paysagères, ainsi que ses richesses environnementales, face aux défis climatiques de demain.



Les sujets du cycle



Périodicité



Chaleur



Eau



Végétal



Biodiversité



Transition

Quelques chiffres importants



19

siècles de paysage transformé



6

points de vue majeurs sur la cathédrale



52%

de surface imperméable



50

espèces d'oiseaux, insectes, chauves-souris et reptiles



132

arbres dont 32 essences différentes



À écouter

Des capsules audio sont à écouter sur [ideo.paris](https://www.ideo.paris) :

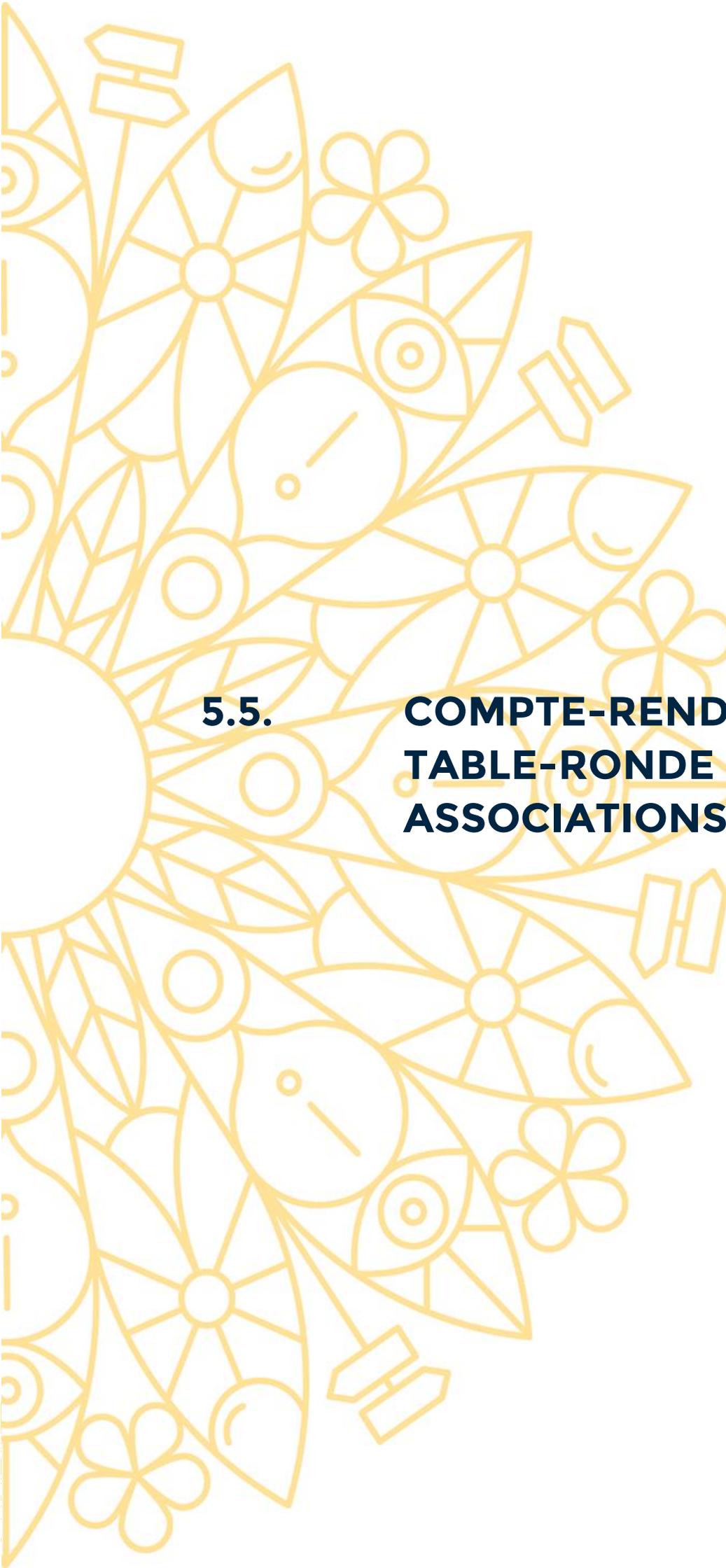
Différents experts, chercheurs, enfants expriment leur avis sur les abords de Notre-Dame.



À lire

Retrouvez plusieurs études sur [ideo.paris](https://www.ideo.paris) :

- L'étude patrimoniale par la Ville de Paris,
- Le diagnostic patrimonial et paysager par la Ville de Paris,
- L'analyse urbaine par l'APUR,
- L'étude sémiotique par Denis Bertrand.



5.5.

**COMPTE-RENDU DE LA
TABLE-RONDE DES
ASSOCIATIONS**

Concertation sur les abords de Notre-Dame

Compte-rendu de la table-ronde des associations

28 octobre 2021

Mairie de Paris Centre – 18h30/20h30



La Ville de Paris, en partenariat avec l’Etablissement Public chargé de la conservation et de la Restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EPRNDP) et le Diocèse de Paris, lance une consultation de concepteurs pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes, etc.) afin de proposer un projet de réaménagement des abords de la cathédrale Notre-Dame. Une concertation est organisée dès juin 2021 jusqu’à novembre 2021 afin de collecter les avis et contributions des habitants, des visiteurs et des associations qui seront reversés aux équipes candidates. Cette table-ronde des associations s’inscrit dans le cadre de la concertation.

>> Plus d’informations www.paris.fr

DEROULEMENT

14 personnes ont participé à la table-ronde des associations :

- **Le Conseil de quartier de la Seine** : Maxence Hecquart, Florence Mathieu
- **L'association des commerçants du quartier Notre-Dame** : Jean Pierre Rollib, Michel Mathieu
- **Aux 4 coins du Centre** : Roger Biriotti, Patrick Bouton, Valentin Biriotti
- **France Nature Environnement / SOS Paris** : Christine Nedelec, Philippe Khayat
- **Ligue pour la Protection des Oiseaux** : Emmanuel du Chérimont, Dimitri Svinarenko
- **Paris en Selle** : Nicolas Sennequier
- **Associations des usagers des transports d'Ile-de-France** : Abel Guggenheim
- **Société historique de la Cité / La Défense de Paris** : Yves Bru

Rose SPEICH, chargée de mission Grands Projets au Secrétariat Général de la Ville de Paris était également présente.

L'atelier a été animé par l'agence de concertation Ville Ouverte.

L'atelier avait pour objectifs de :

- Mobiliser l'expertise des associations sur le projet et confronter leurs points de vue complémentaires pour nourrir le bilan de concertation
- Réaliser une première rencontre avec les associations locales et nationales, afin d'engager une démarche collaborative pour la suite du projet

Un premier temps a permis de rappeler la démarche du projet et de la concertation. Un second temps a ensuite permis à tous les représentants associatifs d'émettre leur avis sur les enjeux et objectifs du projet, ce qui a donné lieu à un temps de questions / réponses entre les associations et la Ville de Paris.

Le support de présentation du projet et de la concertation est ajouté en annexe du présent document. Il est possible de retrouver plus d'informations sur :

- Le projet et le dialogue compétitif : <https://www.paris.fr/pages/les-abords-de-notre-dame-vont-faire-peau-neuve-17332>
- Le Carnet 1 des abords de Notre-Dame : <https://idee.paris.fr/media/default/0001/01/7f7d187a3ae63491c45e6336dd445382d4c05425.pdf>
- Les études et les capsules audio thématiques : <https://idee.paris.fr/consultation/les-abords-de-notre-dame-vont-faire-peau-neuve/presentation/capsules-audio>

CONTRIBUTIONS

Chaque représentant associatif a présenté le positionnement et les préconisations des associations sur le projet des abords de Notre-Dame. Le présent compte-rendu ne présente que les éléments structurants et orientations ressortis pendant l'échange en séance. Les contributions exhaustives des associations ont été envoyées par le biais du registre de concertation jusqu'au 30 octobre ou directement à l'adresse mail idee@paris.fr jusqu'au 8 novembre et sont annexées au présent document.

** Les contributions en dehors du périmètre de l'opération « aménagement des Abords de Notre-Dame » ou en interface avec des projets connexes sont indiquées en italique et par un astérisque.*

Paris en Selle

- Prévoir 50 stationnements pour les vélos sur et autour du site Notre-Dame. 6 points d'accès ont été identifiés par l'association : petit pont, pont au Double, pont de l'Archevêché, pont Saint-Louis, rue d'Arcole, rue de la Cité.
- Apaiser la rue de la Cité et y aménager une piste cyclable définitive, soit deux pistes unidirectionnelles dans l'idéal, soit une piste bidirectionnelle du côté de la préfecture de police.
- Apaiser le quai de l'Archevêché. Pas de piste cyclable nécessaire, mais rendre cet axe réservé aux bus, taxi, vélos et piétons uniquement.

Association des commerçants de l'Île de la Cité

- Les seuls éléments à améliorer sont l'ajout de toilettes, l'amélioration de l'accueil et de la signalétique.
- *Étudier la fluidité de la gestion des flux liés à la cathédrale Notre-Dame, pour ne pas avoir une rue plus favorisée qu'une autre et que tous les commerçants continuent à travailler. Assurer une fluidité dans le quartier pour que toutes les rues aient un flux de passage. Conserver une entrée et une sortie de Notre-Dame par le parvis pour que des flux piétons soient conservés sur la rue d'Arcole et la rue du Cloître Notre-Dame. Le flux de visiteurs participe au chiffre d'affaires des commerçants de l'Île. Entre 70 et 75% du chiffre d'affaires des commerçants de l'Île est dû aux touristes hors Europe. * [projet de restauration de la cathédrale Notre-Dame – MOA : EPRND + Diocèse]*

Conseil de quartier Seine

- Maintenir et respecter le caractère particulier du site.
- Construire une unité et une cohérence des abords : Créer une harmonie, une intégration, une communication, une visibilité des sous-espaces et du paysage des abords de Notre-Dame : le bout de l'île, le square de l'Île-de-France, le square Jean XXIII, le parvis et la rue du Cloître Notre-Dame.
- Associer le végétal et le minéral.
- Réguler les flux de personnes et améliorer la signalétique par des dessins picturaux qui soient compréhensibles par des publics étrangers.
- Préserver la tranquillité relative du lieu sur les abords et le long de la Seine : ne pas ouvrir le parking vers la promenade Maurice Carême pour installer de nouveaux usages (barges

flottantes, musique, buvettes...). Ne pas créer de nuisances. Garder la poésie de la promenade. Créer un accès plus proche à la Seine.

- Faciliter la vie des riverains (cf. annexe).
- Intégrer au projet l'accessibilité au public du jardin du presbytère en collaboration avec le Diocèse.

LPO

- Prendre en compte la biodiversité de la faune et de la flore au même titre que le patrimoine minéral, surtout dans le square Jean XXIII dont la biodiversité est très pauvre :
 - Prendre en compte la biodiversité par une étude du sol et de la pollution, les sols étant un élément majeur de la biodiversité ;
 - Réfléchir aux aménagements des arbres (localisation, type d'insertion, espèces...) ;
 - Préserver la clôture pour ne pas avoir de dérangement la nuit pour la faune ;
 - Eteindre l'éclairage la nuit.
- Assurer une gestion paysagère différente en fonction des usages. Ne pas figer une vision dans la taille des arbres et dans les dessins. Les changements de pratique de gestion et de paysage doivent être accompagnés (formation, conférence, sensibilisation...).
- Avoir une vision large du corridor écologique de la Seine. La différence de niveau entre le parvis et la Seine participe à la rupture du corridor, néanmoins et à titre d'exemple, les canards col vert nichent dans les espaces herbés du parvis côté Seine puis descendent vers la Seine.
- *Ne pas boucher les trous de boulin lors du chantier de reconstruction de la cathédrale, qui sont un lieu important de la nidification de l'espace protégée des faucons crécerelle*. [projet de restauration de la cathédrale Notre-Dame – MOA : EPRND + Diocèse]*

Aux 4 coins du Centre

- Prolonger la concertation par la création d'une maison des projets éphémères.
- Approfondir la concertation par un réseau de stations éphémères (type sculptures, fontaines, kiosques...) portant sur des éléments du passé, du présent et du futur, qui ponctuent le paysage.
- Assurer une participation de toutes les parties-prenantes et citoyenne tout au long de l'élaboration du projet.
- Utiliser le parking au service de l'accueil du public et des commodités.
- Prendre en compte l'Île de la Cité dans son ensemble et à l'échelle de Paris dans le périmètre de réflexion

Société historique la cité

- Assurer une transparence des informations sur les liens avec les projets précédents (Perrault Bellaval) et limitrophes (Hôtel Dieu, musée de Notre-Dame, musée de l'assistance publique...) au périmètre de l'opération afin de créer une cohérence au cœur de Paris.

Associations des usagers des transports d'Ile-de-France

Excellente desserte du site en transports en communs mais certaines recommandations peuvent être émises :

- Améliorer la signalétique : mieux indiquer les connections entre les lignes 4, le RER C et B, mieux indiquer l'entrée devant l'Hôtel Dieu.
- Conserver les accès aux RER actuels.
- Avoir un trajet du 75 et du 47 sur le même axe afin d'améliorer la lisibilité de leur trajet (actuellement, leur trajet est différent dans les deux sens), au détriment de la piste cyclable temporaire si besoin.
- Avoir une piste cyclable dans un seul sens rue de la Cité afin d'assurer un trajet sécurisé des bus et une descente sécurisée des passagers à chaque arrêt.
- Supprimer le stationnement de voitures de polices, notamment devant l'arrêt de bus sur la rue de la Cité ?
- *Assurer la sécurité et l'accessibilité de l'arrêt de bus au bout de la place Lépine*.*
- *Reculer la palissade du chantier devant l'Hôtel Dieu afin de tracer un itinéraire pour les cyclistes*. [chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame – MOA : EPRND + Diocèse]*

France nature environnement

- La situation végétale et environnementale est critique.
- Au vu de la fréquentation du site, il est effectivement nécessaire d'assurer des services minimums et une variété d'usages, mais la qualité du projet doit être plus importante que la quantité de transformations. Ne pas sur-diversifier les usages qui sont déjà nombreux : prière, tourisme, passage, circulation, promenade...Il faut réaliser un projet d'une extrême sensibilité au travers d'actions pensées et réfléchies.
- L'ambition du projet ne doit pas être de vouloir faire venir plus de touristes.
- Il existe de grosses lacunes sur l'accueil et il manque de sanitaires, mais il ne faut pas construire sur le parvis, ni ajouter de commerces en surface, ni en sous-sol. Conserver un endroit dégagé. Ne pas encombrer le parvis.
- Ne pas ajouter plus d'événements.
- Le projet doit être pensé dans son contexte urbain plus global parisien. Ne pas créer une esthétique particulière avec un mobilier particulier qui soit un geste architectural de la part des concepteurs.
- Apporter de l'ombre végétale et de la biodiversité.
- Prendre en compte la pollution du sol.
- Apaiser la circulation. Réaliser un passage pour les cyclistes rue d'Arcole.
- *Limiter l'emprise de la base de chantier dans le square Jean XXIII*. [chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame – MOA : EPRND + Diocèse]*
- *Avoir plus d'informations sur les projets limitrophes sur l'île de la Cité. Transformer l'Hôtel Dieu en musée*.*

QUESTIONS / REPONSES

Rose Speich représentant la Ville de Paris a donné certains éléments de réponses aux contributions des associations sur :

- **Le périmètre de l'opération** : Le projet et la concertation portent sur l'aménagement des espaces publics autour de la cathédrale Notre-Dame qui appartiennent au domaine public de la Ville de Paris. La cathédrale fait l'objet d'un chantier de restauration mené par l'Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EPRNDP), partenaire du projet d'aménagement des abords. La cathédrale elle-même est en dehors du périmètre de projet mais fait l'objet d'une collaboration étroite dans la prise en compte de ses interfaces avec l'espace public.
- **La mobilité** : Le périmètre prend en compte une partie de l'Île de la Cité, mais il s'inscrit dans un contexte et des réflexions plus larges, notamment sur l'enjeu des mobilités : à l'échelle de la Ville de Paris et de l'arrondissement Paris Centre (plan vélo 2021 – 2026, concertation sur la Zone de Trafic Limité...).
- **Les commerces** : La vocation du projet est de développer et d'améliorer l'accueil et notamment les commodités du site. Le développement d'une offre commerciale sur le site n'est pas envisagé. La boutique de la Crypte archéologique et celle de la cathédrale seront maintenues.
- **La diversification des usages** : L'objectif du projet est d'améliorer l'accueil sur le site, développer les commodités d'accueil (toilettes, médiation...), mais aussi de permettre de faire le tour de la cathédrale au travers de parcours de visite alternatifs, et d'assurer un espace permettant le déroulement des événements déjà organisés à ce jour parvis. L'enjeu est de permettre l'accueil de tous, entre la monumentalité du site et sa dimension de place parisienne du quotidien.
- **L'association des citoyens et des associations** à toutes les échelles du projet :
 - **Une concertation publique** qui nourrit le programme, dont le premier carnet a été versé aux candidats en septembre 2021 et qui se clôture le 15 novembre 2021 lors d'une réunion publique de clôture de la concertation. Toutes les conclusions de la concertation s'intègrent au cahier des charges / programme qui est évolutif, ouvert, réinterrogé et complété pendant les séances de dialogue avec les candidats.
 - **Une commission citoyenne** qui accompagne le dialogue compétitif. Elle analyse les propositions d'aménagement de chaque candidat, et émet un avis qui aidera le jury pour désigner le projet lauréat qui répondra le mieux aux attentes des citoyens, de la Ville et de ses partenaires.
 - **Un collègue citoyen** au jury participe à la sélection du projet lauréat.
- **Le dialogue compétitif et confidentialité** : Ce procédé itératif permet la rédaction d'un cahier des charges ouvert et évolutif, mais a pour contrainte la confidentialité des projets candidats. Il n'est donc pas possible de divulguer les axes de réflexion des candidats en cours de procédure. Le travail collaboratif avec les associations se poursuivra sur la base du projet lauréat.
- **La protection de la faune** : Un diagnostic environnemental complet est en cours sur le site, la faune et les sols. Il est déjà possible de lire les études support et d'écouter des capsules audio à ce sujet sur : <https://idee.paris.fr/consultation/les-abords-de-notre-dame-vont-faire-peau-neuve/presentation/capsules-audio>

- **Le budget** : Le budget est de 50 millions d'euros TTC. L'opération est réalisée dans une dynamique de sobriété.
- **L'Hôtel-Dieu** : *Le projet de l'Hôtel-Dieu n'est pas mené par la Ville qui n'est pas en mesure d'apporter d'information complémentaire sur ce sujet à ce jour**.

Suite de la concertation

Une **réunion publique de restitution de la concertation** aura lieu le lundi 15 novembre à 19h à l'Hôtel de Ville de Paris. Inscription obligatoire sur <https://idee.paris.fr/events/reunion-publique-de-restitution-abords-de-notre-dame>

Un **carnet de synthèse** du cycle 2 de concertation, ainsi qu'un **bilan de concertation** sera réalisé avant la fin de l'année 2021.

ANNEXE

Les documents suivants sont des contributions écrites par les associations présentes à la table-ronde des associations et envoyées sur le registre idee.paris ou par mail à l'adresse paris.fr

- Aux 4 coins du Centre _____ p.8
- Conseil de Quartier Seine _____ p.12
- Paris en Selle _____ p.17
- Associations des usagers des transports d'Ile-de-France _____ p.19
- Société Historique et Archéologique La Cité / La Défense de Paris _____ p.20
- Ligue pour la Protection des Oiseaux _____ p.26
- SOS Paris / France Nature Environnement _____ p.31

Aux 4 coins du Centre



**POUR UNE MAISON DES PROJETS
ET DES STATIONS EPHEMERES
AUX QUATRE COINS DES ABORDS DE NOTRE DAME**

Réflexions sur l'aménagement et la valorisation des abords proches de Notre Dame
Roger BIRIOTTI – 28/10/2021
Salle des Fêtes de la Mairie Paris Centre, (2 Rue Eugène Spuller 3e).

son intervention est effectuée pour le compte de l'association aux 4 coins de Paris Centre. Pour rappel, notre structure vise à développer un tourisme de proximité porté par les habitants, participatif et solidaire. Ces dernières années, nous avons organisé dans des relations de voisinage des visites de quartiers, de rues et de bâtiments remarquables.

Nous avons invité des spécialistes universitaires pour des conférences débats :

- Isabelle Backouche de l'EHESS, historienne de Paris
- Jean Paul Demoule de l'université de Paris I, professeur de protohistoire européenne.

Nous avons organisé aussi des colloques sur certains thèmes comme les locations saisonnières ou encore la centralité et les équilibres pour le centre de Paris, qui ont fait l'objet de publications.

Par ailleurs, nous nous sommes investis sur le devenir de l'Hôtel-Dieu et de l'île de la Cité, en organisant des visites exploratoires et des débats qui ont nourri des propositions discutées avec les habitants, que nous avons portées ensuite auprès des pouvoirs publics.

Notre proposition 1 : Créer une Maison des projets éphémères

Le 8 juin 2021, nous avons participé au lancement de cette concertation, face aux élus de Paris et aux représentants des principales structures liées au projet de réaménagement des abords de Notre Dame.

Nous avons fait valoir alors qu'il ne fallait pas figer trop vite les projets, afin que les différents points de vue des habitants et des visiteurs puissent s'exprimer et se construire dans la durée. Nous avons proposé d'incarner les échanges dans un lieu physique visible sur le site : une "Maison des projets éphémères".

En effet, nous souhaitons ajouter au dispositif de concertation cette Maison avec terrasse sur le parvis, face à une partie de la palissade qui serait vitrée devant Notre Dame. Cette structure nouvelle serait confiée aux Compagnons du devoir associés à cette démarche. Elle pourrait être animée par le CAUE, afin de recueillir les avis et idées des visiteurs occasionnels, pour nourrir les différentes étapes du programme, car les projets ne sont ni figés ni bouclés. Dans l'esprit de la construction des cathédrales dont les projets évoluaient au cours de la construction et du temps, il faut pouvoir les rendre adaptables pour accueillir des usages et expériences imprévus. Nous souhaitons une concertation tout au long du processus, de la programmation à la réalisation.

Aujourd'hui, la Ville de Paris a choisi les 4 équipes de concepteurs pour traiter du réaménagement des abords de Notre Dame, dans le cadre d'un dialogue compétitif.

Nous considérons que les espaces ouverts formant les abords de Notre Dame constituent le substrat urbain et paysager d'un musée à ciel ouvert. Le traitement des surfaces minérales et végétales doivent faciliter les flux de circulation et intégrer les jardins, adaptés aux différents publics. La réflexion sur le mobilier urbain extérieur ne doit pas se cantonner aux équipements obligatoires (sanitaires, signalétique...)

Nos estimons que le site devra produire des expériences inédites pour les visiteurs, afin de favoriser les échanges et recueillir selon des espaces différenciés qui expriment des étapes traduisant le passé, le présent et le futur.

Notre proposition 2 : Approfondir la concertation par un réseau de stations éphémères

Nous suggérons d'intégrer également à la programmation des 4 équipes ce que nous nommerons des « stations » qui prendraient différentes formes (sculptures existantes ou à créer), espaces ouverts, kiosques ou cabines publiques d'images éphémères qui pourraient être pérennisés un temps, puis disparaître selon l'intérêt opéré auprès des visiteurs.

Ces stations disséminées sur le site seraient reliées à un dispositif émetteur audio que l'on pourrait capter sur les téléphones mobiles. Les sujets des stations seraient discutés par les visiteurs dans "La Maison des projets éphémères" qui précèderaient leurs installations. Les contenus seraient approfondis en partenariat avec les grandes structures publiques (mairie de Paris, universités, musées ...) et les associations locales. La réalisation des différents stations éphémères ferait l'objet de concours ouverts à des équipes d'architectes artistes paysagistes. Elles proposeraient des réalisations démontables, mettant en évidence les exigences du développement durable.

1 - Les stations du « passé » feraient connaître les grandes questions d'histoire qui ont traversé l'île de la Cité.

- La résidence des peuplements humains sur l'île à la période néolithique avec Jean Paul Demoule
- La ville médiévale sur l'île - la construction de la Cathédrale
- Victor Hugo et Notre Dame
- La vie des Parisiennes et des Parisiens du 18ème siècle qui vivaient sur la Seine : blanchisseuses, marchands, tripiers, ... (Isabelle Backouche)
- La naissance de l'Assistance Publique à l'Hôtel Dieu
- Le souvenir des déportés de France entre 1941 et 1944 (en lien avec le Mémorial des Martyrs de la Déportation)
- etc

2- Les stations du « présent » informeront

- sur les conditions de la vie dans l'île aujourd'hui, pour les résidents, les commerces, sur la nature des grands équipements
- sur la nature des échanges ville banlieue, la présence importante des travailleurs banlieusards,
- sur les lieux de production agricoles en périphérie et les lieux de consommation de Paris Centre, les AMAP (en lien avec les banlieues adjacentes et les zones rurales ,...)
- sur la proximité des grands flux de transport : la station RATP Cité et le RER B , les 800 000 voyageurs/jour à Chatelet
- sur les mobilités douces les pistes cyclables et les parc à vélos

sur les associations de quartiers et leurs projets (aux4coinsdu4, les jardiniers de Paris Centre, ..., les conseils de quartiers, ...

- sur les rénovations en cours à Notre Dame, à l'Hôtel Dieu
- Le classement de la Seine comme patrimoine mondial de l'UNESCO
- La dimension internationale et les touristes
- etc..

3- Les stations du « futur » porteront sur le projet des abords en cours d'élaboration, le devenir des grands projets avoisinants, on utilisera les technologies de communication avancées pour inciter l'imagination

- Le projet des abords en cours d'élaboration les intentions des concepteurs, l'apport des paysagistes ...
- le devenir des grands projets avoisinants du Palais de Justice, 36 quai des Orfèvres...
- un kiosque à images holographiques (en lien le Métaverse)

Ces 3 catégories de stations gagneraient à être proposées et enrichies dans le cadre des débats qui se tiendront à la "Maison des projets éphémères".

Compte-rendu de la séance de travail du 13 octobre 2021

I.- Etat des projets en cours

Chacun des participants partage sa connaissance de l'état des dossiers.

Hôtel Dieu

- Partie hospitalière : Suite à la réunion des experts sur l'impact des travaux (APHP/ Corps de métiers / Copropriétés), un retour a été fait par les avocats des copropriétés concernées : quelques dégâts (fissures) ont été constatés. Sur le chantier : la démolition est achevée dans les deux cours sauf celle devant le 11-13 rue d'Arcole. Un abri anti-atomique désaffecté a été découvert (démolition spécifique à partir de novembre). Un permis de démolir spécifique a été déposé. Des machines spécifiques seront utilisées afin de diminuer les vibrations. L'étape suivante est la phase de fouilles d'archéologie préventive.
- Question : Le premier permis de construire de l'APHP a reçu un avis négatif de la Commission du Vieux Paris en raison notamment de la hauteur des bâtiments à construire. La Maire a demandé une réduction de la hauteur, utilisation de matériaux bio-sourcés, maintien des plantations d'arbres de la rue d'Arcole le long des futurs bâtiments (lettre au préfet de région du 12/12/2019 et lettre de Mme Hidalgo au conseil de quartier du 3 mars 2021). Quand sera déposé le nouveau permis de construire par l'APHP ? Selon le représentant de l'AP-HP à la réunion des experts : Eté 2022. Début des travaux : fin 2023. Durée : deux ans (à confirmer).
- Les activités hospitalières prévues sont-elles confirmées ? (service des urgences, consultations pluri-disciplinaires sport, centre de santé sexuelle, pôle de Psychiatrie, centre de vaccination, recherche en épidémiologie...)
- Partie parvis (Novaxia) : le groupe prend note du communiqué de Novaxia et de l'AP-HP sur du projet de mise en place d'un incubateur opéré par la société Biolabs destiné à héberger des start-ups dans le domaine de la santé numérique.

➡ Action à prendre : rendez-vous avec Novaxia pour présentation du projet.

Marché aux fleurs

[à compléter par Florence]

La rénovation des bâtiments à l'identique est-elle confirmée ?

Abords de la cathédrale

- La consultation est en cours avec une réunion plusieurs cycles de conférence (premier atelier du 2^{ème} cycle prévu le 21 octobre). Une réunion publique est prévue le 15 novembre. Des panneaux explicatifs sont disposés pour le public (pont d'Arcole, quai de l'Archevêché...)
- Le groupe de travail doit formuler ses recommandations pour les mettre au vote du conseil de quartier du 9 novembre.
- Quatre équipes ont été sélectionnées et doivent présenter un projet pour juin 2022. Le conseil de quartier est représenté par sa présidente dans le jury qui doit sélectionner le projet. Ce sont quatre équipes pluridisciplinaires - paysagistes, architectes, architectes du patrimoine, urbanistes ; un jury intermédiaire fin janvier doit aider à « maturer » le projet, « notamment sur la question des flux de visiteurs » dans la cathédrale.

II.- Brain-Storming sur les abords de la cathédrale Notre-Dame

Les participants se livrent à un exercice de « brain-storming » sur les abords de Notre-Dame. Transcription des idées échangées par ordre de leur énonciation :

- Maintien de la tranquillité sur la Seine. Pas trop de bateaux. Flux de touristes raisonnables.
- Privilégier les parisiens. Et les touristes à pied.
- Rétrécissement de la longueur du parvis (autrefois il était plus petit).
- La crypte ne doit pas être au milieu des galeries.
- Plantation de petits arbres (verdissement, ombrage...)
- Intégration des squares mais sans circuit de circulation trop fort. Créer une variété d'espaces avec une unité, une vision d'ensemble.
- Minimum de béton, maximum de terre de jardin, de végétalisation.
- Pas de construction sur le parvis.
- Pas d'ouverture sur les quais.
- Pas d'activité commerciale en surface ou en sous-sol.
- Prendre en compte le caractère particulier du lieu.
- Maintenir des squares fermés la nuit.
- Maintenir une tranquillité sur le parvis la nuit. Le lieu doit rester paisible en particulier la nuit. Limitation des activités nocturnes.
- Réguler les flux de piétons.
- Prévoir l'accueil des touristes en sous-sol (bagagerie, toilettes, office du tourisme, information sur le site et son histoire...).
- Renforcer la sécurité du site (terrorisme, petite délinquance...).
- Choisir un mobilier urbain en cohérence avec la cathédrale et le caractère particulier du site.
- Dans l'intérêt du site, il est important de maintenir une population résidente. Il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter la vie quotidienne des résidents :

Conseil de Quartier Seine

Groupe de travail île de la Cité Notre-Dame

facilités de circulation et de parking des riverains. Diversification et montée en gamme des commerces (superette, boulangerie, journaux...).

- une île de la Cité figée dans le temps avec réinsertion d'un mobilier urbain d'époque
- au sol, privilégier les pavés rues aux alentours (type place dauphine)
- île de la Cité pour tous : label famille et accessibilité (toilettes adaptées, salle commune réservée aux familles ayant des enfants en bas âges)
- prévoir 3 files d'attentes (ou créneaux) d'accessibilité aux monuments : fidèles et riverains, handicapés/ familles avec enfants/parisiens - de 6 ans, visiteurs/touristes(fissures).
- repenser le jardin sur le parvis et son accessibilité.
- intégrer fontaine Wallace et point d'eau.
- réaménager l'espace sous le kiosque (à conserver) du square Jean 23 : toilettes
- les riverains du jardin l'aiment comme il est (pour les immeubles qui ont la vue sur ce dernier) arbres et mobilier urbain à conserver mais doit être repenser la verdure au chevet de notre dame, la cabane des jardiniers, les jeux pour enfants dans un même espace (conserver le bac à sable) , conserver la maison des toilettes mais peut être transformer en buvette, conserver les kiosques d'accueil et y mettre un point pour la police municipale.
- Conserver l'accessibilité bus, fonctionnaires, et riverains, visiteurs des riverains et livraisons.
- Conserver une déambulation libre pour tous afin de conserver la poésie de l'île et le charme qui la caractérise...la découverte par la déambulation, s'enchanter est fondamental.

III.- Synthèse des propositions du groupe de travail

Les diverses suggestions échangées lors du « brain-storming » sont alors regroupées. Six thèmes se dégagent qui résument les attentes des habitants sur la rénovation des abords de la cathédrale Notre-Dame.

1^{er} thème : Maintenir et respecter le caractère particulier du lieu

Il convient de prendre en compte et de respecter le caractère particulier et exceptionnel du site (symbolique forte de Notre-Dame, du mémorial de la déportation, de l'hôpital et des fonctions régaliennes police et justice). Le parvis pourrait retrouver son périmètre médiéval, par exemple par un trompe-l'oeil végétal. Il doit redevenir et rester un lieu de destination privilégiée des parisiens avant de l'être pour les touristes.

Le parvis doit être rendu plus chaleureux, sans doute en réduisant son aspect monumental et minéral. Toute construction sur le parvis doit être prohibée.

Il convient aussi d'exclure toute nouvelle activité commerciale en surface ou en sous-sol. On ne peut imaginer la crypte au milieu des magasins.

On doit préserver l'intégrité architecturale des quais en excluant toute ouverture sur le fleuve et le rétrécissement du petit bras de la Seine.

Enfin on choisira un mobilier urbain en cohérence avec la cathédrale (et le caractère particulier du site).

2^{ème} thème : Construire une unité et une cohérence des abords

Il convient d'intégrer les squares mais sans créer des flux de circulation trop forts et un circuit de déambulation marqué. Il s'agit de créer une variété d'espaces avec une unité, une vision d'ensemble.

3^{ème} thème : Associer le végétal au minéral

Les abords de Notre-Dame sont encore très minéraux, ce qui dégage une poésie propre en correspondance avec la cathédrale. Le réchauffement climatique de la capitale requiert de renforcer l'élément végétal, par exemple par la plantation de petits arbres afin de verdir, d'apporter de l'ombrage et d'atténuer la réflexion lumineuse et la suffocation dans l'îlot de chaleur ressenti sur le parvis et alentour. Un minimum de béton, un maximum de matériaux biosourcés pour les revêtements de sol, de terre de jardin, de végétalisation.

4^{ème} thème : Réguler les flux de personnes

Il convient de privilégier les touristes à pied et de réguler les flux, en particulier les files d'attente à l'entrée de la cathédrale pour faciliter la traversée du Parvis dans les deux axes. Il faut peut-être prévoir des visites de la cathédrale sur réservation de créneaux horaires (comme cela a été fait pour la visite des tours de Notre Dame). Il faut aménager l'accueil des touristes en sous-sol (bagagerie, toilettes, office du tourisme, information sur le site et son histoire...). L'île de la Cité est pour tous : prévoir un label et une accessibilité pour les familles (toilettes adaptées, salle commune réservée aux familles ayant des enfants en bas âges).

Enfin la sécurité du site à la fois contre le terrorisme, la petite délinquance et la mendicité agressive doit être renforcée.

5^{ème} thème : Préserver la tranquillité relative du lieu

Afin de maintenir le caractère particulier du site, il doit rester paisible, en particulier la nuit. Il est donc nécessaire de limiter les activités nocturnes, notamment sur le parvis. Les squares doivent être fermés la nuit. Il faut aussi maintenir la tranquillité sur la Seine (pas trop de bateaux, pas de projecteurs, interdiction de diffuser des messages par hauts-parleurs pour les bateaux et lors des visites guidées (oreillettes obligatoires...)) et garder un flux raisonnable de touristes. Enfin la circulation automobile autre que celle des riverains (qui est modeste) doit être limitée. L'interdiction des cars sur l'île ne saurait être remise en question.

6^{ème} thème : Faciliter la vie des riverains

Dans l'intérêt du site, il est important de maintenir une population résidente. Il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter la vie quotidienne des résidents : facilités de circulation piétonne et automobile, ainsi que le parking des riverains. Diversification et montée en gamme des commerces (superette bio, boulangerie bio, petite librairie et journaux...). Renforcement de la propreté.

Paris en Selle

Le 30 octobre 2021

Le projet de réaménagement des abords de Notre-Dame doit intégrer la part croissante du vélo dans les déplacements à Paris. La mise en place imminente d'une zone à trafic limité, qui inclura l'île de la Cité, accélèrera la croissance de l'usage du vélo autour, vers et depuis la cathédrale.

Dans ce contexte, Paris en Selle considère que :

- Le parvis doit rester un espace destiné en priorité aux piétons. Les vélos n'ont pas leur place sur le parvis.
- Le stationnement vélo est indispensable aux abords d'un site aussi visité. Nous proposons que 50 places de stationnement vélo soient installées à chacun des 6 points d'accès à la zone définie pour le projet (petit pont, pont au Double, pont de l'Archevêché, pont Saint-Louis, rue d'Arcole, rue de la Cité). Un stationnement sous forme d'arceaux nous semblerait adéquat.
- La circulation vélo doit pouvoir se faire rue de la Cité de manière fluide et sécurisée. Nous demandons la mise en place de deux pistes cyclables unidirectionnelles, positionnées de chaque côté de la rue. Il s'agirait ainsi de prolonger [les pistes cyclables proposées par notre association pour la rue du Renard](#) dans le cadre de la consultation [Embellir votre quartier : Marais - les Iles](#). A défaut de pistes unidirectionnelles, une piste cyclable bidirectionnelle pérenne d'une largeur de 4m serait déjà un progrès important par rapport à la situation actuelle.
- Le quai de l'archevêché devrait être apaisé, par exemple par un aménagement sous forme de zone de rencontre. Cet apaisement rendrait des pistes cyclables superflues. Il présuppose de revoir le plan de circulation pour rendre impossible l'itinéraire quai de la Tournelle > pont de l'Archevêché > quai de l'Archevêché > quai aux Fleurs > pont d'Arcole ; pour cela, le pont de l'Archevêché pourrait être réservé aux bus (ligne 75 aujourd'hui), taxis et vélos.

Paris en Selle

Créée en 2015, et comptant 1500 adhérent-e-s, Paris en Selle est une association d'intérêt général, dont l'objet est de promouvoir et développer l'usage du vélo à Paris et sur l'ensemble du territoire de la métropole parisienne. Son objectif est de « faire du vélo une évidence » en dessinant une ville où se déplacer à vélo est un choix normal, sûr et pratique. Son approche est urbanistique et politique.

À ce titre, Paris en Selle milite en faveur d'aménagements cyclables protégés, séparés, identifiables, cohérents, continus et larges, sur le territoire de la métropole du Grand Paris.

Nos actions : l'association dialogue avec les élus et décideurs et apporte son expertise technique sur les projets d'aménagements. En 2019, Paris en Selle a publié le Guide des Aménagements Cyclables. Nous menons également des actions publiques et médiatiques pour amplifier notre message et le porter à l'attention du grand public.

Paris en Selle est membre du Collectif Vélo Île-de-France et de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB).

Associations des usagers des transports d'Ile-de-France

Par Abel Guggenheim

Le 1er novembre 2021

Plus encore que n'importe quel endroit de Paris, l'accès doit être aussi restreint que possible pour les véhicules motorisés individuels, et encore plus tout transit.

Les possibilités pour les touristes, les professionnel-le-s, les habitantes et habitants de Paris et de l'Ile-de-France doivent donc y être favorisées en vélo et en transport collectif.

La rue de la Cité pourrait ainsi être interdite à tout transit autre que les autobus et les vélos, ainsi bien sûr que les véhicules liés à la sécurité et à la sûreté, en particulier en relation avec la proximité de la préfecture de police.

L'accès du site par les transports collectifs est globalement satisfaisant, tant par le RER que par le métro et les autobus. Mais les informations sur ces accès et leur signalisation sont très déficients.

Les accès à la station RER St Michel-Notre Dame sont par exemple très proches de la cathédrale (ligne B dans le coin du parvis devant la préfecture, ligne C sur le quai rive gauche juste au bout du petit Pont), mais ils sont très mal signalés, tant à l'entrée qu'à la sortie.

Plusieurs stations de métro sont très proches à pied, mais cette proximité n'est pas forcément apparente : les lignes 1 et 11 ont par exemple toutes les deux une station "Châtelet" et une station "Hôtel de Ville", mais il est impossible à un voyageur non informé de savoir qu'il a intérêt à descendre plutôt à "Châtelet" s'il vient de la ligne 11 mais à "Hôtel de Ville" s'il vient de la ligne 1.

C'est encore plus complexe en ce qui concerne les itinéraires des nombreuses lignes d'autobus desservant le site à une distance plus ou moins importante.

C'est donc plutôt dans le domaine de l'information et de la signalisation que des efforts doivent être faits. L'association des usagers des Transports d'Ile-de-France apportera tout son appui à ce travail.

Société Historique et Archéologique La Cité

/ La Défense de Paris

ABORDS de Notre Dame

4 novembre 2021

Contribution de la Société Historique et Archéologique La Cité

Préambule : Suite à la réunion qui s'est tenue le 28 octobre dernier dans la salle des Fêtes de la mairie de Paris-Centre, je vous fais part des propositions avancées au cours du débat, après avoir regretté que l'ensemble des questions posées par la situation actuelle de ce périmètre de la cathédrale n'ait pas pu être examiné, à savoir le résultat des consultations sur les travaux réellement définis par NOVAXIA sur l'Hôtel-Dieu et le devenir des espaces libérés dans l'ancien Palais de Justice, en vue d'une réorganisation des cheminements à travers cet édifice historique et ses conséquences sur l'aménagement du parvis.

Deux zones sont concernées, d'une part à l'est et d'autre part à l'ouest :

A l'est et au sud, un consensus semble acquis pour le maintien des aménagements existants avant l'incendie, avec quelques améliorations touchant l'accès aux toilettes (l'utilisation des espaces situés sous le kiosque est proposée) et une meilleure liaison entre les deux squares en supprimant le stationnement des véhicules de la préfecture de Police et en réduisant très sérieusement la haie située le long de la grille du square de l'Île de France pour dégager des vues sur le fleuve.

Concernant le parvis, la grande question est celle de l'accueil et du guidage des nombreux visiteurs de la cathédrale !

1 L'accès pose la question de la régulation des flux, sans aller jusqu'à la mise en place d'une obligation de réservation comme cela a été fait avec succès pour les tours ; il me semble qu'une meilleure répartition des flux entrants et sortants serait heureuse, en utilisant un second accès par le transept nord,

solution qui permettrait de réduire la file d'attente et l'encombrement du parvis.

2 L'arrivée des visiteurs a été abordée par un membre de l'association des usagers des transports qui a parfaitement posé la question du guidage des touristes empruntant métro ou RER ; il convient de repenser sérieusement ces flux en utilisant, pourquoi pas, une partie du parking situé en partie sud : cela permettrait de solutionner de nombreuses questions, à savoir la liaison avec les gares situées en sous-sol, une halte Batobus qui trouverait sa place sur la berge de l'île et non plus sur la rive gauche, en rétablissant une partie des « cagnards » murés depuis la démolition de l'ancien Hôtel-Dieu. Cet espace en sous-sol permettra aussi et surtout de proposer les lieux d'accueil indispensables pour un site emblématique de notre capitale, des toilettes décentes, un guichet de renseignements, une consigne, etc. A la demande d'un membre de « Paris en selle », ce sous-sol permettrait aussi de créer des places de stationnement pour les deux-roues.

Cette proposition ne répond pas à la question posée en préambule, c'est-à-dire une réorganisation profonde des cheminements dans l'île de la Cité et une offre de locaux pour une présentation attendue des collections de l'ancien musée de l'Assistance publique et d'un « musée de l'œuvre de Notre-Dame ».

Le président, Yves BRU

yves.bru@wanadoo.fr

Société Historique et Archéologique La Cité

/ La Défense de Paris

CONTRIBUTION à la réflexion sur les Abords de Notre Dame.

Préserver l'esprit et la mémoire des lieux, tout en aménageant les abords de Notre Dame

Il n'est pas inutile en préambule de dire que les abords de Notre Dame, un site particulièrement emblématique du patrimoine parisien et national mais aussi mondial depuis l'inscription de ce bien français par l'UNESCO en 1991, *Paris, rives de la Seine*, sur la liste du patrimoine mondial, méritant ainsi toute l'attention de la Ville propriétaire.

Cette partie des abords dont il est question est celle qui a subi le plus de transformations depuis le XIIe siècle, seul l'îlot qui n'est pas compris dans le futur aménagement, situé au nord et qui borde la rue du Cloître Notre Dame, correspondant à l'enclos canonial, conserve son ancienne physionomie.

Le parvis actuel, compris entre la rue de la Cité et la façade de Notre Dame a été profondément remanié au cours des siècles, il en est de même pour l'espace compris entre la Seine et le flanc sud de la cathédrale, ainsi que le pourtour du chevet et la pointe orientale de l'île.

Il convient par conséquent de réaliser des aménagements qui préserveront l'esprit des lieux et conserveront le mieux possible leur mémoire.

De nos jours l'aspect du parvis résulte de la volonté affichée par les aménageurs du XIXe de dégager les vues sur ce chef d'œuvre tout en conservant la vocation hospitalière du lieu, en implantant l'Hôtel-Dieu au-delà de la perspective sur le monument.

La destruction, après des émeutes de 1831, de l'ancien archevêché situé sur le flanc sud et la volonté de ne pas le reconstruire à cet endroit, a eu aussi pour conséquence de dégager également la vue sur la cathédrale mais aussi de rendre disponibles des terrains qui furent cédés finalement par l'Etat à la Ville, ainsi que ceux se trouvant au chevet de la cathédrale, à la condition de reconstruire une sacristie et d'aménager un jardin clos de grilles et dénommé à juste titre Square de l'archevêché, puis Jean XXIII.

La pointe orientale de l'île a changé plusieurs fois de physionomie au cours des siècles. En implantant avec art les bâtiments du Mémorial de la Déportation, le paysage exceptionnel de cet endroit a été pris en compte, permettant aussi l'aménagement d'un nouveau square, clos de grilles.

Il résulte de ce bref rappel historique¹ de montrer tout l'intérêt de ne pas modifier les espaces actuels qui évoquent à leur manière la physionomie ancienne.

¹ Une conférence a été présentée le 19 novembre 2019 et sera publiée dans le prochain bulletin de la Société historique La Cité.

Le projet Perrault Belaval supprimait, à tort selon moi, ces anciennes séquences ; la seule modification concernerait la clôture végétale du square de l'Île de France qui obstrue les vues sur le fleuve, quelques-unes pourraient être ménagées tout en conservant le côté intime du lieu.

L'Accueil des touristes n'est pas satisfaisant, ainsi que l'accès unique à la cathédrale : la répartition des flux touristiques est à repenser sérieusement : du côté est par le pont de l'archevêché et le pont Saint Louis et plus particulièrement par celui venant de l'ouest et du sud-ouest : en raison de l'exiguïté du cheminement due à l'implantation d'un parterre de roses avec une clôture qui réduit considérablement l'accès au parvis.

Il conviendra aussi de revoir l'accueil des touristes en maintenant des toilettes dans le square de l'archevêché et d'en proposer d'autres à la disposition dans le hall de l'Hôtel-Dieu, comme il a été souvent réclamé dans le cadre du conseil de quartier des îles.

Comme il a été relevé que le parvis constitue un îlot de chaleur, il conviendra de trouver les matériaux adéquats et de qualité pour remédier à ce problème.

Il faudrait aussi revoir les aménagements de jardinières peu satisfaisants et proposer un mobilier urbain particulièrement discret et en harmonie avec la minéralité du lieu.

Enfin il sera opportun d'aménager ces abords en tenant compte du fait qu'il s'agit aussi d'un lieu de vie.

Christine BRU-MALGRAS

Vice-présidente de Patrimoine-Environnement,

Membre de l'association de Défense du Site de Notre-Dame et ses environs,

Membre du Conseil de quartier Seine.

ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DU SITE DE NOTRE DAME ET DE SES ENVIRONS

Bonjour Monsieur le Maire , Bonjour à tous

En vue de la réunion du 15 novembre,

Récapitulation de nos souhaits

SQUARE JEAN XXIII

Privilégier ces espaces pour le repos et la détente des parisiens et des touristes.

Garder le style du jardin avec sa guérite et son kiosque et le mobilier urbain second empire.

Obtenir un gardien dédié au square pour en assurer la surveillance permanente.

KIOSQUE à musique réservé aux événements - Concerts - spectacles

Modifier abri des jardiniers pour mieux l'intégrer au square (réfection du portail)

Nouvelles toilettes avec accès handicapés par ex. sous le kiosque.

Recréer roseraie , replanter des arbres et arbustes (magnolias)

Conserver le style "jardin à la française" (les buis peuvent être soignés) et arbres taillés en marquise parfaitement intégré à la proximité de la cathédrale, autour de la fontaine décorée de pilastres gothiques .

-Pas d'herbes folles

- Pas de mobilier contemporain dénaturant les lieux.

Installer des fontaines à eau.

Assurer une continuité harmonieuse de l'allée longeant la Seine avec le jardin en supprimant le trottoir. Allée réservée aux piétons des tous ages.

Les jardiniers sont capables de créativité (comme ils nous l'ont prouvé il y a quelques années) dans ce contexte "à la française"

Réaménager le jardin de la cathédrale -à son chevet.

Aire de jeux pour enfants- balançoires -espace plantations potagères pour les enfants, à l'emplacement d'origine le long du quai de l'Archevêché.

SQUARE CHARLEMAGNE PARVIS

L'agrandir, planter des arbres, le rendre accessible aux promeneurs, installer des bancs.

Conserver l'accès à cette partie de l'île par le pont de l'Archevêché (rive gauche) pour les riverains bus taxis vtc livreurs visiteurs et autres services utiles au quartier.

Préserver l'accessibilité au parking privé (90 places) au 16 rue du cloître notre dame

Pour la préservation du quartier d'habitation et sa sécurité, pas de sortie de la cathédrale par la rue du cloître notre dame. Une entrée et sortie par la porte principale de la cathédrale sur le parvis est fondamentale.

Utilisation de matériaux de sol absorbant la chaleur, pavé adapté dans toute l'enceinte du projet adaptés aux personnes mobilités réduites.

Garder le charme poétique minéral de la promenade Maurice Carême, quai bas

Préserver tous les arbres dans l'enceinte du projet

Garder des flux aléatoires, propre à la déambulation typiquement parisienne : la flânerie à la parisienne (le mot flâner est également employé dans d'autres langues)

Parking Public notre dame : tout aménagement permettant accueil du public

- toilettes
- bagagerie
- accueil et point information Ville de Paris pour tous les visiteurs
- point accueil police municipale
- parking public vélo/ trotinettes/chaises roulantes/ poussettes
- parking vélo et trotinette en free floating pour désencombrer l'espace public en surface
- borne de recharges pour téléphones et ordinateurs
- accueil et bornes pour CMN pour prise de billets pour les tours de notre dame par ex
- accueil cathédrale
- salle d'attente et de repos
- salle famille avec enfants et commodités

En attendant la prochaine réunion, nous vous prions de croire Monsieur le Maire à nos sentiments les meilleurs.

Denise Charenso, Secrétaire Générale, 11 quai aux fleurs, 75004 paris

Ligue pour la Protection des Oiseaux



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ÎLE-DE-FRANCE

Hôtel de Ville
Ville de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris

A l'attention de Madame Hidalgo, Maire de Paris

Paris, le 8 novembre 2021

Objet : Contribution à la concertation « Ensemble construisons un écrin pour Notre-Dame »

Madame la Maire,

Pour faire suite à la participation de la LPO à l'atelier de concertation « Ensemble construisons un écrin pour Notre-Dame » le jeudi 28 octobre, vous trouverez dans ce courrier nos recommandations pour intégrer au mieux les enjeux de biodiversité pour les abords de la cathédrale.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) est une association de protection de la nature fondée en 1912. La LPO agit en faveur de la nature et de la biodiversité en ville comme à la campagne.

La LPO conseille en premier lieu l'attachement au projet d'une expertise écologique tout au long de son processus. Dès la phase de conception, pendant le suivi des travaux pour assurer la protection directe de la faune et de la flore sur le chantier, et à l'issu du projet, sur les années à venir, pour en évaluer les effets.

Présentations des espèces présentes aux abords de la cathédrale

Le **Moineau domestique**, espèce parisienne par excellence, s'est pourtant effondré de 73% entre 2003 et 2016 dans la capitale. Cette baisse des effectifs est imputable à la disparition de cavités propices à leurs nidifications qui résulte de la rénovation thermique des bâtiments et d'une architecture contemporaine plus épurées, ainsi que le manque d'espaces végétalisés et la disparition d'espaces de friches. Le moineau est impacté par la perte du gîte et du couvert.

LPO Ile-de-France

Parc Montsouris • 26 boulevard Jourdan • 75014 PARIS
Tél. 01 53 58 58 38 • Email : ile-de-france@lpo.fr • Site internet : lpo-idf.fr





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ÎLE-DE-FRANCE

Exceptionnellement, il faut noter la présence des trois espèces de pigeons françaises en un seul lieu : Pigeon biset, Pigeons ramiers et le rare et discret Pigeon colombin.

Toutes ces espèces ont accompagné Notre-Dame au long des siècles, elles y ont trouvé un refuge, un site de nidification et parfois la sympathie et l'admiration des citoyens. Elles ont imprégné le lieu et l'ont rendu vivant, par leur charme et par leurs chants. Chacune de ces chauves-souris, de ces faucons, de ces rouges-gorges ou martinets méritent d'être élevés au rang de patrimoine naturel au même titre que chacune des pierres de cet édifice l'est à celui de patrimoine historique.

Nos préconisations

En complément des préconisations spécifiques, chacune de ces espèces, et bien d'autres encore, pourraient bénéficier d'une gestion adaptée de l'environnement naturel à proximité de la cathédrale. Ainsi, nous préconisons, avant toute chose, de conserver l'existant, principalement les alignements d'arbres et le lierre, dans un souci de parcimonie et de cohérence écologique. Et si l'écologue ne trouvera pas dans ces essences une richesse suffisante à la biodiversité, elles ont su néanmoins constituer un support à la faune qui peut être amélioré dans la façon de les entretenir et complété par une diversité de plantations locales.

Préserver l'existant

- Conserver les alignements arborés et particulièrement ceux présentant des cavités ;
- Conserver les abris identifiés ou potentiels pour la faune et la flore suite à l'expertise naturaliste ;
- Protéger les arbres remarquables (des coupes mais aussi des risques pendant les travaux) ;
- Préserver le lierre, cette espèce joue un rôle très important pour de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux.

Réduire la pollution lumineuse

- Adapter l'éclairage à la tranquillité de la faune et des riverains ;
- Prévoir une étude photométrique pour déterminer les solutions les plus adaptées ;
- Éviter tout éclairage superflu ;
- Diffuser les éclairages vers le bas et, dans le meilleur des cas, uniquement sur les cheminements de piétons ou cyclables ;
- Les lampes LED émettant une lumière ambrée (température de couleur < à 2.200 K) sont moins nuisibles pour les chauves-souris ;
- N'allumer qu'au moment opportun (allumage au coucher du soleil) ;
- Réduire l'intensité de l'éclairage à partir de 22h ;
- Dans l'idéal couper l'éclairage entre minuit et le lever du soleil ;
- Éviter un revêtement trop réfléchissant au sol.

Ces actions ont aussi l'avantage de réduire les coûts énergétiques.

Désartificialiser les sols

L'artificialisation draine les eaux de pluie vers des réseaux de canalisation modifiant fortement leur cycle. Le volume et le débit augmentent au détriment de leur absorption par les plantes et le sol.

- Privilégier des revêtements à biodiversité positive et perméable ;
- Prévoir des espaces de pleine terre ;

LPO Ile-de-France

Parc Montsouris • 26 boulevard Jourdan • 75014 PARIS
Tél. 01 53 58 58 38 • Email : ile-de-france@lpo.fr • Site internet : lpo-idf.fr





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ÎLE-DE-FRANCE

Pour les moineaux, une gestion adaptée de la végétation est préconisée en réduisant et retardant les fauches. Il s'agit de laisser les fleurs monter en graines et attirer ainsi toute une population d'insectes qui serviront à nourrir leurs jeunes au printemps. Il convient également de laisser la végétation se densifier pour leur servir d'abris et assurer ainsi leur tranquillité.

Le **Choucas des tours**, petit corvidé qui autrefois a niché dans les trous de boulin de la cathédrale et dont on peut un jour envisager le retour à la capitale, pourrait aussi, dans l'espace végétalisé, trouver sa ressource alimentaire. Historiquement associé aux falaises, le choucas s'est adapté au fil du temps aux milieux anthropisés et apprécie les cavités des façades d'églises. S'il n'est malheureusement plus nicheur, il est néanmoins encore observé.

Espèce emblématique de la cathédrale, la présence du **Faucon crécerelle** est attestée depuis au moins 1840. Les générations se sont succédées pour nicher dans la cathédrale. Chaque année de nidification, le Corif et la LPO ont organisé une animation grand public pour son observation à l'occasion du week-end Faucons.

Nous avons constaté, à de multiples reprises, que la présence de drones dérange l'espèce au point de faire potentiellement échouer la nidification. Nous demandons à ce que les vols de drones à proximité de la cathédrale soient contrôlés et que la LPO Île-de-France soit informée des autorisations de survols pour donner son avis sur la période et le dérangement potentiel des espèces.

Des chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle ont localisé en 2009, grâce à un détecteur de sons, des **chiroptères** (chauve-souris) dans le square Jean XXIII. Quatre espèces ont été identifiées autour de la cathédrale : la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl, la Pipistrelle de Nathusius et la Pipistrelle pygmée.

Ce groupe d'espèces lié à la Trame noire de Paris bénéficieraient d'une adaptation de l'éclairage public. Les lumières blanches (au mercure) pourraient être remplacées par des lumières oranges (au sodium). Ces dernières attirent moins les insectes et donc moins les espèces insectivores que sont les chauves-souris. Avec ce type d'éclairage, les chiroptères reviennent à un comportement de chasse plus naturel.

Les alignements arborés représentent pour elles des zones de transit et de nourrissage. Garantir des alignements d'arbres connectés à une Trame verte plus globale est indispensable à leurs déplacements.

A défaut de conserver les interstices des pierres de la cathédrale, maintenir les arbres à cavités et installer des gîtes artificiels sur les arbres du square sont des solutions pour maintenir les chauves-souris sur place.

Des prairies fleuries d'espèces indigènes dans le square et à proximité augmenteraient l'entomofaune (les insectes) pour leur alimentation.

D'autres espèces plus communes, aux cours des âges, se sont attachées à la cathédrale et ses alentours, Martinet noir, Rouge-gorge familier et Rouge-queue noir, mésanges, merles, étourneaux...

LPO Ile-de-France

Parc Montsouris • 26 boulevard Jourdan • 75014 PARIS
Tél. 01 53 58 58 38 • Email : ile-de-france@lpo.fr • Site internet : lpo-idf.fr





**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
ÎLE-DE-FRANCE

- Éviter des zones de sols nus (sans couvert végétal) si ce n'est pas justifié. Une zone de sol nu qui n'aurait pas d'usage est assimilable à une perte, tant pour la biodiversité que pour l'activité humaine. Ces zones peuvent accueillir de la végétation qui améliorera le cadre de vie tout en étant utiles par de nombreuses fonctionnalités.

Gérer écologiquement les espaces végétalisés en faveur de la biodiversité

Prévoir une gestion différenciée de façon à répondre à la diversité d'usages des lieux. Les espaces végétalisés doivent être cartographiés et catégorisés pour favoriser une gestion adaptée à l'impact paysager. Sur certaines zones, une gestion très horticole peut être conservée, d'autres zones pourront se diriger progressivement vers une gestion écologique où l'habitat sera laissé plus ou moins en dynamique naturelle. Un diagnostic écologique devrait permettre d'identifier les zones à fort potentiel ou fragiles.

Toutefois, au vu des enjeux écologiques prédominants, il ne faut pas exclure la possibilité d'une évolution majeure de l'ambiance paysagère du lieu au profit de la biodiversité autant que des usagers. Si ce changement s'accompagne d'une phase d'information et de sensibilisation (conférence, atelier, participation citoyenne, panneaux informatifs...) le blocage psychologique de la relation à la nature de certains est parfaitement surmontable. Aujourd'hui, les espaces végétalisés de la cathédrale ne sont pas à la hauteur du caractère exceptionnel du lieu.

La LPO propose les mesures suivantes :

- Ne pas élaguer ou réaliser des entretiens importants entre mars et fin août (période de nidification notamment);
- Conserver des espaces en friches ;
- Délimiter des prairies fleuries avec fauche tardive (la plus intéressante pour la faune est de deux passages maximum, mi-juillet et octobre ou tonde réduite à 2-3 passages/an maximum) ;
- Valoriser les résidus de coupe en paillage ou tas de bois mort pour créer de nombreux abris à la petite faune et réduire la quantité de déchets ;
- Privilégier les espèces locales issues de pépinières travaillant sur la diversité génétique (bannir toute espèce exotique et/ou envahissante) ;
- Laisser de la place à la flore spontanée ;
- Sensibiliser les gestionnaires des espaces végétalisés (formations).

Végétaliser

Dans le souci de répondre à l'enjeu de la crise climatique, il est nécessaire de végétaliser au maximum l'espace urbain. Cette végétalisation peut s'équilibrer avec le caractère patrimonial du lieu, dans une écriture contemporaine. Le végétal apporte de la fraîcheur (ombre, hygrométrie) et limite donc l'effet d'îlot de chaleur. Il filtre la pollution pour améliorer la qualité de l'air, améliore la gestion de l'eau et crée des corridors de biodiversité. Tous ces bénéfices améliorent la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Tout espace disponible, et même le mobilier urbain, peut envisager d'être végétalisé (poteau, luminaire, rambarde, corbeille...).

Installer des nichoirs et des abris

- Pour les oiseaux, les chiroptères, mais aussi la petite faune (lézards, insectes...);
- Pour la dimension pédagogique ;

LPO Ile-de-France

Parc Montsouris • 26 boulevard Jourdan • 75014 PARIS
Tél. 01 53 58 58 38 • Email : ile-de-france@lpo.fr • Site internet : lpo-idf.fr





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ÎLE-DE-FRANCE

- Ne pas abuser des hôtels à insectes dont la proximité non naturelle des espèces entraîne des phénomènes de compétition et de prédation, et favorise le transfert de bactéries et parasites.

Le changement climatique et l'érosion de la biodiversité sont fortement corrélés. La biodiversité est affectée par l'évolution du climat (déplacements d'espèces, disparitions d'autres, etc.) et la dégradation des écosystèmes aggrave aussi les effets du changement climatique (déforestation, imperméabilisation des sols). Lutter contre la perte de la biodiversité en maximisant le potentiel d'accueil de l'espace contribue fortement à lutter contre le changement climatique. La diversité biologique et des habitats est un gage de résilience et d'adaptation sur le long terme. Tout projet urbain, désormais, doit concentrer une part de son énergie à cet aspect, et tout projet de ce type doit s'accompagner d'une sensibilisation des publics pour une prise de conscience générale et une meilleure intégration à notre culture.

En espérant que notre position sur ce projet pourra retenir toute votre attention et nourrir votre réflexion, nous restons à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Veuillez, Madame la Maire, recevoir l'expression de ma considération distinguée.

Emmanuel du Chérinont
Délégué régional de la LPO Île-de-France

LPO Ile-de-France

Parc Montsouris • 26 boulevard Jourdan • 75014 PARIS
Tél. 01 53 58 58 38 • Email : ile-de-france@lpo.fr • Site internet : lpo-idf.fr





**SOS
PARIS**

Association de défense du patrimoine architectural
et du cadre de vie - depuis 1973



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

PARIS

Réaménagement des abords de Notre-Dame : contribution des associations SOS Paris et FNE Paris

SOS Paris et FNE Paris remercient les urbanistes de l'agence Ville Ouverte pour la qualité des échanges lors de la table des associations organisée le 28 octobre 2021.

Pourquoi un si gros projet ?

Les réactions du monde entier lors de l'incendie de Notre-Dame ont montré combien il fallait d'abord préserver ce joyau du patrimoine mondial et prendre le temps de réfléchir, agir par petites touches et avec modération. Il doit en aller de même pour ses abords, qui participent pleinement à l'expérience du lieu. Dans la consultation, close le 30 octobre, la majorité des avis s'accorde sur la nécessité de ne pas toucher au site : limiter les interventions et les aménagements, l'entretenir, en prendre soin, limiter les occupations du parvis...

On peut même se demander pourquoi il faudrait un grand projet de réaménagement de ces abords alors que la plupart des personnes pensent qu'il n'y a finalement que très peu de choses à changer. On ne peut qu'en déduire que l'intention cachée de ce projet est de transformer ce lieu en Carrousel du Louvre commercial.

Échaudés par des précédents

En tant qu'associations de défense du patrimoine et de l'environnement, nous recevons constamment et abondamment des témoignages de Parisiens mécontents du réaménagement de nombreuses places et sites de la ville depuis plusieurs années. Dans beaucoup de ces transformations, on observe certains travers :

- des abattages d'arbres, des suppressions de parcelles de pleine terre et une diminution de la nature, à l'opposé des intentions affichées et de la communication
- à l'inverse, une végétalisation superficielle et peu durable (arbustes en pot, jardinières) et/ou dans des lieux inadaptés (Panthéon, pont de l'Alma, etc.)
- une rupture avec l'esthétique classique de la ville à laquelle Parisiens et touristes sont très attachés
- la disparition des éléments de décor ancien, modestes ou pas, tels que les margelles, les bordures de fontaines, les petits arceaux de protection des pelouses, et notamment tout le décor XIXe siècle
- des nouveaux types de mobiliers qui induisent de nouveaux comportements et des changements trop forts d'usages de ces lieux, parfois au mépris de leur histoire et de leur solennité
- le poids démesuré d'une communication irritante, infantilisante, abusant de la novlangue et déconnectée de la réalité vécue par les habitants.

Parisiens et associations sont donc échaudés. Nous souhaitons que le réaménagement des abords de Notre-Dame, le cœur même de Paris, ne reproduise pas tout ceci. Nous craignons que la Ville ne fasse essentiellement de la communication avec ce projet. La cathédrale millénaire mérite mieux que cela. Voici ci-dessous les points sur lesquels nous serons vigilants.

Pas seulement pour les touristes

Le problème actuel majeur du site est la très mauvaise offre de commodités pour les touristes. En dehors de ce point, on ne voit pas bien quels autres services le nouveau projet chercherait à apporter. Il y a déjà de nombreux commerces à proximité immédiate et si des besoins se font sentir, ce tissu commercial est vivant et on peut le faire évoluer. Il ne faudrait pas que le projet ait pour conséquence d'encombrer l'espace public : nous ne souhaitons pas voir pousser des kiosques, édicules, guérites, ou autres équipements, commerciaux ou non.

Le site est aussi très fréquenté par les Parisiens eux-mêmes : riverains, travailleurs, piétons et cyclistes qui passent par cet axe important, promeneurs et fidèles de Notre-Dame. Le projet ne doit pas consister à reconfigurer les lieux en n'ayant que l'accueil et la gestion des flux de touristes comme objectif. Le but ne doit pas être non plus d'augmenter la capacité d'accueil des touristes. Il faut accepter que les bâtiments anciens, comme les espaces extérieurs, ne sont pas extensibles à l'infini et qu'ils ont une limite d'accueil au-delà de laquelle on fait des concessions regrettables. Nous craignons par ailleurs que les travaux et la réhabilitation partielle de l'Hôtel-Dieu n'induisent une exploitation commerciale du site.

Pas plus d'évènements

L'intention affichée de « diversifier les usages » du site nous inquiète. On a vu que beaucoup de transformations de sites parisiens consistent en bonne partie à en faciliter et à en favoriser l'exploitation événementielle. Cela ne doit pas être le cas pour les abords de Notre-Dame, qui ne devrait accueillir des évènements qu'exceptionnellement, comme c'était le cas avant l'incendie.

Limiter drastiquement les interventions

Les installations de la deuxième partie du XXe siècle (parvis) ne sont pas toutes réussies et peuvent bien sûr être refaites. En revanche, tout ce qui date ou est à la façon du Second Empire (le square Jean-XXIII, le mobilier, les réverbères) et du XIXe siècle en général (les quais), qui a fortement participé au rayonnement de Paris, et auquel Français et étrangers tiennent énormément, devrait faire l'objet du moins de remaniement possible.

Par pitié, de la sobriété !

Les abords de Notre-Dame ne sont pas isolés du reste de Paris. Leur esthétique XIXe siècle est issue de la même « charte graphique » qui a servi à homogénéiser la ville. Il ne faudrait pas chercher à y imposer une nouvelle esthétique spécifique qui romprait cette homogénéité. Ainsi, nous souhaitons que soit à tout prix évitée une nouvelle architecture et un nouveau design. Le site serait vampirisé. C'est tout le problème pour ce type de projet : le principe même d'un concours d'architecture menace le site par l'envie qu'ont les concurrents d'y laisser leur patte. Or, c'est tout l'inverse que nous attendons d'eux dans un cas comme celui-ci.

Les nouveaux éléments, s'ils sont indispensables, comme le dallage, les recoins avec bancs, devraient être sobres, afin de s'effacer devant la cathédrale et le patrimoine classique déjà présent. Cela vaut aussi pour les panneaux de signalétique : on imagine que les architectes seront là aussi tentés de créer un nouveau design. Il serait au contraire préférable de conserver ou reproduire les panneaux Second Empire. Par ailleurs, nous reprochons que presque tous les nouveaux bancs en ville soient sans dossier et manquent donc de confort, notamment pour les personnes âgées.

L'ancien monde, et le nouveau...

En 2016, le projet Perrault/Bélaval prônait avec morgue et cynisme tout ce qu'il ne faut pas faire : destruction majeure de patrimoine, prédation commerciale et détournement d'usages, remplissage des espaces libres et de respiration, y compris du fleuve. Si ce projet a heureusement été abandonné, il n'a jamais été clairement désavoué par les responsables.

À présent une nouvelle démarche est entreprise pour remanier ce site exceptionnel. Tirons des leçons du Covid-19. Les espaces extérieurs nous sauvent en temps de pandémie comme en temps d'inondations. Ils sont aussi nécessaires aux habitants au quotidien et en toutes saisons. Dans le Diagnostic patrimonial et paysager des abords de Notre-Dame-de-Paris, à la page 56 (<https://cdn.paris.fr/paris/2021/06/07/d4a17ed082f2c44132e5a6571bb662d8.pdf>), le tableau des pistes de réflexion est riche et devrait largement inspirer un projet sobre et respectueux du site.

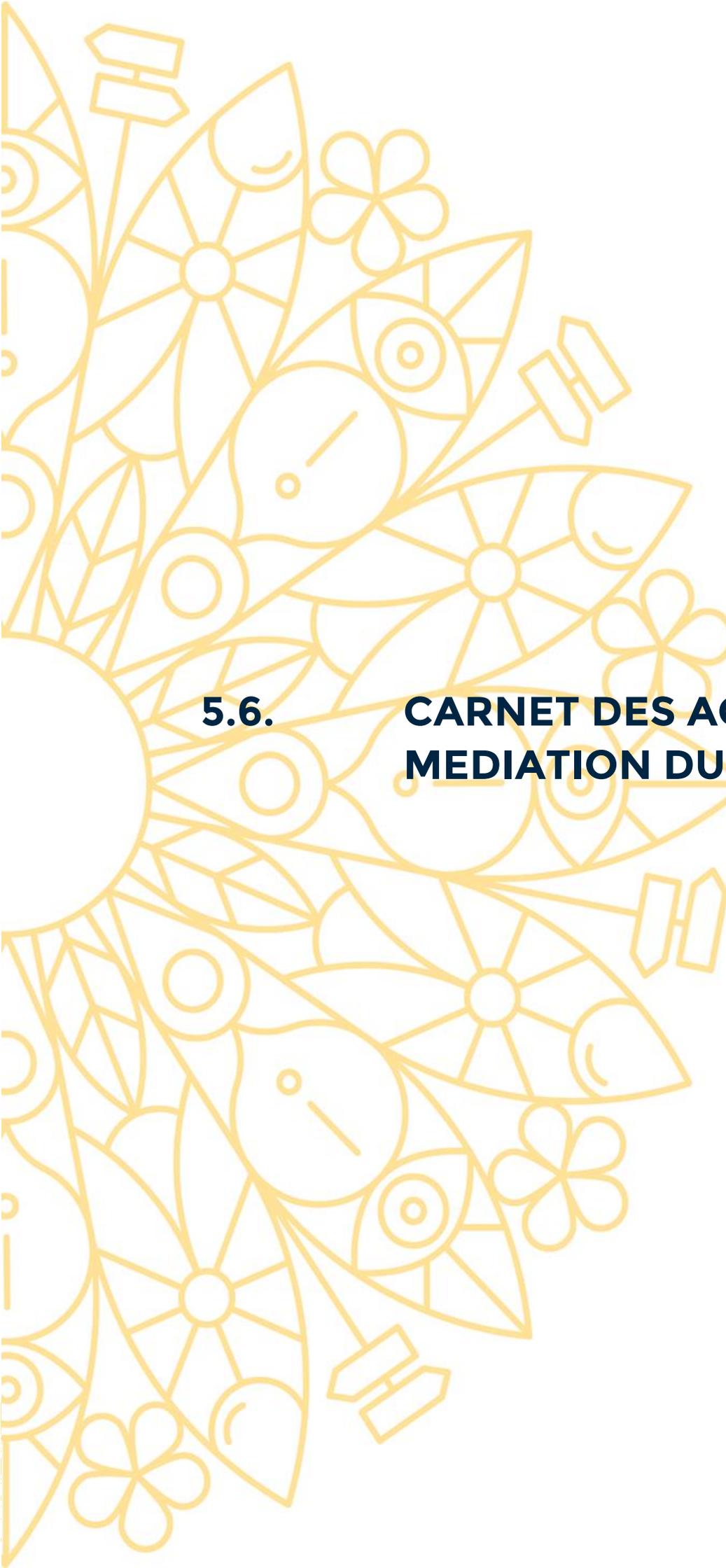
Comme cette consultation le montre, les habitants et les associations sont prêts à participer à l'élaboration du projet. Selon nous, c'est la condition pour qu'il reste acceptable par les Parisiens. Nous insistons sur la vigilance et la délicatesse à apporter à ces aménagements qui doivent rester quasi invisibles. Nous avons noté lors de nos échanges avec le cabinet d'urbanisme Ville Ouverte que nous étions écoutés et des éléments de réponse semblaient aller dans la bonne direction. Nous réaffirmons la vigilance que nous allons apporter à ce dossier majeur.

SOS Paris

Association de défense du patrimoine architectural et du cadre de vie – depuis 1973
Chez Sites & Monuments – 39, avenue de La Motte-Picquet – 75007 PARIS
06 84 18 65 21 – sosparisasso@gmail.com

France Nature Environnement Paris

Fédération parisienne des associations de protection de la nature et de l'environnement
2, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS
01 45 82 42 34 – contact@fne-paris.fr



5.6.

**CARNET DES ACTIONS DE
MEDIATION DU CAUE**



Carnet des abords de Notre- Dame

ACTIONS DE SENSIBILISATION
ET DE MÉDIATION

.....

SOMMAIRE

.....

PARTIE 1

Synthèse des actions p. 3

- Calendrier des actions
- Notre démarche

PARTIE 2

Actions de médiation - Cycle 1 p. 6

- Ateliers pédagogiques élémentaires : réalisation d'un jeu de piste
- Ateliers pédagogiques élémentaires : confection de dioramas géants
- École d'architecture pour enfants - Stage collégiens : «Imaginez le futur parvis de la cathédrale»

PARTIE 3

Actions de médiation - Cycle 2 p. 13

- Les enfants du patrimoine
- Les Journées Européennes du Patrimoine
- Les Journées Nationales d'Architecture
- Ateliers pédagogiques collège : réalisation de vidéos sensibles

PARTIE 4

Actions phase de consultation p. 20

- Workshop étudiant





Partie 1

Synthèse des actions

NOTRE DÉMARCHE

CALENDRIER

Notre démarche

Les actions de sensibilisation et de médiation déployés ont permis de rassembler un public diversifié d'environ 320 personnes.



317
personnes



6
actions

Une démarche de long-terme engagée auprès de publics variés

De juin à novembre 2021, le CAUE de Paris a mis en place des actions de sensibilisation et de médiation autour du réaménagement des abords de Notre-Dame, complémentaires des différentes étapes de la concertation lancée par la Ville de Paris en juin 2021, et tournées vers un large éventail de publics.

Le CAUE a d'abord proposé des ateliers scolaires, aux élèves d'élémentaire et de collège, en adaptant à chaque fois son dispositif. Le grand public a également pu être mobilisé à plusieurs occasions : journées nationales du Patrimoine, journées nationales de l'Architecture. Enfin, le CAUE organisera en janvier 2022 un workshop à destination des étudiants du supérieur afin d'engager une réflexion autour de nouveaux parcours de visite.

Un accompagnement à la participation pleinement inscrit dans le processus de concertation

La Ville de Paris souhaitait que cette démarche puisse enrichir la concertation lancée en juin 2021. Ainsi, les ateliers réalisés avec l'école de Saint-Louis en L'isle se sont déroulés lors du cycle 1 de concertation «Usages et expérience». Le jeu de piste réalisé par les élèves a permis de faire état des nombreux usages à l'oeuvre sur le site du projet tout en proposant une expérience de visite ludique.

Les promenades commentées et le jeu de piste proposés dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine s'inscrivaient quand à elles dans le cycle 2 «Paysage et résilience». Ces actions ont permis au public d'apprécier les qualités paysagères du site tout en découvrant les enjeux propres du site. Les ateliers réalisés avec les élèves de 5ème du Collège Couperin étaient centrés sur une approche sensible du site. Ils se sont déroulés durant la phase de bilan de la concertation.

Enfin, le workshop étudiant qui aura lieu fin janvier 2022, interviendra quant à lui lors de la phase de consultation des concepteurs. Les étudiants travailleront à valoriser les parcours de visite du site. Ils pourront contribuer à enrichir les réflexions en cours.

Un enjeu fort : aider les parisiens à se réappropriier ce quartier et se projeter dans sa transformation

Ce site est très fréquenté par les touristes et très bien desservi par les transports, mais il attire peu les parisiens. La réappropriation par les parisiens de ce site est donc un enjeu fort du projet.

En amenant le public scolaire à se plonger dans l'Histoire très riche de ce lieu, à l'arpenter et à se projeter dans sa transformation, les élèves se sont réappropriés un lieu qu'il fréquentaient peu, alors même qu'ils habitaient à proximité.

Les promenades commentées et l'offre d'une application mobile ont permis d'engager le grand public sur ce site dans la durée.

Calendrier des actions

24 - 30 juin 2021



Jeu de piste et diorama

Les élèves de l'école de Saint Louis en l'isle ont imaginé et réalisé un jeu de piste sur les abords de Notre-Dame.

- 2 classes d'élémentaires
- 53 élèves
- 30 joueurs

5-9 juillet 2021



Stage de l'école d'Architecture pour Enfants

Un groupe de collégien a réalisé un stage d'une semaine encadré par le CAUE afin d'imaginer deux projets pour Notre-Dame et ses abords.

- 13 collégiens
- 1 semaine de travail

17 septembre 2021



Les Enfants du Patrimoine

2 classes d'élémentaires de CP et CE1 ont testé le jeu de piste imaginé par les enfants de l'école de Saint-Louis en l'isle.

- 2 classes d'élémentaires
- 25 enfants

19 septembre 2021



Journées Européennes du Patrimoine

2 marches exploratoires guidées pont été proposées au grand public ainsi qu'une distribution de carnet du jeu de piste Notre-Dame à destination des familles.

- 46 participants aux marches
- 80 enfants au jeu de piste

17 octobre 2021



Journées Nationales de l'Architecture

Marche en autonomie accompagnée de l'application Archistoire ainsi qu'un guide papier.

- 42 participants

15-29 novembre 2021



Ateliers Collège

Les élèves de la classe de 5e3 du collège Couperin ont réalisé des montages vidéos par petits groupes afin de présenter leur analyse sensible des abords de Notre-Dame.

- 28 élèves

31 janv. - 4 fév. 2022



Workshop étudiant

Un workshop prévu en janvier 2022 réunira plusieurs équipes d'étudiants pluridisciplinaires en vue de proposer de nouveaux parcours sur le site.

- 40 étudiants



Les apprentissages de cette médiation par le jeune public

Leur diagnostic du site

Les travaux réalisés avec les collégiens, que ce soit lors du stage d'été de l'école d'Architecture pour Enfants, où avec les 5e3 du collège Couperin, ont mis en lumière des éléments de diagnostics sur les abords de Notre-Dame riches et pertinents.

Parmi les constats dressés par les groupes de collégiens, on retiendra notamment :

- Le manque de confort des aménagements à proximité de la Cathédrale par les collégiens lors du stage d'été 2021, ainsi que la nécessité d'y inclure un éventail plus large d'usages : télétravail, personnes à mobilités réduite, mixité sociale...

- La différence de confort d'usage entre les quais hauts et les quais bas : dans leurs films, les élèves du collège Couperin ont souligné que les quais bas étaient agréables, pour déambuler calmement et profiter des nombreux aménagements. En revanche l'importante circulation sur les quais hauts les rendait désagréables.

- La végétation qui se trouve sur les abords de Notre-Dame a été appréciée en raison de sa richesse et de sa diversité

- Le patrimoine bâti des abords et du parvis sont très appréciés de tous les collégiens qui ont travaillé sur le site projet

- Enfin, concernant le parvis de Notre-Dame, si La Cathédrale est grandement appréciée des enfants pour sa beauté, ces derniers n'aiment en revanche pas s'y rendre : trop de visiteurs et manque de confort

De nombreuses idées pour le futur du site

Pour l'ensemble des ateliers qui ont été menés avec le public scolaire, il en ressort que Notre-Dame est lieu qui éveille leur imaginaire. Lorsqu'il était demandé aux élèves d'imaginer le futur des abords de la cathédrale, de nombreuses idées originales ont été proposées. Ces idées font ressortir la capacité des enfants à s'approprier les enjeux du site et atteste de leur inventivité pour répondre aux problématiques posées.

Parmi les idées proposées, certaines sont particulièrement marquantes :

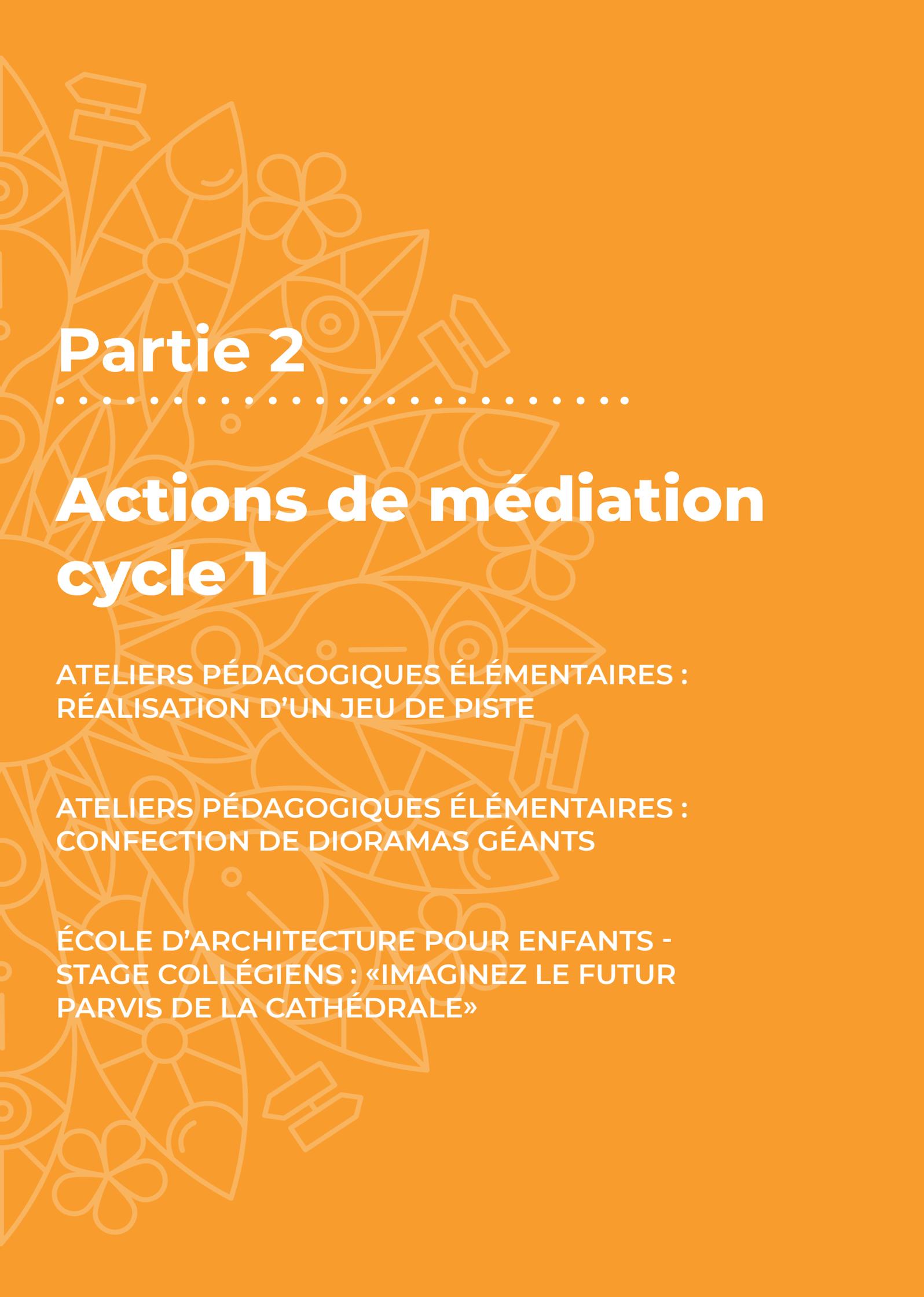
- Des espaces de loisir et de détente dans la square de l'Île de France par Anouar lors du stage d'été 2021 intitulé «Loisirs et bronzeurs»

- Un banc abrité dans la square de l'Île de France qui permet d'admirer la vue sans être contraint par les intempéries intitulé «Le banc du monde» par Céline, réalisé lors du stage d'été 2021

- Des terrains de sport éphémères sur le parvis de Notre-Dame pour palier au manque existant, proposé par un élève de CM1 de l'école Saint-Louis en l'Île lors de l'atelier Diorama

- Un cinéma de plein air sur le parvis de Notre-Dame, proposé par la classe de CM1 de l'école Saint-Louis en l'Île.

Partie 2



.....

Actions de médiation cycle 1

ATELIERS PÉDAGOGIQUES ÉLÉMENTAIRES :
RÉALISATION D'UN JEU DE PISTE

ATELIERS PÉDAGOGIQUES ÉLÉMENTAIRES :
CONFECTION DE DIORAMAS GÉANTS

ÉCOLE D'ARCHITECTURE POUR ENFANTS -
STAGE COLLÉGIENS : «IMAGINEZ LE FUTUR
PARVIS DE LA CATHÉDRALE»

Ateliers pédagogiques : école élémentaire - Le jeu de piste

Méthodologie

- 2 classes de CE2 / CM1
- 53 élèves
- 6h d'atelier

La réalisation d'un jeu de piste avait pour but de sensibiliser les enfants au contexte historique et actuel de la Cathédrale et de ses abords.

Les ateliers proposés par le CAUE ont permis aux élèves de découvrir l'histoire, l'architecture, le patrimoine, les usages, les repères proches et lointains dans la ville, mais aussi la Seine et les sous-sols de l'Île de la Cité.

Ce jeu de piste réalisé par les enfants et pour les enfants permet de s'interroger, d'apprendre et de transmettre de façon ludique sur ce site emblématique du paysage Parisien chargé d'histoire.

Le parcours et les étapes du jeu de piste ont été sélectionnés en amont par l'équipe du CAUE pour permettre d'aborder différents sujets, en lien avec les enjeux de transformation du site, au cours de la découverte.

Lors des ateliers, la promenade prévue avec les enfants a permis de se rendre aux différentes étapes du parcours, de collecter les indices nécessaires à la réalisation du jeu de piste et ainsi explorer différentes façons d'élaborer une énigme (dessins, définitions, relevés d'empreintes, textes à trous, devinettes...).

Cette promenade a été l'occasion pour les enfants d'en apprendre davantage sur l'histoire architecturale et urbaine du site.

La remise au propre des indices par les enfants était une étape importante dans le processus de transmission d'informations pour les futurs enquêteurs.

A l'issue de cet atelier, le CAUE a composé le carnet de jeu de piste, qui est accessible à tous depuis le 4 juillet 2021.



Mise au propre des indices
© CAUE de Paris



Sortie collecte d'indices
© CAUE de Paris

Le jeu de piste

Le jeu de piste se présente sous forme de carnet à remplir au fur et à mesure des étapes. Le parcours mène à 12 étapes, chacune livrant un indice pour trouver la 13e et dernière étape.

Le carnet est entièrement illustré par les enfants.

Le jeu de piste est disponible en libre téléchargement depuis le 4 juillet 2021 sur le site du CAUE75 et peut être réalisé en autonomie. Il a été largement diffusé aux publics «famille» du CAUE aini qu'aux enseignants parisiens afin qu'il vivent cette expérience ludique du site.

Le 4 Juillet 2021, les participants étaient attendus par un membre du CAUE au point de rendez-vous pour la présentation du jeu de piste ainsi qu'à l'étape finale, Rue de la Colombe pour les explications sur l'histoire des remparts gallo-romains et la remise d'un petit diorama à compléter à la maison.

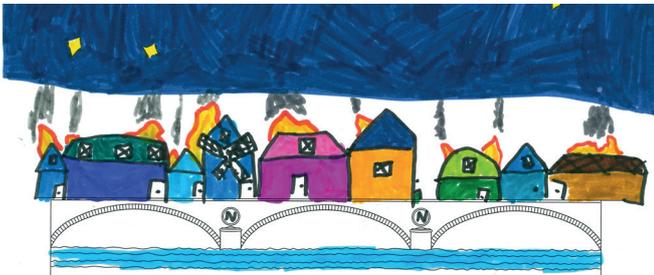
Le 17 septembre 2021, à l'occasion de la journée des Enfants du Patrimoine, le jeu de piste a été proposé à deux classes : les CP de l'école élémentaire de l'Acqueduc et les CE2 de l'école polyvalente Dussoubs.



Dessin de Céliane,
La tour de l'Horloge



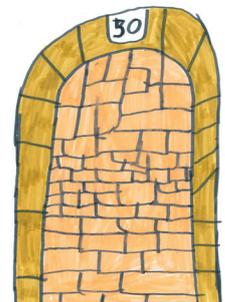
Dessin de Lilas,
Port de Montebello



Pont au change



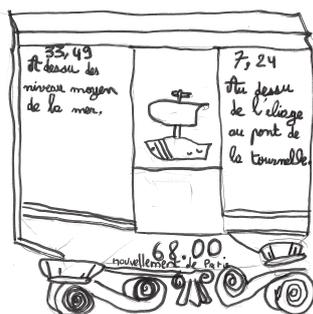
Dessin de Battista
Fontaine Saint-Michel



Dessin de Marius
Quai du marché neuf



Fontaine Wallace



Dessin d'Emina,
Rue de Bièvre

Résumé

- 30 enfants le 4 juillet
- 25 élèves de CP/CE2 le 17 septembre



Ateliers pédagogiques : école élémentaire - Le diorama

Méthodologie

- 2 classes de CE2 / CM1
- 53 élèves
- 3h d'atelier

Le diorama est une maquette permettant de reconstituer un site, constitué d'une succession de plans 2D verticaux afin de créer de la profondeur. Dans ce contexte, le diorama représente le parvis de la cathédrale Notre-Dame ainsi que le sous-sol.

Le diorama est un outil de travail et de réflexion permettant aux enfants de s'exprimer sur le sujet des usages sur le parvis de Notre-Dame, anciens et futurs. Nourris de nouvelles connaissances historiques et architecturales, ils ont pu imaginer les futurs abords de la cathédrale.

Après avoir formulé leurs idées de nouveaux usages sur le parvis de la cathédrale, chaque classe a matérialisé ces dernières sur un diorama collectif géant.



Réalisation d'un diorama
© CAUE de Paris

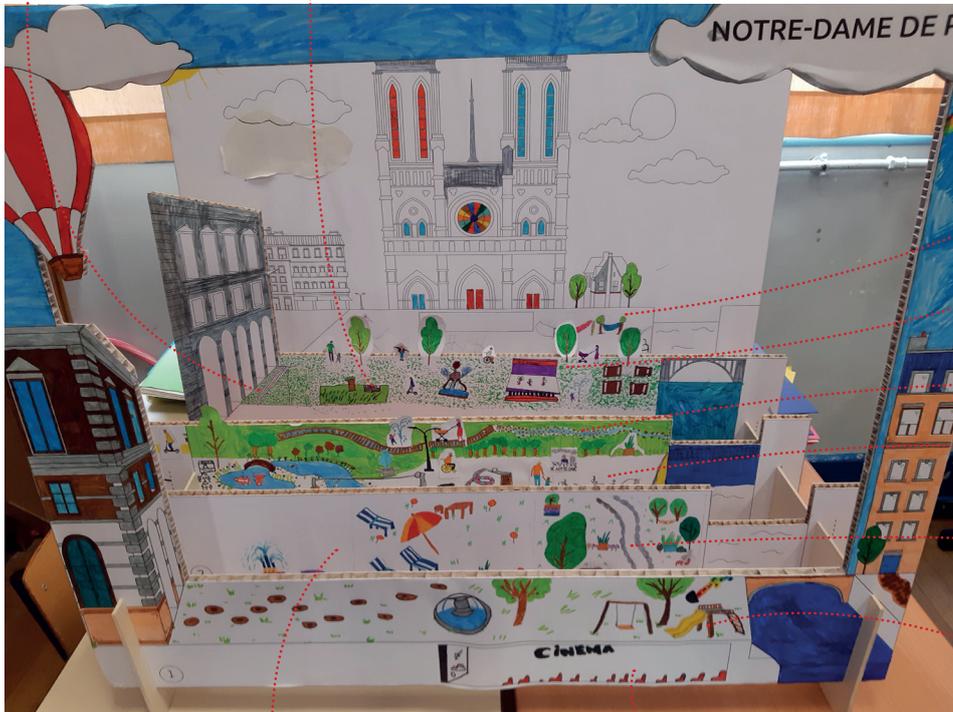
Idées des enfants

- Ferme urbaine temporaire,
- Cinéma en plein air,
- Cirque temporaire,
- Mise en scène du patrimoine : projecteurs en direction du monument, mapping, cheminement scénarisé menant à la cathédrale,
- Espaces verts : jardin, végétation, potager, revêtements naturels (sable, copeaux, pleine terre, pavés enherbés),
- Points d'eau : fontaine, jets d'eau, miroir d'eau, noue, rivière,
- Lieux de rassemblement : gradins, amphithéâtres, bancs, table de pique-nique,
- Aires de jeux : carrousel, trampoline, toboggan, tyrolienne au-dessus de la Seine, etc.,
- Offre sportive et ludique : accrobranche, skate-park, terrain de tennis temporaire, patinoire,
- Petits commerces itinérants...

Les dioramas géants

Des terrains de tennis temporaires

Un espace de lecture



Un espace détente avec des hamacs

Un festival de danse et de musique

Un point d'eau : une rivière et un bassin

Un skate-park

Un parcours sensoriel

Des aires de jeux

Un espace détente avec des transats et des tables

Un cinéma au sous-sol



Un espace d'exposition en plein air sur Notre-Dame

Des terrains de sport

Point d'eau : des jets d'eau et bassin

Des boutiques de souvenirs

Petit train faisant le tour d'une exposition sur la construction de la cathédrale au sous-sol

Des lieux de rassemblement : gradins, amphithéâtres, bancs...

Un jardin planté



Ateliers pédagogiques : Stage collégiens

Méthodologie

- 13 stagiaires collégiens
- 1 semaine d'atelier

Le stage d'été de l'École d'Architecture pour Enfants a été l'occasion pour les élèves de découvrir ou redécouvrir les abords de la cathédrale, se questionner sur leurs ressentis et d'analyser le site. Pour cela, ils ont expérimenté les différents outils graphiques qu'utilise l'architecte pour observer la ville et communiquer ses impressions, en dessin et en maquette. **Tout au long de la semaine, ils ont pu élaborer un projet afin de proposer de nouveaux usages sur le site de la cathédrale.**

Produire une analyse sensible du site

A la suite d'une visite de site, les collégiens ont pu partager collectivement leurs premières intuitions quant au devenir des espaces à proximité immédiate de la cathédrale.

Les élèves ont pu aussi s'essayer à la maquette afin de réaliser une grande maquette sensible collective. Cette construction collective a été l'occasion d'échanger sur leurs ressentis, d'identifier les espaces homogènes et les lieux de transition. Pour ce faire, ils ont utilisé des matériaux aux couleurs et textures variées pour exprimer une impression de chaleur, une omniprésence du bruit, etc.

Divisés en deux groupes, chacun sur une moitié de la maquette, les élèves ont ensuite identifié la zone dans laquelle ils souhaitaient placer leur intervention individuelle : le square de l'Île de France ou le parvis de la cathédrale.

Réfléchir à de nouveaux usages

Quelles sont les personnes présentes ici et que font-elles ? En quoi ce lieu est-il propice à cet usage spécifique ? Et, à l'inverse, quel usager est totalement absent ? Que pourrait-on mettre en place pour qu'il jouisse également de cet espace public ?

Au regard des observations menées en première partie sur les ambiances et les usages, les élèves ont cherché à identifier trois fonctions. Chacune de ces fonctions consiste en une proposition d'intervention propre à un type d'usager. Réunies, ces trois fonctions forment le programme, le projet.

Une discussion collective a permis à chacun de découvrir les projets des autres : tour à tour, les élèves ont présenté leurs maquettes, et recueillis les remarques et questions nourrissant davantage leur démarche.



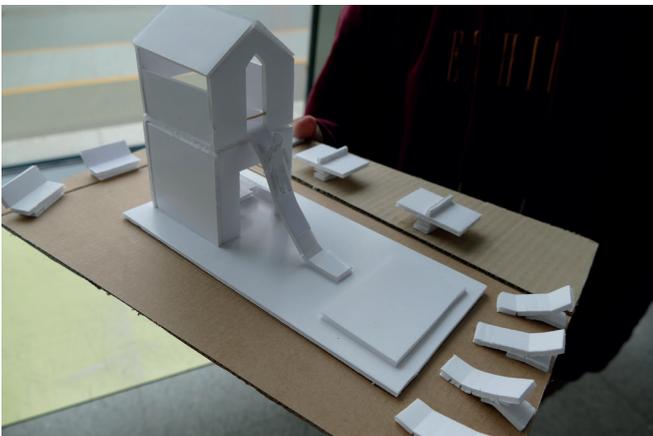
Recherche en maquette
© CAUE de Paris

À l'issue de cette semaine de stage intense en réflexions et production, les parents d'élèves sont venus observer la richesse des projets proposés. Les élèves ont eu la fierté d'exposer leurs travaux à l'ENSA Paris-Val de Seine.

Projets des stagiaires

Les propositions des treize élèves sont regroupées en quatre catégories. Chacune met en exergue les intérêts des différents lieux étudiés, mais aussi les nécessités propres à certains usages. Quatre élèves ont conçu des **espaces ludiques**, deux ont imaginé des **espaces de travail**, quatre ont dessiné des **espaces de détente** et trois ont pensé des **espaces inclusifs** pour les abords de Notre-Dame.

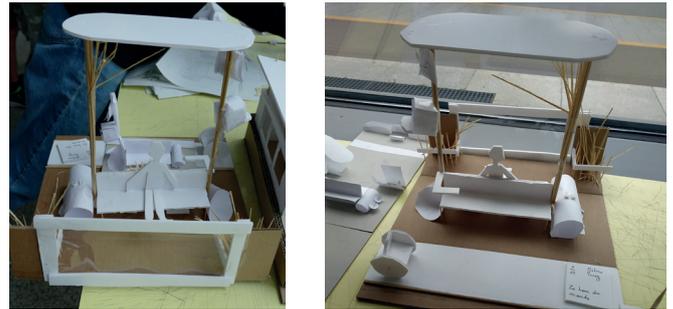
Les propositions ludiques, axées sur le jeu et le sport, ont pour point commun d'offrir de petits équipements aux enfants et adolescent, mais aussi aux adultes pratiquant des activités sportives. Ces interventions prônent une vie de quartier et une appropriation de l'espace public par les Parisiens. Elles misent sur des installations riches permettant de s'entraîner, de grimper, de glisser et de se cacher. En outre, les interventions pensées pour les enfants sont toujours accompagnées de mobilier pour les parents.



Projet d'Anouar «Loisirs et bronzeurs»
© CAUE de Paris

Les espaces de travail imaginés à proximité directe la cathédrale nécessite une intimité forte. Plus proche de la micro-architecture que du mobilier urbain, ces projets découlent de la montée du télétravail qui permet d'exercer son activité n'importe où. Ces élèves ont alors choisi de proposer aux travailleurs un cadre exceptionnel : une vue sur Notre-Dame de Paris.

La détente est une caractéristique propre à plusieurs projets d'élèves. **Si les usages proposés sont variés et destinés à un public large, ces propositions s'appuient sur de fortes caractéristiques existantes en divers lieux : elles soulignent l'importance de la végétation, de l'ombre, du calme, de la fraîcheur et du confort qu'elles viennent compléter et enrichir.**

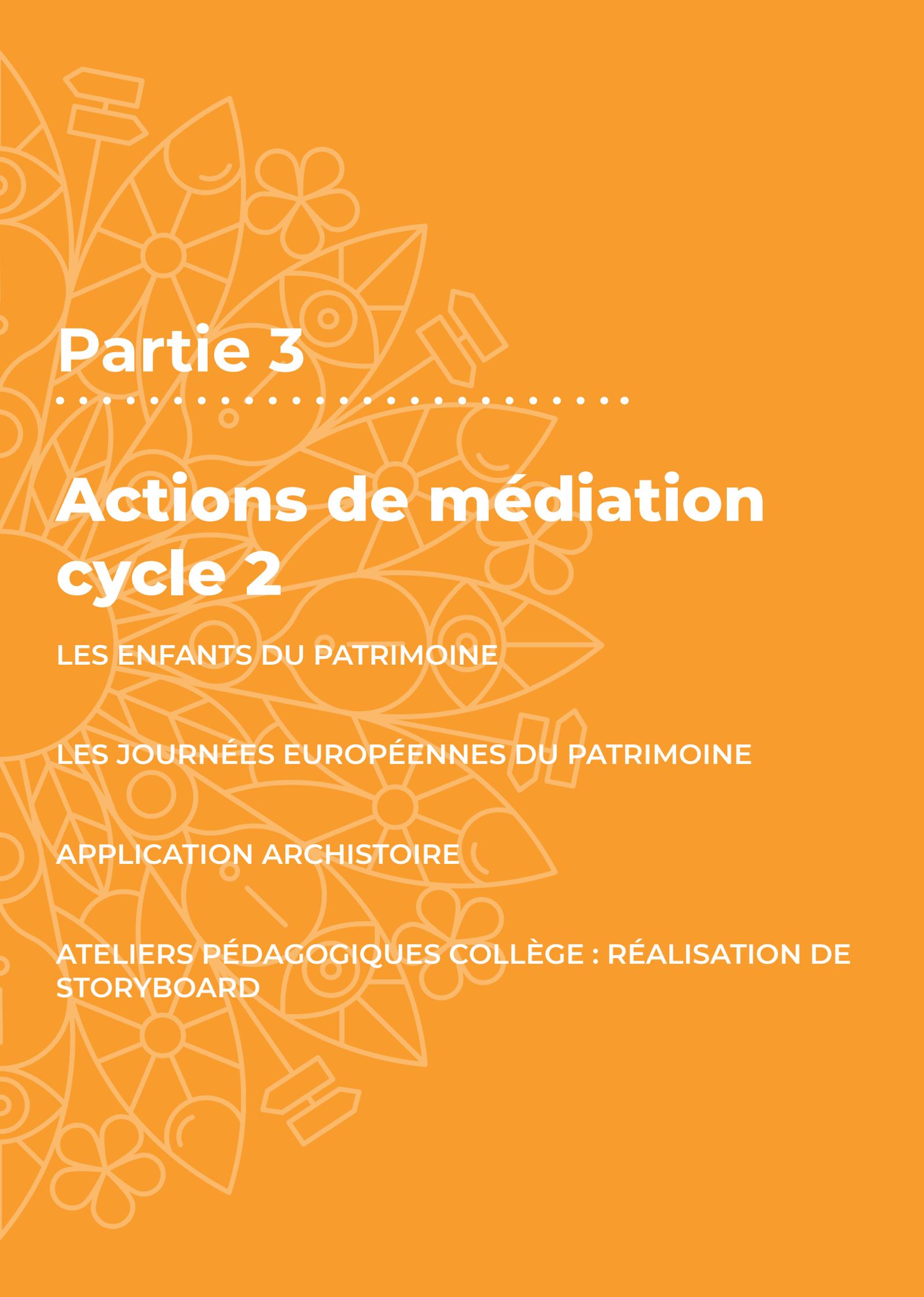


Projet de Céline «Le banc du monde»
© CAUE de Paris

Enfin, les propositions misant sur l'inclusion, de la part d'enfants de 10 à 13 ans, sont riches de sens. Pour ces trois projets, les élèves ont pris pour point de départ un usager particulier pour lequel ils ont jugé l'espace public peu accueillant (personnes à mobilité réduite ou personnes victimes de discrimination). Bien que pensant en priorité à ces usagers, les élèves ont naturellement imaginé une intervention accueillant bien d'autres personnes. Il en résulte des projet très complets où l'inclusion d'utilisateurs en marge fait de l'espace public un vecteur de mixité sociale.

Résumé

- 1 semaine de stage pour 13 collégiens
- De nouveaux usages proposés sur les abords de la cathédrale
- 13 projets imaginés : des espaces ludiques, des espaces de travail, des espaces de détente et des espaces inclusifs



Partie 3

Actions de médiation cycle 2

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

APPLICATION ARCHISTOIRE

ATELIERS PÉDAGOGIQUES COLLÈGE : RÉALISATION DE
STORYBOARD



Action de sensibilisation : Les enfants du patrimoine

Le jeu de piste en classe

- 2 classes de CP et CE2
- 25 élèves

Dans le cadre de la journée des Enfants du Patrimoine, le vendredi 17 septembre 2021, le CAUE de Paris a proposé aux écoles parisiennes de découvrir le jeu de piste «Sur les traces historiques de Notre-Dame, de Lutèce à l'Île de la Cité» réalisé par les élèves de l'école Saint-Louis en l'Isle.

Les classes participantes ont pu réaliser le parcours avec leur enseignant.

Deux classes participantes :

- Une classe de CP de l'école élémentaire de l'Acqueduc - 15 enfants et 6 accompagnateurs donc l'enseignante : Mme. Chloé Charmoy
- Une classe de CE2 de l'école polyvalente Dussoubs - 10 enfants et 2 accompagnateurs dont l'enseignant : Nicolas Pierron



Élève de l'école polyvalente Dussoubs sur le
Pont de la Tournelle
© CAUE de Paris



Action de sensibilisation : Journées Européennes du Patrimoine

Le jeu de piste en famille

- + de 60 inscriptions
- 80 enfants participants

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le CAUE a proposé aux familles de découvrir le jeu de piste «Sur les traces historiques de Notre-Dame, de Lutèce à l'Île de la Cité», réalisé par l'école de Saint-Louis en l'Isle.

Un membre du CAUE de Paris se trouvait au point de rendez-vous, le Pont de la Tournelle, pour accueillir les participants.



Famille au départ du jeu de piste Pont de la Tournelle
© CAUE de Paris

Un deuxième membre se trouvait au point d'arrivée pour expliquer l'origine de l'Île de la Cité, et offrir un petit diorama à faire à la maison comme récompense.

Des retours très positifs de la part des enfants et des parents qui ont redécouvert l'histoire des lieux parisiens.



Famille à l'arrivée du jeu de piste Pont de la Tournelle
© CAUE de Paris

Résumé

- Conçu par 53 élèves
- Joué par 150 enfants





Action de sensibilisation : Journées Européennes du Patrimoine

Visites guidées

Un parcours sous forme de visite guidée était proposé par le CAUE lors des Journées Européennes du Patrimoine afin de découvrir ou redécouvrir les abords de Notre-Dame.

Détail du parcours : Institut du Monde Arabe, Pont de la Tournelle, Mémorial de la déportation, Notre-Dame de Paris, Marché aux fleurs, Tour Saint-Jacques, Hôtel de Ville, Quai d'Orléans. Ces différents points étaient commentés par un intervenant du CAUE, en précisant l'Histoire du site et pointant des spécificités du paysage urbain environnant.

Deux marches de 2h étaient proposées, une le matin et une l'après-midi.

Au total sur les deux marches 46 personnes ont participé à cette visite.

De nombreux participants sont venus pour parler de la concertation et étaient désireux d'en apprendre plus sur les projets d'aménagement des abords de Notre-Dame.

Les retours sur les visites ont été très positifs et certains ont pu télécharger la première version de l'application Archistoire et ainsi en tester les premières fonctionnalités.



Participants à la visite sur le Pont de la Tournelle
© CAUE de Paris

Résumé

- Deux visites commentées aux abords de la Cathédrale
- 46 participants
- Participations et retours positifs sur le parcours



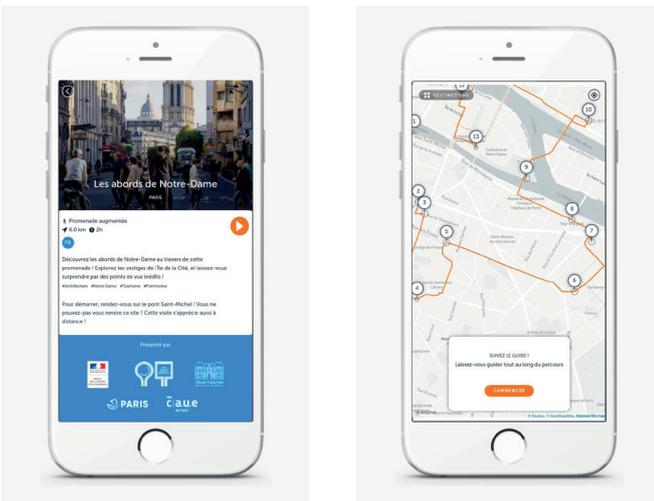


Action de sensibilisation : Création d'une application

Application Archistoire

L'application Archistoire, développée par les CAUE, propose une nouvelle façon de décrypter le patrimoine bâti et naturel près de chez vous : des «visites augmentées» avec des panoramas de monuments et des contenus spécialement conçus pour aller plus loin : podcasts, images d'archives, témoignages...

Le premier parcours parisien de l'application a été réalisé à l'occasion de la concertation sur les abords de Notre-Dame et propose aux utilisateurs un parcours partant de la Rive Gauche, passant sur l'Île Saint-Louis, puis la Rive Droite pour se conclure sur le parvis de la Cathédrale.



Écrans de l'application Archistoire

A cette occasion les utilisateurs ont pu redécouvrir ces lieux dont le diagnostic a fait ressortir qu'ils étaient délaissés des parisiens, au travers de contenus riches sur les éléments historiques, patrimoniaux, architecturaux et paysagers du site.

Ce parcours s'apprécie aussi bien in-situ qu'à distance puisque l'application a été conçue pour fonctionner également sans être sur site.

Le lancement de la version augmentée de l'application a eu lieu lors des Journées Nationales d'Architecture, le 17 octobre 2021. Pour cette occasion, une brochure papier expliquant une partie des étapes du parcours a été réalisée et distribuée. Cette démarche s'est intégrée au programme régional «Archipel Francilien», diffusée sur le site des CAUE d'Île de France et Explore Paris.

Cette action a été l'occasion de profiter de ce temps fort d'architecture pour communiquer auprès du grand public et elle a également permis de recueillir des retours en direct des utilisateurs réalisant le parcours. Au total une quarantaine de personnes se sont présentées et ont pu télécharger directement l'application. Les retours des premiers utilisateurs ont été très positifs. Une troisième version améliorée de l'application sera disponible début 2022.

Résumé

- Un parcours imaginé par le CAUE de Paris
- Un parcours d'environ 2h disponible dès les Journées du Patrimoine.
- Des contenus riches proposés aux publics : explications textuels, photographies, images historiques, podcasts...



Ateliers pédagogiques au collège : Réalisation de vidéos sensibles

Méthodologie

- 1 classe de 5e
- 28 élèves
- 10h d'atelier

Le CAUE a réalisé 4 séances de travail avec la classe de 5e3 du collège Couperin autour de Notre-Dame et de ses abords. Les élèves répartis en groupes ont ainsi pu effectuer une analyse sensible du site qui s'est matérialisée par une courte vidéo.

Découvrir le site et ses enjeux.

La première approche du site par les élèves a été réalisée en classe au cours d'une séance introductive durant laquelle 3 intervenants du CAUE (une architecte, une paysagiste et un photographe d'architecture) ont présenté l'Histoire de l'Île de la Cité au cours des siècles, les caractéristiques paysagères du site ainsi qu'une présentation de 4 outils photographiques pour représenter au travers de l'image des éléments d'analyse urbaine.

Les élèves se sont ensuite rendus sur site, répartis en groupes. Sur chacun de leur parcours, ils étaient chargés de collecter des photographies selon les techniques présentées, qui viendraient ensuite appuyer les analyses lors du retour en classe, les séances suivantes.

Les élèves ont également pu bénéficier d'une visite guidée par une conférencière à la crypte archéologique. En plus des vestiges archéologiques ils ont découvert l'exposition sur le Paris de Victor Hugo et d'autres aspects de l'Histoire de la cathédrale.



Les élèves de 5e3 lors de la visite de site
© CAUE de Paris

Produire une analyse sensible du site.

Lors des séances suivantes, les élèves ont commencé à travailler sur l'analyse sensible du site. Après une brève mise en commun, les groupes ont sélectionné les photographies nécessaires à leur analyse, commencé à ordonner leurs images et identifié des retouches plastiques pour illustrer des éléments d'analyse (colorier certaines parties de l'image pour faire ressortir les éléments importants, en ôter certains, utiliser le flou pour montrer la confusion...). La dernière séance a été dédiée à la réalisation du rendu. Tout d'abord le storyboard constitué des images retouchées par les élèves et d'un enregistrement audio, qui expose l'analyse sensible de chacun des groupes.

Les intervenants ont ensuite monté une vidéo par groupe qui expose la séquence d'image et l'enregistrement audio des groupes, en incluant des bruits d'ambiance quand cela était nécessaire.

Une séance de restitution durant laquelle les élèves ont découvert leurs films a ensuite été organisée.

Ces vidéos sont à découvrir sur le site www.caue75.fr et sur la chaîne youtube du CAUE de Paris.



Réalisation des storyboard
© CAUE de Paris



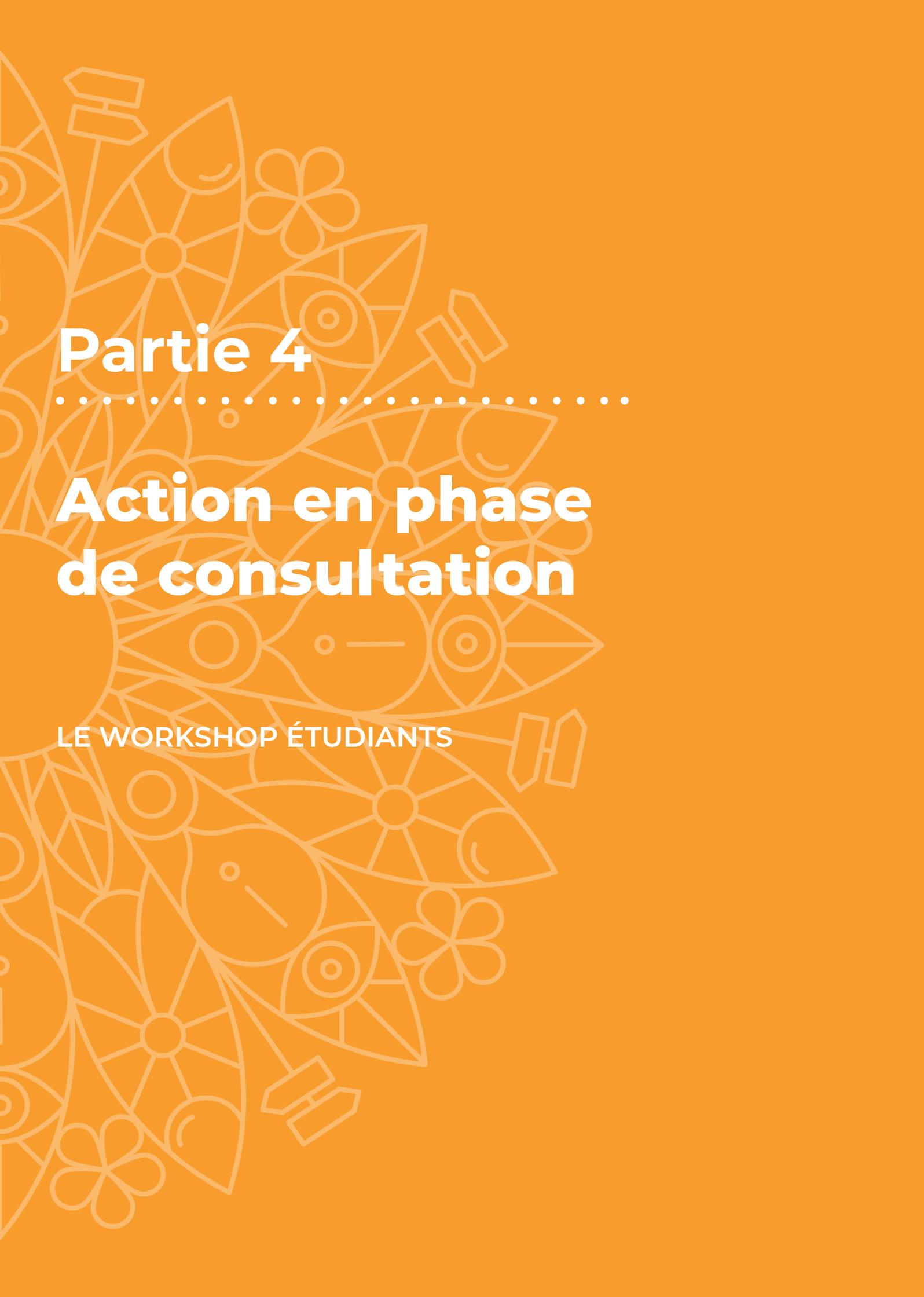
Exemples de productions

Les enseignements des productions des élèves

- Les bords de Seine sont des endroits agréables, surtout sur la partie des quais bas qui permet de déambuler calmement,
- La végétation qui se trouve sur les abords de Notre-Dame est appréciée en raison de sa richesse et de sa diversité,
- La circulation sur les quais hauts de la Rive Droite est désagréable et génère beaucoup de nuisances,
- Le patrimoine bâti des abords et du parvis sont très appréciés des élèves,
- Les affichages commerciaux de l'Île de la Cité sont souvent disproportionnés par rapport à la hauteur du bâti,
- La cathédrale est grandement appréciée pour sa beauté, en revanche les élèves n'aiment pas fréquenter le parvis : trop de visiteurs et pas assez de confort.

Résumé

- Une classe participante : 5e3 du collège Couperin
- 3 séances de travaux en classe et une sortie visite et analyse de parcours et visite de de la crypte archéologique.
- Réalisation de 4 courtes vidéos présentant les analyses sensibles, à découvrir sur le site www.caue75.fr et sur la chaine youtube du CAUE de Paris.
- Des retours enthousiastes de la part des élèves, parents d'élèves, professeurs et direction de l'établissement. La sortie a marqué les esprits.



Partie 4

Action en phase de consultation

LE WORKSHOP ÉTUDIANTS



Le workshop étudiants

Méthodologie

- **40 étudiants**
- **8 équipes pluridisciplinaires**
- **1 semaine d'atelier et de conférences**

L'objectif de ce workshop est de permettre à des étudiants, réunis en équipes pluridisciplinaires, de proposer de nouveaux parcours répondant aux enjeux du site et de les matérialiser par des aménagements éphémères.

La semaine sera rythmée de conférences, de visites et de temps d'atelier de travail collectif.

Public

Sont invités à participer les étudiants en graphisme, architecture, tourisme, génie urbain, urbanisme, paysage ou design.

Visites

Des visites seront organisées durant la semaine :

- Visite de site commentée par la Direction de la Voierie et des Déplacements
- Visite de la crypte archéologique de l'île de la Cité.

Conférences

Des conférences seront organisées durant la semaine de workshop abordant différents sujets, notamment :

- Les enjeux historiques et patrimoniaux du site,
- Un état des lieux des abords de la cathédrale,
- Le tourisme,
- Les usages,
- Le design...

Ateliers

Les étudiants pourront travailler en équipe dans un atelier de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville et sur site si elles le souhaitent. Chaque équipe sera suivie et soutenue par un encadrant tout le long de la semaine.



Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

LE CAUE DE PARIS

Le conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981.

Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions d'intérêt public en toute indépendance et objectivité.

CONTACT

CAUE de Paris
7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris
01 48 87 70 56

SITE INTERNET

www.caue75.fr





Février 2022

